Forum des Marais Atlantiques

BILAN D'ACTIVITÉS 2010

juin 2011

Sommaire

INTRODUCTION 7

FONCTIONNEMENT DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES 9

1. Administration 9
2. Comptabilité 14

MISSIONS STATUTAIRES ET MISSIONS PÔLE-RELAIS 19

OBJECTIF 1 : REUNIR, ANALYSER ET RENDRE FACILEMENT DISPONIBLE DES CONNAISSANCES FIABLES SUR LES ZONES HUMIDES 21

1. Gestion des ressources documentaires 21
2. Le système d'information « acteurs-actions en zones humides du littoral Atlantique, Manche et Mer du Nord » 30
3. Le site Internet et de la lettre électronique Esc@le 32
4. "Forum", la lettre des marais atlantiques 38

OBJECTIF 2 : INFORMER, SENSIBILISER ET ANIMER UN RESEAU DES ACTEURS CONCERNES PAR LA GESTION DES ZONES HUMIDES 43

1. Réseau partenarial des données sur les zones humides 43
2. Le Conseil des Marais 52

OBJECTIF 3 : COORDONNER DES ACTIONS DES POLES-RELAIS ZONES HUMIDES ENTRE EUX ET AVEC D'AUTRES ACTEURS 57

1. Groupe d'Information Géographique sur l'Eau (GIGE) 57
2. Groupe de travail sur les invasions biologiques en milieux aquatiques (IBMA) 59
3. Groupe National et groupe restreint pour les Zones Humides, Groupe Ramsar 61
4. Groupe de travail pour l'élaboration d'une « Cartographie nationale des zones humides » 62
5. Réunion « Inter-Pôles », Comité de pilotage « Portail National Zones Humides ». 62
6. Colloques, séminaires, rencontres nationales et/ou Inter régionales – Inter bassins 63
7. Intervention dans le cadre d'information et/ou de formation 63

PROGRAMME D'ACTIONS GÉNÉRAL 65

ÉTUDES 65

1. Recommandations, sur la base d'analyses et de recueils d'expériences, pour la mise en place des « zones humides prioritaires » et l'identification et la délimitation des ZHIEP et des ZSGE 65
2. « Construction » de zone humide, principes de construction et de compensation 71
3. Entretien et niveau d'eau comme facteurs de biodiversité 79

LES PUBLICATIONS 81

1. Guide méthodologique de réalisation des études préalables aux contrats territoriaux milieux aquatiques volet zones humides sur le département du Finistère 81
2. Plaquette d'information « inventorier les zones humides et les prendre en compte dans les documents d'urbanisme » 81
3. Guide méthodologique d'inventaire des zones humides à l'échelle locale sur le département du Finistère (mise à jour en 2010) 82
4. Guides d'aide à la numérisation des inventaires de zones humides (mise à jour en 2010) 82
5. Nouvelle version du logiciel Gwern (logiciel Gwern V3 + guide V3) 83
6. Note : comparaison entre les différents outils existants pour la structuration des données d'inventaire de zones humides et le logiciel Gwern 83

ASSISTANCE - ANIMATION TERRITORIALE - FORMATION 85

1. Vision stratégique 85

VOLET TERRITORIAL 87

1. L'Observatoire régional des plantes envahissantes de Poitou-Charentes (ORENVA) 87
2. Projet « Biodiversité » de la région des Pays de la Loire 89

2.1 Animation de réseaux d'expérience 90
2.2 Evaluation des mesures agri-environnementales (MAE) 93
2.3. Evaluation socio-économique des MAEt 97
2.4. Participation à la Commission régionale Agro-Environnementale (CRAE des Pays de la Loire) 97
2.5. Comité technique régional « étangs » 98
2.6. Conférence régionale - Région des Pays de la Loire 99

3. Inventaire permanent des zones humides du Finistère (IPZH29) 101

VOLET BASSIN 103

1. Mise à disposition pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne d'expertises et d'informations de références scientifiques et techniques pour les contrats territoriaux, l'évaluation et la mise en œuvre du SDAGE et les programmes de mesure de la DCE 103
2. Diffusion de la documentation et de bulletins bibliographiques pour les experts des CRE du bassin Loire-Bretagne 104
3. Assistance et expertise dans les comités techniques des CRE-ZH et/ou SAGE et dans les projets de gestion ou d'aménagement de zones humides du bassin Loire-Bretagne 106
4. Déploiement du logiciel Gwern dans le Bassin Loire-Bretagne 108
5. Animation du réseau des techniciens « zones humides littorales » du bassin Adour-Garonne 111
6. Formation/animation réseaux techniques - volet terrain du bassin Adour-Garonne 112

6.1 Journées d'échanges techniques 112
6.2 Réseau des techniciens "Zones Humides" : site internet 114

FORMATION ET ANIMATION DES RESEAUX TECHNIQUES SUR LES BASSINS LOIRE-BRETAGNE ET ADOUR-GARONNE 117

1. Réseau d'utilisateurs Systèmes d'information « Milieux aquatiques 117
2. Journées d'information et d'échanges 121
3. Journées d'information « inventaire ZH » 124
4. Accompagnement personnalisé à la demande 124

ANNEXES 127

INTRODUCTION

Le Forum des Marais Atlantiques, facilitateur de dialogue entre les utilisateurs des zones humides, conseiller et accompagnateur des collectivités.

Le Forum des Marais Atlantiques est avant tout au service des différents acteurs engagés dans la vie active des zones humides et ses objectifs restent depuis sa création :

- de mettre en relation constructive les différents niveaux d'acteurs ;
- de rendre compte de la spécificité des marais atlantiques dans les politiques nationales et européennes ;
- d'organiser et d'enrichir un espace de partage des savoirs par :
    - un centre interrégional de ressources documentaires,
    - des synthèses des acquis scientifiques et techniques,
    - la valorisation des expériences et initiatives concluantes,
    - l'organisation et la diffusion des données relatives à la spécificité, à la gestion, aux qualités des différents marais de la façade atlantique,
- d'animer des sessions d'information et de formation sur les aspects techniques, juridiques, fonctionnels des marais ;
- de favoriser l'émergence de réseaux techniques et de réseaux de savoir-faire, notamment par le développement des compétences SIG (Systèmes d'Informations Géographiques) et l'élaboration de langages communs ;
- de développer, à la demande des acteurs de terrain, des missions de concertation nécessaires à l'aboutissement de projets complexes et pluri-acteurs au sein des marais de la façade atlantique ;
- et figurait aussi l'objectif de prendre en compte le plan national d'actions en faveur des zones humides.

Depuis l'instauration de ce plan et la création des « pôles-relais » nationaux, le Forum des Marais Atlantiques est reconnu comme un opérateur contribuant à la mise en œuvre de la politique nationale sur les zones humides et participe à la réalisation de ses objectifs. Il fut le premier établissement en France à être désigné « Pôle-relais » (octobre 2000).

En 2009, le Forum des Marais Atlantiques a participé au groupe de travail national chargé de proposer des mesures de préservation et de restauration des zones humides. Le 1er février 2010, Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, a présenté le nouveau plan national d'actions pour la sauvegarde des zones humides.

Ce plan répond aux engagements du Grenelle de l'environnement. Il a participé aux objectifs fixés par la France dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité de 2010.

Aujourd'hui, les missions du Forum visent en plus de celles, déclinées ci-dessus et que ses fondateurs lui ont confié, à soutenir au niveau national des actions de ce nouveau plan, destinées à favoriser une gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau ainsi que celle des écosystèmes aquatiques et à soutenir les activités socio-économiques favorables à la préservation de ces milieux, etc.

FONCTIONNEMENT DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

1. Administration

1.1. Programmation

La programmation 2010 du Forum des Marais Atlantiques comprend le fonctionnement administratif du Syndicat Mixte, les missions statutaires et de Pôle-relais et le programme d'actions.

Le fonctionnement administratif du Forum des Marais Atlantiques
Il regroupe :

- la préparation et le suivi du budget, l'élaboration des documents comptables ;
- la gestion des ressources humaines ;
- le suivi des conventions de partenariat.

Les missions statutaires et de Pôle-relais
Elles ont été structurées autour de trois grands objectifs :

Objectif 1 : rassembler les connaissances sur les aspects de la gestion des zones humides, établir des annuaires des intervenants dans les domaines de la gestion et l'évaluation et synthétiser l'ensemble des informations et les mettre à disposition des acteurs ;

Objectif 2 : coordonner, animer et mettre en œuvre la journée mondiale des zones humides, organiser et/ou participer aux rencontres territoriales et/ou nationales ;

Objectif 3 : réfléchir sur les orientations des activités nationales des pôles-relais et participer aux travaux de groupes ou d'acteurs nationaux et/ou européens.

La gestion des ressources documentaires reste l'une des actions dominantes du Syndicat mixte. L'animation du site Internet et de la lettre électronique « Esc@le » pour informer et mettre à disposition les connaissances en constitue une autre.

Le programme d'actions
Il comprend :

- ***le programme d'actions général regroupant*** :
    - les études et publications,
    - les colloques, séminaires et rencontres thématiques,
    - l'assistance, l'animation territoriale et la formation,

- le programme d'actions territorialisé par bassin
    - Loire-Bretagne,
    - Adour-Garonne,
    - Seine-Normandie,
    - Artois-Picardie.

Le changement d'organisation que nous avons soumis à validation auprès des membres du Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques fin 2008 et qui a consisté principalement dans la territorialisation des actions du Forum des Marais Atlantiques par grand bassin hydrographique, permet d'identifier des plates-formes d'intervention aménageant une double entrée : thématique (volet « Bassin ») et territoriale (volet « Territoires »). Cette structuration permet de gagner en visibilité dans le mode d'intervention territoriale et ainsi d'éviter les chevauchements de financement entre partenaires associés.

La stratégie de développement du Forum des Marais Atlantiques est ainsi clairement identifiée :

- consolidation des bases partenariales avec les agences de l'eau de la façade Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord grâce à la mise en place de plates-formes d'assistance technique et d'animation territoriale ;

- réalisation d'actions territorialisées à la demande de nos partenaires (régions, départements, EPCI, EPTB, Syndicats mixtes, …)

L'étude IPZH29 a justifié la création d'un bureau finistérien, établi à Brest.
(Cf. Inventaire permanent des zones humides du Finistère).

1.2. Réunions d'équipe

Comme chaque année, des réunions d'équipe sont organisées chaque fois que de besoin, notamment lorsqu'il s'agit d'organiser une manifestation comme le Conseil des Marais. Nous comptons au nombre de 6 les réunions d'équipe de l'année 2010.

Date des réunions	Ordre du jour
11 janvier 2010	Faire le point sur la finalisation des actions 2009, Définir les priorités de début d'année, Organisation de la journée mondiale des zones humides de février, Questions diverses.
3 février 2010	Les propositions de stages et accueil des stagiaires, Planification des actions 2010, Organisation du Conseil des Marais, Point sur la convention ONEMA/Forum des Marais Atlantiques, Comité syndical à venir, Questions diverses.
30 mars 2010	Demande de congés année 2010, Organisation du planning de l'équipe, Point sur l'avancement des actions et sur le travail des stagiaires, Bilan d'activité 2009, Questions diverses.
3 septembre 2010	État d'avancement des diverses actions de la programmation 2010, Identifier de nouvelles actions à proposer en 2011, définir celles de 2010 à prolonger en 2011 (actions pluriannuelles), Comité syndical à venir, Questions diverses.
4 novembre 2010	État d'avancement des actions 2010, Travail sur la programmation 2011, Comité syndical à venir, Investissements 2011. Formations 2011, Questions diverses.

1.3. Bilans

On distingue trois types de bilan :

- le bilan de projet : démarche d'évaluation sur les objectifs d'une action finalisée ;
- le bilan annuel d'activité du Forum des Marais Atlantiques portant sur le fonctionnement et sur le programme d'actions ;
- le bilan individuel concerne chaque a du Syndicat Mixte.

Le bilan individualisé de chaque agent a été établi cette année entre le 6 et le 14 janvier. Ce bilan constitue un document de base pour guider la réflexion pour l'élaboration d'un plan global de valorisation salariale des agents dès que le contexte financier l'autorisera.

1.4. Comité syndical

Le Comité Syndical est composé de 19 membres titulaires et de 12 délégués suppléants.

Composition du Comité avant les modifications qui ont fait suite aux élections régionales du printemps 2010.

Ville de Rochefort	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Didier BERTIN	Monsieur Jean-André LECRU

Conseil Régional de Poitou-Charentes	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Bernard GRASSET	Madame Michelle CARMOUSE
Monsieur François PATSOURIS	Madame Marie LEGRAND
Monsieur Serge MORIN	Madame Corinne CAP
Madame Elisabeth DELORME	Monsieur Alain GARCIA

Conseil Général de Charente-Maritime	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Jean-Louis FROT	Monsieur Marc PELLACOEUR
Monsieur Robert CHATELIER	Monsieur Jacky QUESSON
Monsieur Jean-Louis LÉONARD	Monsieur Philippe GUILLOTEAU
Monsieur Bernard FERRIER	Monsieur André BONNIN

Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Yves MIGNONNEAU	Monsieur Luc SERVANT

UNIMA de Charente-Maritime	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Jacques PIAUD	Monsieur Bernard DRAPPEAU

Conseil Général de Gironde	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Jacques MAUGEIN	Monsieur Jacques CHAUVET
Monsieur Philippe PLISSON	
Monsieur Serge LAPORTE	

Conseil Régional d'Aquitaine	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur François DELUGA	Non désigné
Monsieur Jean-Jacques CORSAN	Non désigné
Monsieur Bernard BOURNAZEAU	Non désigné
Madame Anne-Marie DUBECQ	Non désigné

Nouvelle composition du Comité syndicat du Forum des Marais Atlantiques

Ville de Rochefort	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Bernard GRASSET	Monsieur Didier BERTIN

Conseil Régional de Poitou-Charentes	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Benoît BITEAU	Madame Laurence MARCILLAUD
Monsieur Serge MORIN	Monsieur Thierry LEPESANT
Madame Régine JOLY	Monsieur Olivier FALORNI
Monsieur Thierry JOULIN	Madame Sylvie MARCILLY

Conseil Général de Charente-Maritime	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Jean-Louis FROT	Monsieur Marc PELLACOEUR
Monsieur Robert CHATELIER	Monsieur Jacky QUESSON
Monsieur Jean-Louis LÉONARD	Monsieur Philippe GUILLOTEAU
Monsieur Bernard FERRIER	Monsieur André BONNIN

Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Yves MIGNONNEAU	Monsieur Luc SERVANT

UNIMA de Charente-Maritime	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Jacques PIAUD	Monsieur Bernard DRAPPEAU

Conseil Général de Gironde	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur Jacques MAUGEIN	Monsieur Jacques CHAUVET
Monsieur Philippe PLISSON	
Monsieur Serge LAPORTE	

Conseil Régional d'Aquitaine	
Titulaire	**Suppléant**
Monsieur François MAÏTIA	Non désigné
Madame Sylviane ALAUX	Non désigné
Monsieur Michel DAVERAT	Non désigné
Monsieur Frédéric NIHOUS	Non désigné

Conformément à l'article 6-2 des statuts du Syndicat Mixte du Forum des Marais Atlantiques, les attributions du Comité Syndical sont définies comme suit :

« Le Comité Syndical administre par ses délibérations le Syndicat Mixte. Il dispose d'une compétence générale pour gérer l'ensemble des activités du Syndicat et prendre notamment toutes les décisions se rapportant au vote du budget, à l'approbation du Compte Administratif, à l'équipe technique, aux conventions de partenariat, aux modifications des conditions initiales de composition et de fonctionnement du Syndicat Mixte, à sa dissolution, aux délégations de gestion d'un service public, à l'inscription des dépenses obligatoires. Il examine les comptes rendus d'activité et les financements annuels, définit et vote les programmes d'activités annuels, détermine et crée les postes à pourvoir pour le personnel ».

En 2010, le Comité Syndical s'est réuni 4 fois : le 04 février, le 10 juin reporté au 24 juin (quorum non atteint), le 02 novembre et le 9 décembre reporté au 15 décembre (quorum non atteint).

2. Comptabilité

Cette mission comprend plusieurs activités :

- l'établissement et le suivi du budget : le Forum des Marais Atlantiques est une collectivité territoriale, le compte administratif se présente sous la forme comptable réglementaire du plan comptable applicable aux syndicats mixtes d'après l'instruction n° 97-055-M1 -M5-M7 du 5 mai 1997 ;
- l'analyse budgétaire ;
- la gestion de la trésorerie ;
- le suivi des conventions de subvention ;
- le suivi du personnel : paie, carrières, congés et absences, déplacements, …

☞ **Mise en place d'outils de gestion :**

Afin de faciliter la lecture des informations financières liées au fonctionnement du Forum des Marais Atlantiques, des outils sont mis en place. En voici quelques exemples :

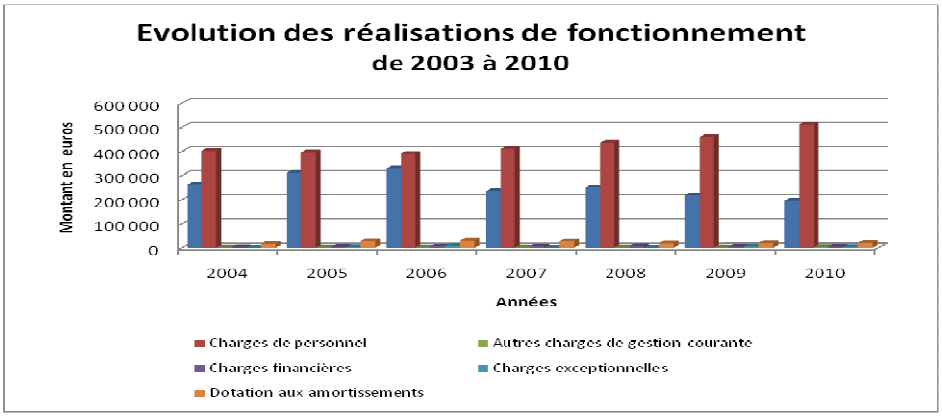

Source : compte administratif annuel

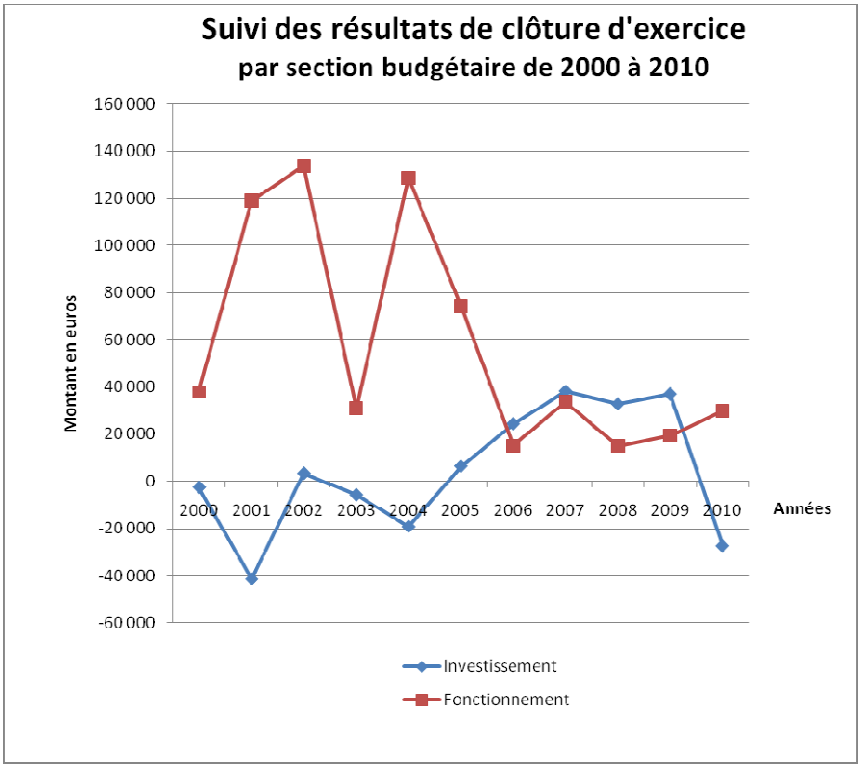

Source : compte administratif annuel

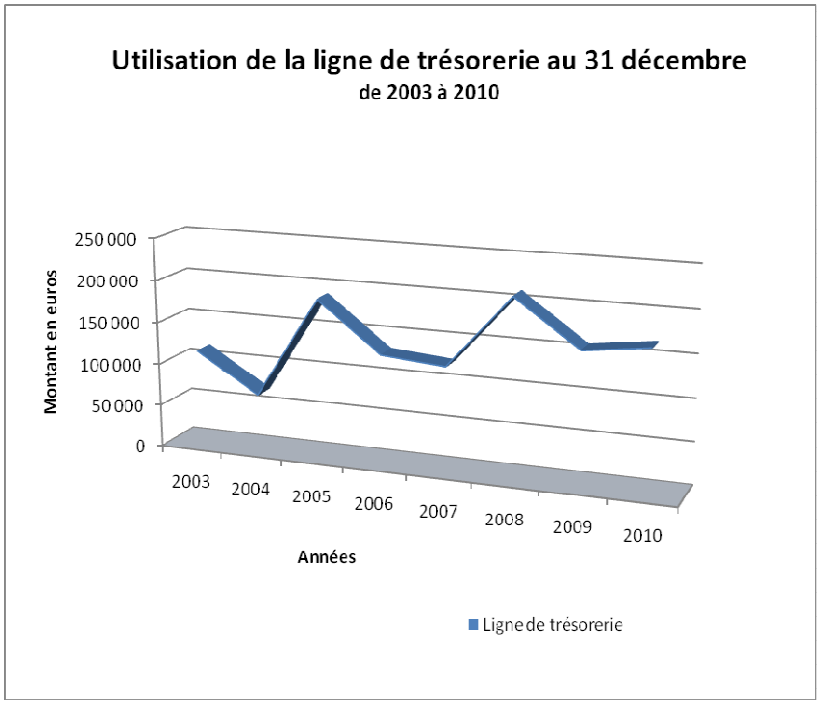

☞ **Gestion du parc informatique en 2010 :**

Le Forum des Marais Atlantiques possède un parc informatique comprenant :

- 14 ordinateurs (dont 1 qui sert pour le ftp) et 7 (dont 2 à Brest) ordinateurs portables ;
- 2 serveurs :
  1 serveur ;
  1 serveur pour l'archivage des données relié à une baie de stockage ;
- 1 matériel de sauvegarde (DLT) qui assure des sauvegardes quotidiennes garantissant le fonctionnement du Forum en cas d'incendie, de perte, vol, mauvaise manipulation des données, …
- 2 photocopieurs/imprimantes (couleur et N&B) ;
- 2 imprimantes noir et blanc ;
- 1 traceur HP Designjet T770 ;
- et autres matériels connexes (routeurs, switch, hub, onduleurs...).

Logiciels acquis en 2010 :

- 1 logiciel INDESIGN ;
- 1 logiciel ALEXANDRIE V7.

Une maintenance journalière est effectuée pour le bon fonctionnement du parc afin de pallier les problèmes réguliers (bug, petite panne, préconisations techniques, ...) et pour assurer la continuité du travail du personnel du Forum des Marais Atlantiques en cas de panne majeure.

La maintenance lourde, notamment sur le serveur, est assurée par un prestataire informatique en lien avec le chargé de mission des Systèmes d'information. La politique du Forum des Marais Atlantiques en la matière est en effet d'externaliser cette tâche afin de garantir le bon fonctionnement du syndicat mixte (intervention dans la journée avec remise en état du matériel).

L'année 2009 avait été une année de transition pour le système d'information interne. En effet, le parc vieillissant, notamment le serveur, le Forum avait mené en interne une petite étude sur les scénarii possibles :

- hébergement complet en interne (serveur de données et serveur http) ;
- hébergement mixte.

L'étude avait été ensuite proposée à 5 prestataires informatiques (locaux et nationaux) ; après une analyse de faisabilité et de coût, c'est la solution d'hébergement mixte qui a été retenue avec :

- achat d'un serveur, appareil de sauvegarde, matériels connexes de sécurité (routeur, firewall), accès à distance aux données, … ;
- hébergement dédié de notre site Internet avec installation du nouveau logiciel documentaire en 2010.

L'acquisition a été faite au premier trimestre 2010.

☞ **Formation et suivi de carrière des agents :**

Le suivi de carrière des agents du Forum des Marais est assuré en interne avec la collaboration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

En tant que collectivité territoriale, le Syndicat Mixte du Forum des Marais cotise au Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Il bénéficie ainsi de l'ensemble des services proposés par le CNFPT, dont notamment la formation.

Formations dispensées en 2010 aux agents du Forum des Marais Atlantiques

Nom de l'agent	Période de formation	Contenu de la formation
BOUCARD Christelle	juillet et août (2,5 j.)	logiciel Alexandrie
LUCAZEAU Nathalie	avril (1 j.) décembre (0,5 j.)	paie et états de paie de fin d'année

Situation des agents du Forum des Marais Atlantiques au 31 décembre 2010

Prénom et Nom	Date entrée	Intitulé du poste	Statut	Filière	Cat	Grade
Loïc ANRAS	01/04/2000	Chef de projet développement de la plate-forme Loire-Bretagne	CDI	Technique	A	Ingénieur principal
Fabien BLANCHET	01/12/2000	Chargé de mission Système d'Information	CDI	Technique	A	Ingénieur
Christelle BOUCARD	23/07/2001	Chargée de mission « documentation et édition »	CDI	Culturelle	B	Assistant conservation 1ère classe
Philippe BOUDEAU	01/12/2002	Responsable pôle SIG	CDI	Technique	A	Ingénieur principal
Jérôme FERNANDEZ	08/10/2007	Technicien SIG Administrateur-développeur	CDD	Technique	B	Technicien supérieur
Anthony GUIONNEAU	01/10/2002	Chargé de mission SIG	CDI	Technique	B	Technicien supérieur
Nathalie LUCAZEAU	25/10/2008	Responsable administrative et comptable	Titulaire FPT	Administrative	B	Rédacteur chef
Anaëlle MAGUEUR	08/10/2007	Chef de projet développe-ment territorial IPZH 29	CDD	Technique	A	Ingénieur
Gilbert MIOSSEC	18/12/2000	Directeur	CDI	Technique	A	Ingénieur en chef
Léna RABIN	09/06/2008	Chargée d'études Eau et Environnement	Titulaire FPT	Technique	A	Ingénieur
Fanny HERRIAU	26/07/2010	Chargée de mission	CDD	Technique	A	Ingénieur

MISSIONS STATUTAIRES ET MISSIONS PÔLE-RELAIS

Comme précisé dans l'introduction de ce bilan, les missions statutaires du Forum des Marais sont très complémentaires, voire identiques à celles que l'ONEMA nous a confiées dans le cadre de la convention signée entre nos deux organismes et qui se définissent dans les trois objectifs suivants :

Objectif 1 : réunir, analyser et rendre facilement disponible des connaissances fiables sur les zones humides

Objectif 2 : informer, sensibiliser et animer un réseau des acteurs concernés par la gestion des zones humides

Objectif 3 : coordonner des actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs

Le Forum des Marais Atlantiques n'a cessé de répondre à ces objectifs depuis sa création ; il poursuit ses activités conformément à la stratégie impulsée par ses fondateurs et utilise les savoir-faire acquis en vue de répondre aux besoins de l'ONEMA comme de ses partenaires par la mise en œuvre des actions suivantes :

- Action 1 : faciliter l'accès aux connaissances dans le domaine des zones humides ;
- Action 2 : optimiser et rendre plus lisibles les différentes informations grâce à une coordination des actions des différents Pôles-relais ;
- Action 3 : faciliter le recours à des opérateurs expérimentés dans le domaine des zones humides et la diffusion d'expériences ;
- Action 4 : diffuser l'information fiable à l'ensemble des partenaires habituels du Pôle-relais et à d'autres réseaux intervenant dans les domaines des milieux aquatiques et naturels.

Objectif 1 : Réunir, analyser et rendre facilement disponible des connaissances fiables sur les zones humides

1. Gestion des ressources documentaires

1.1. Recueil et mise à disposition des ressources documentaires

Le Centre de Ressources Documentaires est un lieu d'information, de recherche et d'échanges au service de tous les acteurs des marais du littoral atlantique.

Les domaines et spécificités sont :

- Environnement et patrimoine naturel,
- Aménagement et développement durable des territoires,
- Eau et zones humides,
- Activités humaines en zones humides.

1.2. Fréquentation et usages du centre de documentation

Services à distance : de nombreuses demandes par téléphone ou courrier électronique parviennent au centre de ressources documentaires. **144** demandes ont été traitées en 2010. Ces demandes ont pour objet une orientation bibliographique, une demande de rendez-vous ou le plus souvent, une demande d'envoi de documents sélectionnés dans notre base de données bibliographiques en ligne.

On peut constater une légère baisse des sollicitations. Ceci est éventuellement dû au fait que la base documentaire du Forum n'était plus accessible sur notre site internet depuis le mois de juin 2010 en raison du remplacement de notre logiciel de traitement des documents.

Evolution des demandes de documentation
de 2002 à 2010

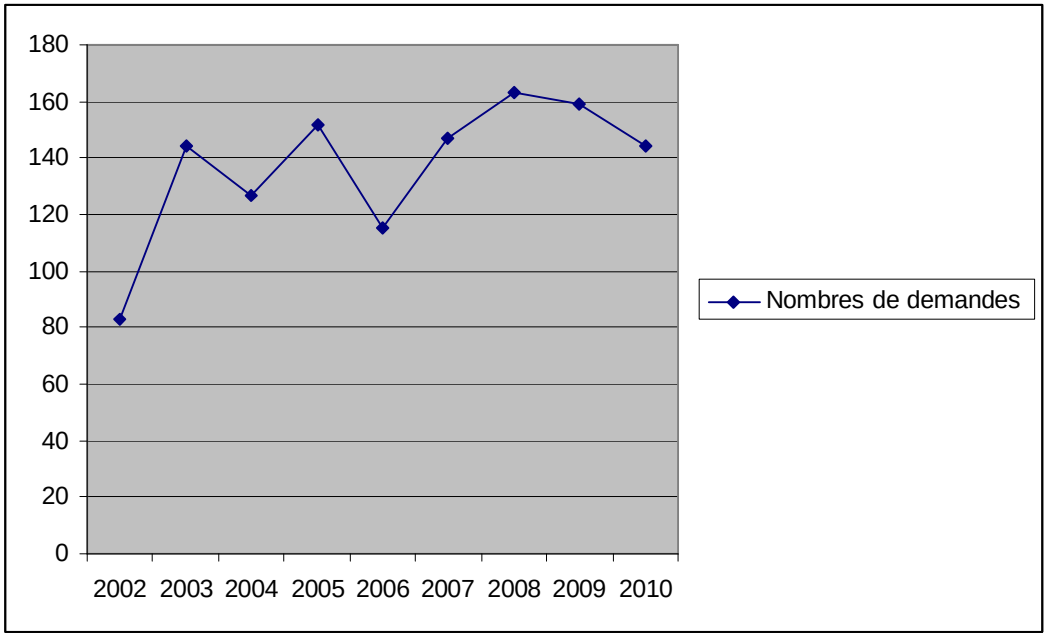

Ces demandes ont donné lieu à ce jour à l'envoi de :

- ✓ 5 « fichiers iconographiques » comprenant diverses photographies numériques,
- ✓ 9 demandes d'expositions concernant les zones humides ; expositions sollicitées : « regards croisés en zones humides » et « portraits de prairies ».

Ces statistiques ne prennent pas en compte les consultations de documents dans la salle de lecture du centre de documentation du Forum – la documentation y est consultée mais pas automatiquement empruntée. (Prise de notes, photocopies, …)

Accueil :

En 2008, 27 visites avaient été comptabilisées.

En 2009, aucune, l'accès à la salle de consultation du centre de documentation avait été suspendu fin mars 2009 en raison d'un dégât des eaux.

En 2010, 21 consultations documentaires ont eu lieu sur place.

Typologie des utilisateurs

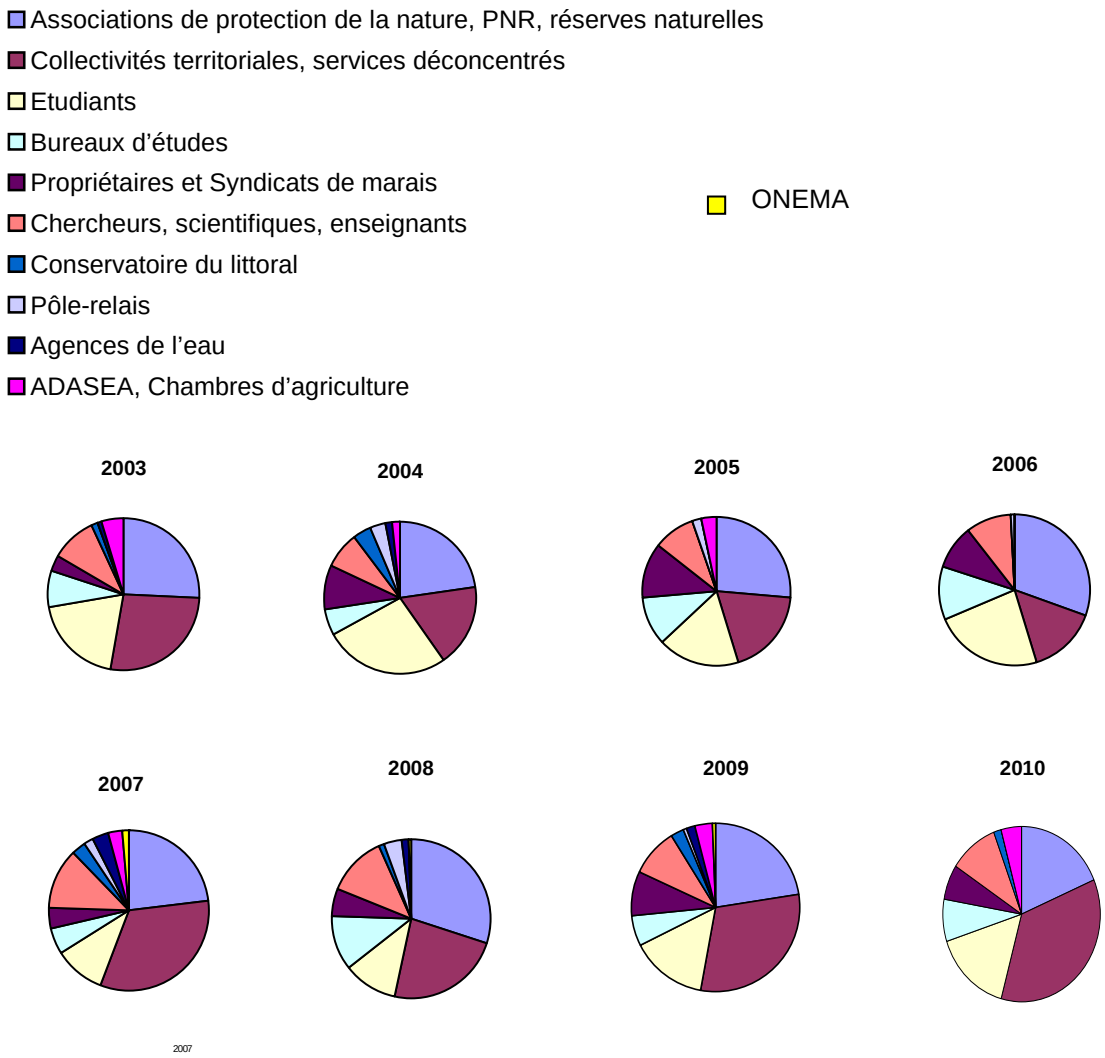

La typologie des utilisateurs ne diffère pas d'une année sur l'autre. En effet, les utilisateurs les plus demandeurs appartiennent aux catégories suivantes :

- collectivités territoriales et services déconcentrés,
- associations de protection de la nature (Réserves naturelles, Parcs nationaux et régionaux, associations, …),
- étudiants, chercheurs et enseignants.

Demande thématique

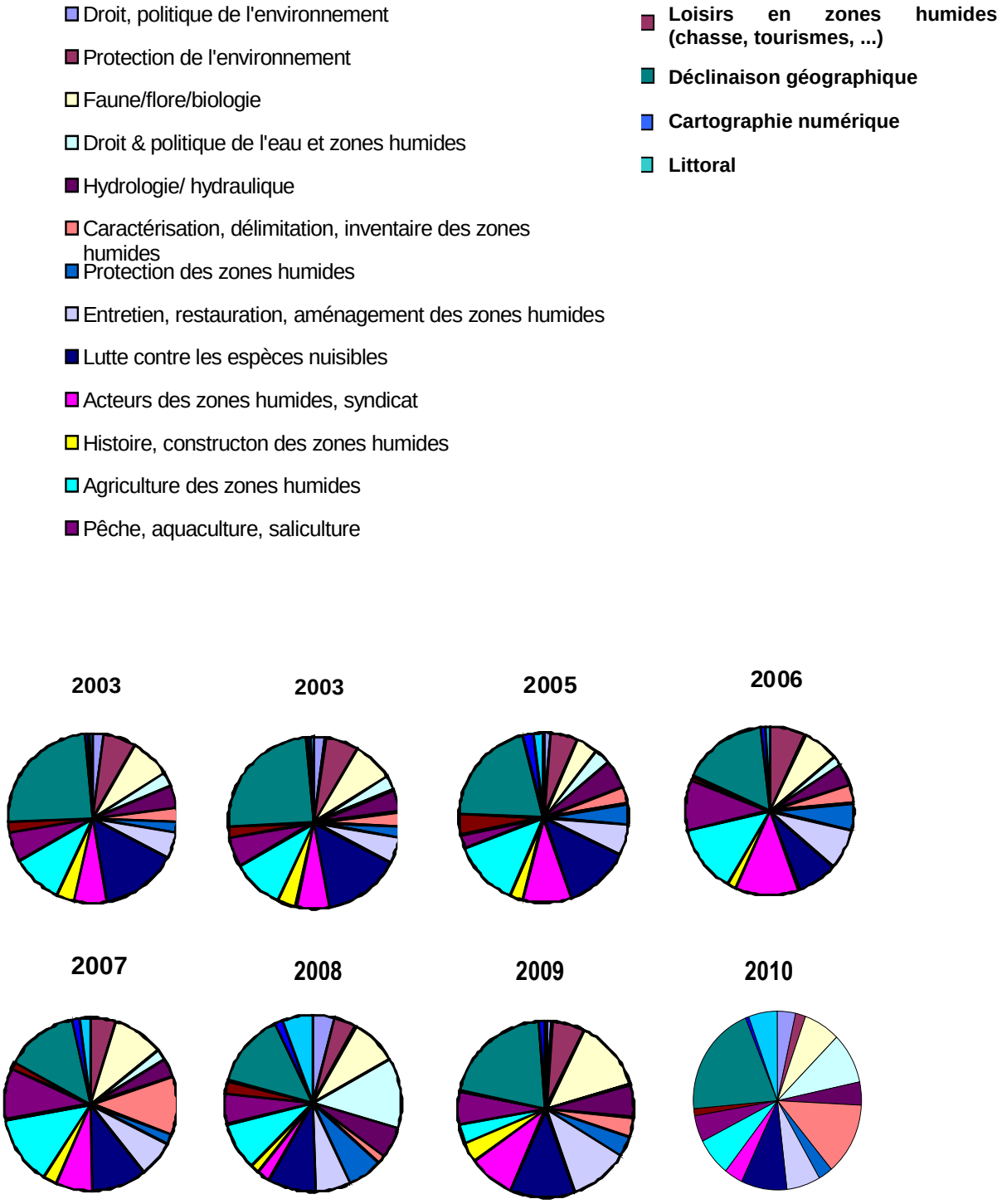

Les demandes documentaires au cours de cette année concernaient principalement les thèmes suivants :

- documentation géographique sur un marais,
- caractérisation, délimitation et inventaire des zones humides,
- agriculture en marais.

1.3. Enrichissement du centre de ressources documentaires

Accroissement du fonds documentaire :

Seulement **70** notices ont été saisies dans le logiciel documentaire *Dip-Maker* au début de l'année 2010. En effet, pour des besoins techniques, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau logiciel documentaire *« Alexandrie V7 »* développé par la société *GB Concept*.
Son installation ainsi que la migration de notre ancienne base bibliographique a débuté début juin 2010. Ceci explique le fait que nous ne pouvions plus effectuer de saisie de nouveaux documents dans notre ancienne base documentaire.
Il nous était également impossible de saisir dans la nouvelle base. En effet, la mise en place du logiciel *Alexandrie*, la formation de la documentaliste à sa gestion ainsi que le paramétrage des champs étaient un préalable nécessaire à la saisie des notices. Ces opérations se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année 2010.
Avant de pouvoir proposer la recherche documentaire sur cette nouvelle base via notre site internet, quelques ajustements techniques (mise en place de « panier de sélection, réalisation de bulletin signalétique…) doivent être réalisés par la société GB Concept début 2011.

Un autre projet pour 2011 sera l'intégration de notre fonds sur un portail documentaire des documents scientifiques et techniques sur l'eau et les milieux aquatiques. http://www.documentation.eaufrance.fr/spip.php?rubrique16
Mis en place par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), ce portail est alimenté via un protocole d'échange OAI., protocole en cours de développement par la société *GB Concept* et qui sera disponible début 2011, via notre logiciel documentaire *Alexandrie V7*.

Nous avons profité de cette migration pour acquérir le nouveau thésaurus « Ecoplanète » développé par les documentalistes du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer. Ce thésaurus est une fusion du thésaurus Planète (que nous utilisions jusqu'à présent) et du thésaurus Ecoteck. Un long travail d'identification des mots-clés à conserver et d'autres à transformer avec ceux correspondant au nouveau thésaurus a été réalisé par la documentaliste.

Les périodiques :

Un nouvel abonnement a été souscrit cette année à la demande des usagers : « Eau et Rivières de Bretagne ». Trente titres de périodiques et une soixantaine de lettres d'informations sont actuellement mis à disposition des utilisateurs du centre de documentation. Tous ces abonnements sont dépouillés afin de réaliser un panorama de presse.

1.4. Les produits d'information et de communication

Depuis sa création, le centre de documentation réalise et met en ligne des produits d'information et de communication. Il s'agit de :

- la diffusion d'un bulletin signalétique mensuel des nouvelles acquisitions,
- un inventaire des expositions sur les marais atlantiques,
- la conception de bibliographies thématiques,
- le panorama de presse,
- l'exposition du fonds documentaire lors de colloque, conseil des marais….
- la diffusion de la documentation et de bulletins bibliographiques pour les acteurs mandatés à la réalisation des CRE ZH et des animateurs SAGE (Convention Agence de l'Eau Loire-Bretagne),

Contribution à la lettre d'information électronique « esc@le en marais atlantiques » et réflexion pour la création d'une lettre électronique Pôle-relais des zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord :

Esc@le en marais atlantiques traite des sujets d'actualité (séminaires, rencontres, textes juridiques...) sur les territoires des marais maritimes. Cet outil permet d'alerter nos utilisateurs sur la mise en ligne de nos nouveaux produits documentaires (inventaires des expositions sur les zones humides…), sur nos nouvelles acquisitions documentaires, sur l'appel à projets pour les Journées Mondiales des Zones Humides 2011 …
6 numéros ont été envoyés en 2010 à 3 000 personnes.

Cette mise à disposition de l'actualité territoriale des zones humides littorales vise à présenter de manière instantanée l'activité et le dynamisme du réseau. Afin d'appuyer le caractère immédiat de l'information diffusée par cette lettre électronique, celle-ci s'intitulera en 2011 « **L'actu d'Esc@le** ».

Le Forum des Marais Atlantiques a été désigné en octobre 2000 comme « Pôle-relais » du plan d'actions gouvernemental en faveur des zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, aux côtés de trois autres Pôles-relais avec pour missions le recueil et la mise à disposition des connaissances sur les zones humides et leur gestion.

Dans ce cadre, une nouvelle lettre électronique à vocation nationale sera désormais proposée à partir de l'année 2011. Cette lettre s'intitulera « Esc@le ».

En 2010, un travail d'identification et de définition de l'information à diffuser via cette lettre a été effectué avec la contribution des quatre documentalistes ou chargées de communication des Pôles relais. L'idée est de mutualiser la ligne éditoriale des lettres électroniques des quatre Pôle-relais. (Charte graphique et contenu de l'information).

Journée Mondiale des Zones Humides :

La Journée Mondiale des Zones Humides a lieu tous les ans le 2 février, jour de l'anniversaire de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides au niveau international.

Dans le cadre de cette journée, un inventaire des manifestations 2011 (sorties, ateliers, expositions, conférences, journées portes ouvertes, actions culturelles...) organisées en marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord a été réalisé fin 2010.

Pour cela, les organisateurs de manifestations ont été invités à saisir leurs informations directement sur le Portail National d'accès aux informations sur les zones humides : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1204 rubrique « Formulaire de saisie - journée mondiale zones humides 2011».
La documentaliste a ensuite validé chaque information saisie sur ce portail.

Nombre de manifestations Ramsar dénombré par région et par année

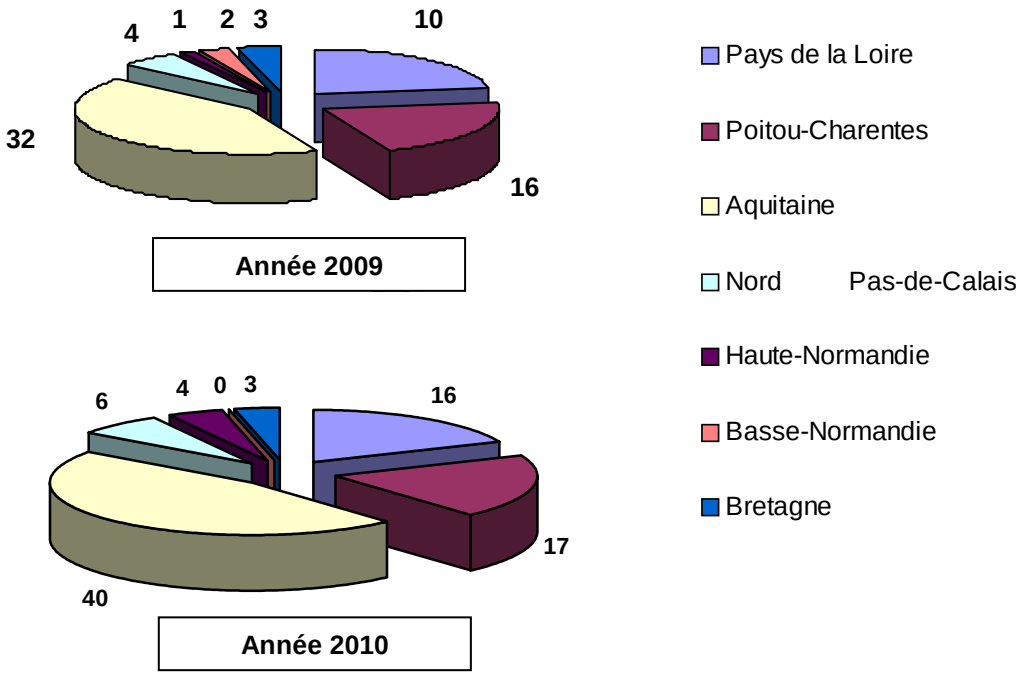

1.5. Les réseaux documentaires

Contribution à la Grande photothèque des Terres de Loire :

« Terres de Loire », association loi 1901, a été créée à l'initiative commune des Ministres chargés de l'Environnement et de la Culture, à l'occasion de la mise en place du Plan Loire Grandeur Nature.
Depuis plus de 15 ans, « Terres de Loire » constitue un fonds photographique comprenant à ce jour plus de 300 000 photos numériques, toutes géo-localisables et classées par communes, bassins versants et ensembles paysagers. Sont ainsi concernés les territoires traversés non seulement par le fleuve Loire, des sources à l'Océan, mais aussi par ses affluents, ainsi que par les fleuves côtiers vendéens associés (soit au total 1/5ème de la France, concernant entièrement ou partiellement 31 départements).
La capitalisation de ces ressources se traduit par l'alimentation en continu du site Internet www.terresdeloire.net - (360 000 visites en 2010).

Le centre de ressources du Forum des Marais Atlantiques a été sollicité afin de diffuser gratuitement ses propres photographies pour l'alimentation de cette Grande photothèque. Une convention a été établie entre nos deux structures.

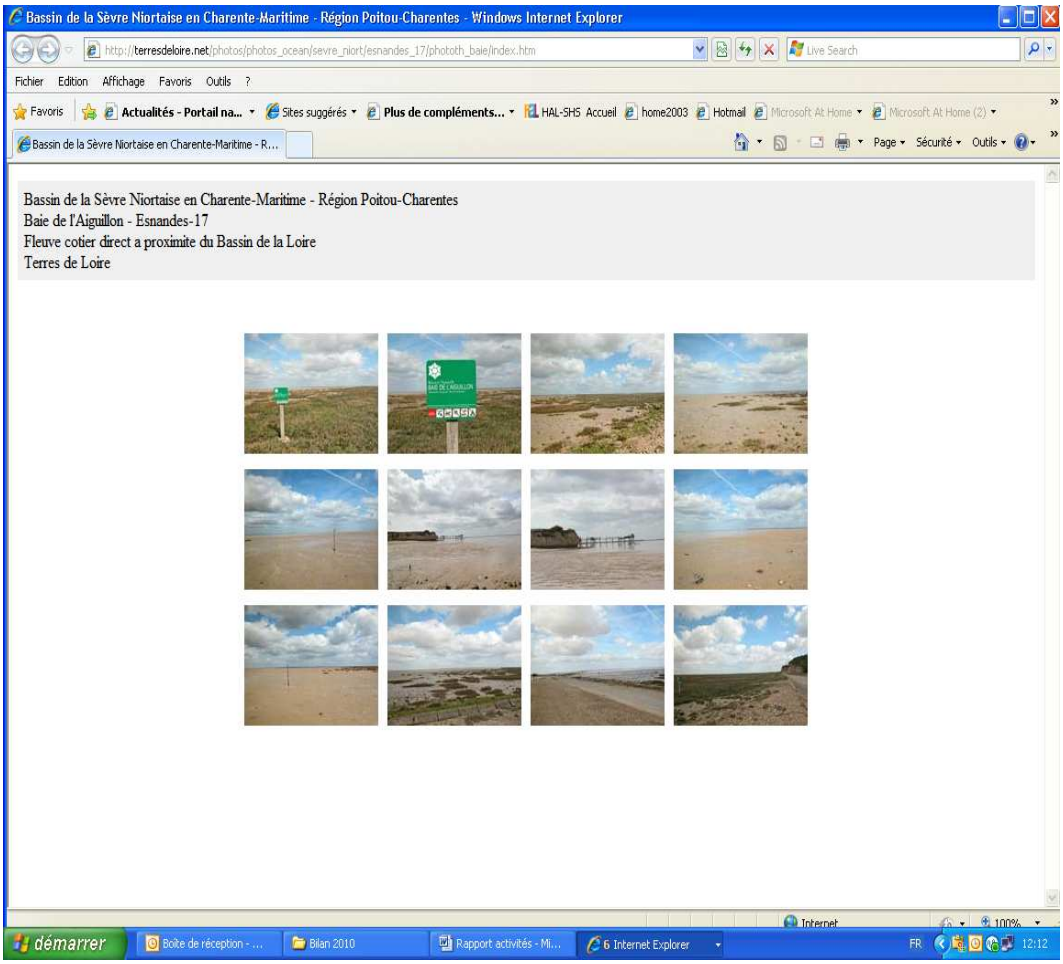
Bassin de la Sèvre Niortaise en Charente-Maritime - Région Poitou-Charentes - Windows Internet Explorer
Bassin de la Sèvre Niortaise en Charente-Maritime - Région Poitou-Charentes
Baie de l'Aiguillon - Esnandes-17
Fleuve cotier direct a proximite du Bassin de la Loire
Terres de Loire
démarrer

Participation à l'alimentation d'une base de données bibliographique sur les connaissances relatives à l'impact du changement climatique sur la biodiversité en France :

L'objectif de la base bibliographique CCbio est de répondre à un besoin de connaissances relatives à l'impact du changement climatique sur la biodiversité en France. Cette demande est à l'initiative du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du logement.

Le Forum des Marais Atlantiques a contribué à l'alimentation de cette base en lui proposant l'ensemble de ses documents traitant de ce sujet (32 références bibliographiques envoyées en 2010).

Site internet : http://ccbio.gip-ecofor.org/

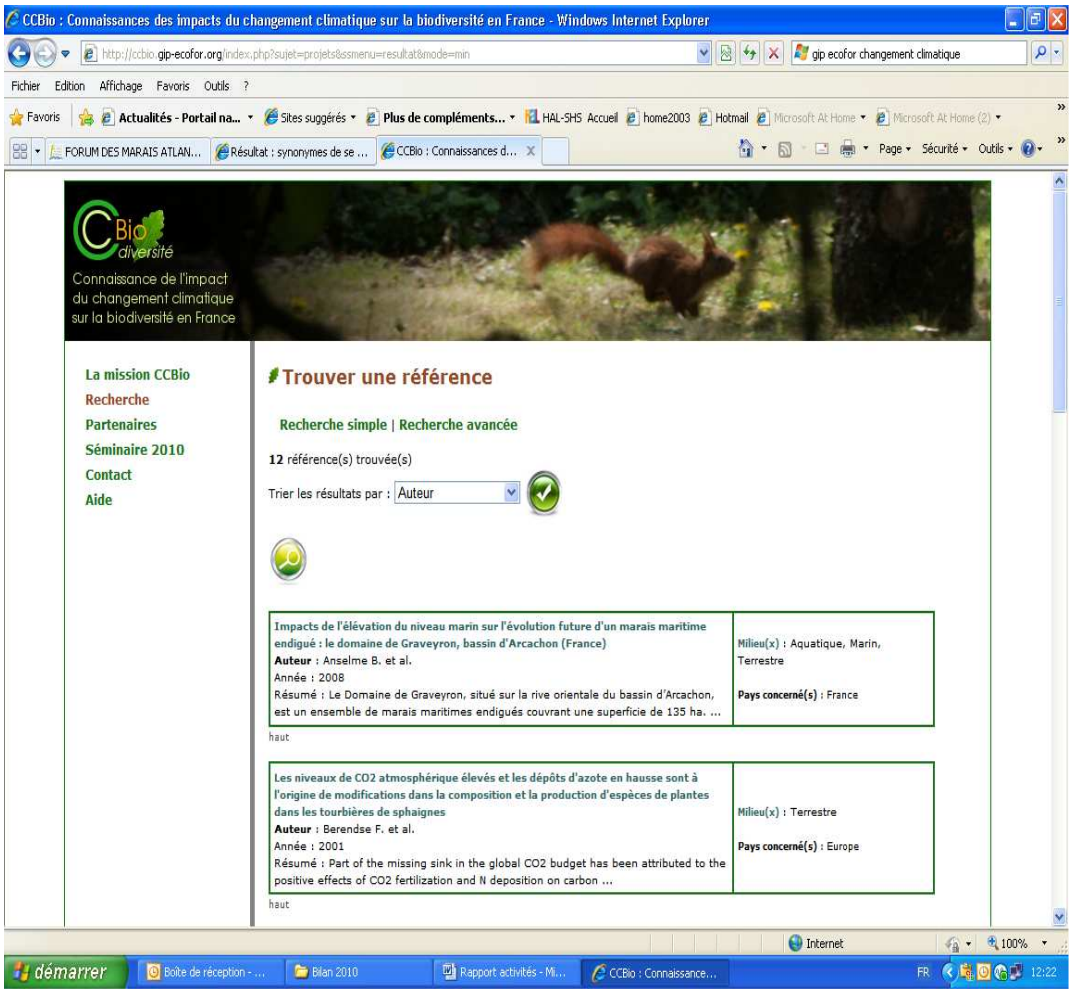
CCBio : Connaissances des impacts du changement climatique sur la biodiversité en France - Windows Internet Explorer
Connaissance de l'impact du changement climatique sur la biodiversité en France
La mission CCBio
Recherche
Partenaires
Séminaire 2010
Contact
Aide
Trouver une référence
Recherche simple | Recherche avancée
12 référence(s) trouvée(s)
Trier les résultats par : Auteur
Impacts de l'élévation du niveau marin sur l'évolution future d'un marais maritime endigué : le domaine de Graveyron, bassin d'Arcachon (France)
Auteur : Anselme B. et al.
Année : 2008
Résumé : Le Domaine de Graveyron, situé sur la rive orientale du bassin d'Arcachon, est un ensemble de marais maritimes endigués couvrant une superficie de 135 ha. ...
Milieu(x) : Aquatique, Marin, Terrestre
Pays concerné(s) : France
haut
Les niveaux de CO2 atmosphérique élevés et les dépôts d'azote en hausse sont à l'origine de modifications dans la composition et la production d'espèces de plantes dans les tourbières de sphaignes
Auteur : Berendse F. et al.
Année : 2001
Résumé : Part of the missing sink in the global CO2 budget has been attributed to the positive effects of CO2 fertilization and N deposition on carbon ...
Milieu(x) : Terrestre
Pays concerné(s) : Europe
haut
démarrer

2. *Le système d'information « acteurs-actions en zones humides du littoral Atlantique, Manche et Mer du Nord »*

Gestion du système d'information « acteurs-actions »

Le Système d'Information du Forum des Marais, mis en place depuis 1998, est composé de données documentaires (cf. ci-dessus), de données alphanumériques, gérées depuis 2003 sous SQL Serveur et de quelques données cartographiques notamment pour les associations syndicales de propriétaires. L'administration du Système de gestion de Bases de données permet de saisir, de gérer, de mettre à jour, de diffuser et d'analyser les données suivantes :

- les données documentaires ;
- les données générales sur les structures partenaires du Forum.

Aujourd'hui, environ 2 780 organismes sont référencés dans la base dont 210 travailleurs indépendants tels agriculteurs, ostréiculteurs, … et plus de 250 organismes hors façade de l'Atlantique, la Manche et la Mer du Nord (Ile de France, Rhône-Alpes, Europe, …). On compte également un peu plus de 3 800 personnes référencées dans ces organismes (doublons pour les élus – mairie, Conseil général, Conseil régional, EPCI, …) ;

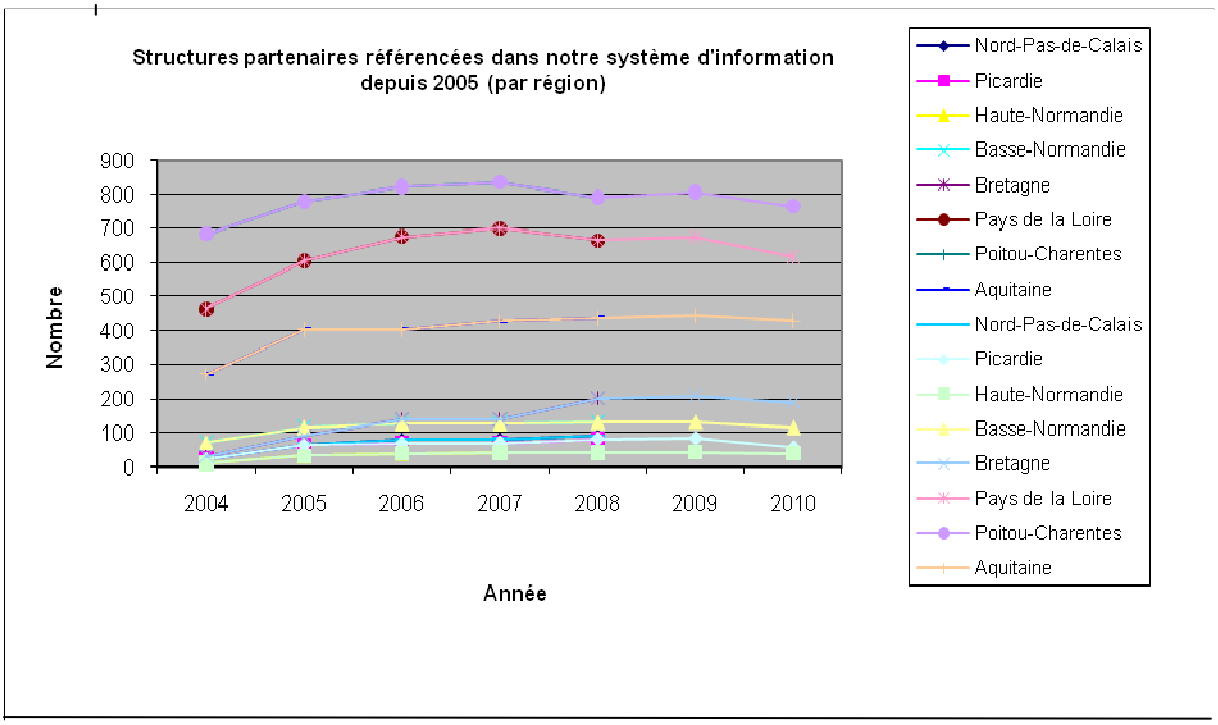

Représentativité régionale des organismes partenaires
du Forum des Marais Atlantiques

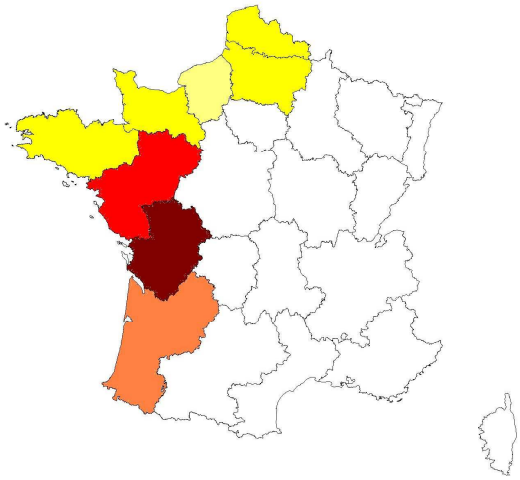

Depuis 2004, le Forum des Marais Atlantiques sur la base des « Organismes » a mis en place des fiches « structures et actions en zones humides ». L'objectif était d'identifier les acteurs pour une meilleure reconnaissance des structures et des territoires.

En 2009, cette action a été supprimée (faute de financement). Ainsi, un peu plus de 1 000 fiches ont été supprimées du Système d'Information et ne sont aujourd'hui donc plus accessibles depuis le site Internet du Forum des Marais Atlantiques (suppression de l'interface de recherche fin décembre 2009).

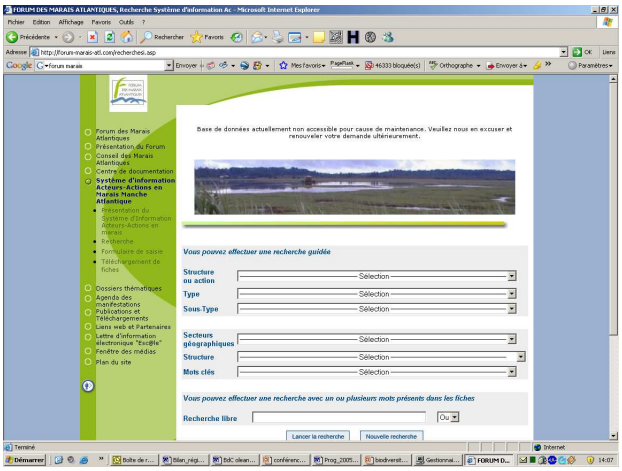
Base de données actuellement non accessible pour cause de maintenance. Veuillez nous en excuser et renouveler votre demande ultérieurement.
Vous pouvez effectuer une recherche guidée
Vous pouvez effectuer une recherche avec un ou plusieurs mots présents dans les fiches

Adresse supprimée : http://forum-marais-atl.com/recherchesi.asp

3. Le site Internet et de la lettre électronique Esc@le

Le site Internet du Forum des Marais Atlantiques (www.forum-marais-atl.com), remanié en avril 2004 fait l'objet d'un enrichissement régulier ; cet outil peut être utilisé par toute l'équipe pour enrichir et mettre à jour le site Internet.

Rappel – arborescence du site Internet

- **Présentation du Forum des Marais Atlantiques** : une page reprend le contexte de la création du Forum, son fonctionnement, ses missions Pôle relais, les membres de l'équipe, leur fonction et leurs coordonnées ;

- **Conseil des Marais** : les programmes, les comptes-rendus et les visuels des intervenants des Conseils des Marais sont disponibles sur cette page ;

- **Centre de documentation :** cette rubrique est en cours de modification suite à la mise en place du nouveau logiciel de gestion documentaire (Alexandrie) :http://www.forum-marais-atl.com:8083/documentation ;

- **Dossiers thématiques** : plusieurs thématiques sont traitées en fonction des problématiques des acteurs locaux et des actions du Forum des Marais Atlantiques - veille juridique sur les inventaires, biodiversité en Pays de la Loire, inventaire et caractérisation des zones humides, associations syndicales de propriétaires en zones humides, mesures agroenvironnementales, la gestion des espèces envahissantes ;

- **Réseau Partenarial des Données sur les Zones humides** : présentation de l'action, interface de cartographie en ligne, intégration de données et mise à jour, tutoriel ;

- **Agenda des manifestations** : listing des séminaires et rencontres organisés par le Forum depuis 1998 avec leur programme, les invitations et les comptes-rendus ;

- **Actualités chez nos partenaires** : listing des séminaires, des rencontres et des colloques organisés par nos partenaires avec le thème traité, la date et le lieu. Intégration d'un flux RSS pour le suivi des manifestations depuis le site Gest'eau ;

- **Publications et téléchargement** : accès à l'ensemble des publications du Forum des Marais Atlantiques (au format PDF) soit en les téléchargeant, soit en les commandant à l'aide du formulaire de commande en ligne ;

- **Esc@le en marais atlantiques :** lettre électronique sur les problématiques actuelles ;

Fréquentation du site Internet du Forum des Marais Atlantiques

Volumétrie	A	A - 1	A - 2
Pages vues	123 324	+4,7%	+14,6%
Visites	51 405	-0,6%	+30,0%
Visiteurs cumulés	45 369	-2,0%	+24,2%

La fréquentation du site, en constante augmentation depuis sa création, a connu en 2010 une augmentation du nombre de pages vues mais une légère baisse du nombre de visites (200 visites en moins), principalement en raison de :

- la baisse du nombre de lettres électroniques suite à la réflexion et l'analyse des pôles-relais pour l'uniformisation des informations comme le montre la figure ci-dessous. En effet, seulement 5 lettres électroniques ont été envoyées, plus un appel à contribution RAMSAR en 2010 (contre 12 lettres en 2009) ;
- de la suppression de la page de recherche documentaire en avril ;
- de la diminution du nombre d'évènements mis en ligne pour leur transfert vers le site portail zones humides ;
- de la multiplication des sites Internet réalisés ou co-réalisés par le Forum des Marais Atlantiques (IPZH 29, réseau Agence de l'Eau Loire-Bretagne, réseau Agence de l'eau Adour-Garonne, réseau ORENVA,…) et le transfert des informations vers ces derniers. Il serait intéressant d'additionner l'ensemble des statistiques afin d'obtenir un chiffre global.

Pics liés aux envois de la lettre électronique

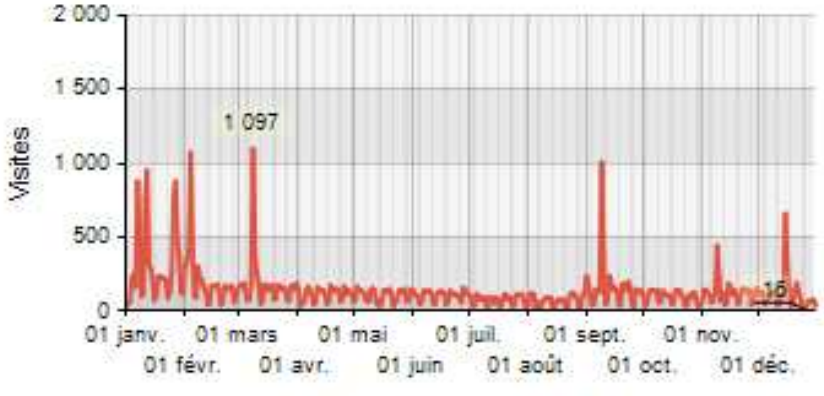

Quelques chiffres pour 2010

Top 30 des pages les plus visitées :

Pages	Visites	Chargements (pages)
Total (Global)	51 405	123 324
acceuil forum des marais atlantiques	13 403	19 922
rpdzh sig	4 122	8 668
dossiers thematiques inventaire	3 660	5 327
rpdzh presentation	3 267	4 307
dd plante envahissante	2 713	3 125
telechargement bilan	2 376	3 455
dd especes animales	2 156	2 456
un projet pour les zones humides	1 988	2 746
centre documentation presentation	1 801	2 326
dossiers thematiques presentation	1 783	2 301
pole relais	1 454	1 854
telechargement marais mode d emploi	1 402	1 997
conseil marais 9	1 306	1 775
voeux 2010	1 286	1 674
ramsar 2010	1 275	1 636
escale 54	1 227	1 585
escale 56	1 226	1 841
dossiers thematiques veille juridique dtr	1 189	1 563
escale 53	1 051	1 553
escale 52	1 049	1 565
escale 55	1 034	1 428
equipe fma	967	1 210
assemblee originale	961	1 224
telechargement lettre	937	1 173
escale 58	920	1 153
dossiers thematiques zhiep zsge	870	1 067
telechargement cahier	796	1 098
ramsar 2009	776	934
demande gwern	754	1 123
dossiers thematiques biodiversite	709	855

Comme les autres années, on note un gros intérêt des internautes pour les documents synthétiques « dossiers documentaires » (espèces envahissantes, biodiversité en Pays de la Loire, inventaire des zones humides, veille juridique, etc.) représentant des informations à forte valeur ajoutée.

La cartographie, avec le « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides », (RPDZH) représente la page la plus visitée.

Les autres pages les plus consultées sont celles sur lesquelles nous avons le plus de communication par le biais des éditions (guide, lettre, escale en marais, etc.), des événements (conférence biodiversité, RAMSAR, …).

Remarques :

- Ces 30 premières pages représentent les pages mises à jour régulièrement (dossier « espèces envahissantes », le centre de documentation, le « RPDZH », les lettres électroniques « esc@le en marais atlantiques », inventaires en zones humides, …);
- Elles traitent des problématiques du moment (colloque, inventaire, téléchargement de guide, …) ;
- le référencement choisi par le Forum des Marais Atlantiques est gratuit mais nécessite du temps (référencements manuels sur plus de 100 sites Internet notamment les moteurs de recherche, les annuaires généralistes, les annuaires thématiques, les partenaires eux-mêmes, …).

La carte ci-dessous montre que les internautes sont localisés principalement sur la façade Atlantique surtout sur les régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne et Aquitaine (mais également l'Ile de France – 2ème région).

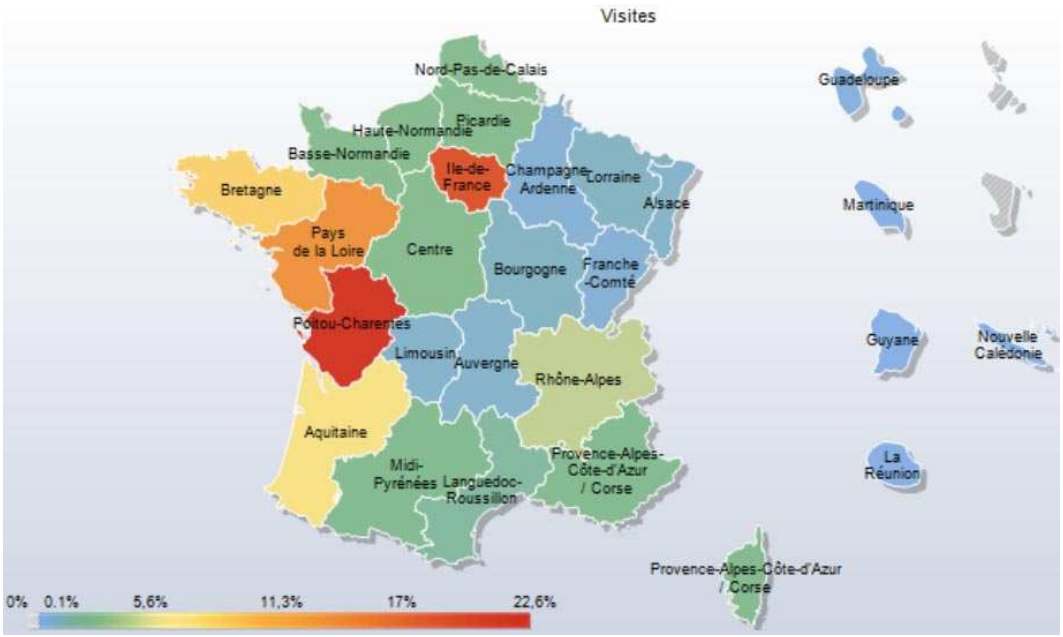

A noter que le projet « Expérimentation d'un référentiel départemental sur les zones humides : l'inventaire permanent des zones humides sur le département du Finistère » a été très largement suivi ; la région Bretagne est passée en 4e position devançant ainsi la région Aquitaine (4ème depuis 2000).

Création et/ou mise à jour de pages depuis le début de l'année 2010

- mise à jour de la page « Pôles-relais » ;
- page « projet Biodiversité en Pays de la Loire » accompagnée de la création d'un dossier documentaire spécifique (références présentes au centre de documentation sur la thématique Biodiversité en Pays de la Loire) ;
- « mesures agroenvironnementales » ;
- « inventaire et caractérisation des zones humides » avec la création d'une page sur les ZHIEP et ZSGE;
- « veille juridique,… » : suivi et analyse de l'arrêté du 24 juin et de la circulaire d'application du 25 juin ;
- compléments d'information sur l'équipe du Forum avec les missions spécifiques par chargé de mission ;
- appel à projets : Journée mondiale des zones humides 2011 ;
- journée « Zones humides et agriculture » - programme et mise en ligne des diaporamas ;
- journée mondiale des Zones Humides – information, manifestations, localisation des manifestations sur l'interface de cartographie du RPDZH ;
- 9ème Conseil des Marais : programme, diaporamas ;
- Création de flux RSS vers l'agenda des manifestations, la cartographie, ...

Depuis juin 2004, le Forum a mis en place une lettre électronique « Escale en marais atlantiques », envoyée à toutes les personnes possédant un courriel (sauf refus) : environ 3 450 personnes (contre 3 200 personnes en 2009, 2 800 en 2008 et 2 000 en 2007). Une page d'inscription permet aux internautes de s'inscrire volontairement à cette lettre : 530 en 2009 (contre 473 inscriptions en 2008 et 330 en 2007).

Comme toute lettre électronique, cet envoi permet d'offrir aux partenaires du Forum des Marais Atlantiques une information plus proche de l'actualité, de suivre les problématiques du moment, d'être au courant des bulletins signalétiques du mois, des publications du Forum, des évènements du Forum et des partenaires, …

En 2010, seulement six lettres électroniques ont été envoyées (contre douze en 2009) :

- Esc@le en marais atlantiques n°52 : Conseil des Marais et RAMSAR 2010;
- Esc@le en marais atlantiques n°53 : Conseil des Marais ;
- Esc@le en marais atlantiques n°54 : Plan national d'action pour la sauvegarde des zones humides ;
- Esc@le en marais atlantiques n°55 : diaporamas Conseil des Marais – RPDZH ;
- Esc@le en marais atlantiques n°56 : Journées d'information et d'échanges SIGT, SEACASE, RPDZH, ZHIEP-ZSGE, ICHN ;
- Esc@le en marais atlantiques n°57 : appel à contribution pour la lettre « escale ».

Comme les autres années, on note un gros intérêt des internautes pour les documents synthétiques « dossiers documentaires » (espèces envahissantes, Natura 2000, biodiversité en Pays de la Loire, Anguille, …) représentant des informations à forte valeur ajoutée. Les dossiers documentaires et les dossiers thématiques sont ainsi très sollicités (actions du Forum, textes réglementaires, références documentaires…).

Les consultations

2009	***2010***
51 687	*51 405*

Pages / rubriques consultées	*Nombre de requêtes 2009*	*Nombre de requêtes 2010*
Centre de documentation	*20 470*	*13 150*
page : *bulletin signalétique*	*373*	*340*
page : *sélection documentaire*	*325*	*239*
page : *recherche documentaire dans la base bibliographique*	*1 353*	*172*
page : *présentation du centre de documentation*	*1 108*	*1 801*
page : *dossier documentaire « espèces animales nuisibles »*	*2 803*	*2 156*
page : *dd « espèces végétales nuisibles »*	*4 316*	*2 713*
page : *dd « Natura 2000 »*	*642*	*424*

page : *dd « Biodiversité en Pays de la Loire »*	*683*	*445*
page : *dd « Anguille »*	*837*	*494*
page : *dd « sig »*	*592*	*448*
page : *dd « élevage en marais »*	*535*	*445*
page : *dd « mesures agroenvironnementales »*	*649*	*390*
page : *dd « marais acquis »*	*289*	*235*
page : *dd « prestataires travaux entretien des marais »*	*110*	*115*
page : *dd « sel de l'atlantique»*	*388*	*336*
page : *dd « inventaire et caractérisation des zones humides»*	*331*	*347*
page : *dd « associations syndicales de marais»*	*57*	*43*
page : *dd « entretien & aménagement de marais»*	*567*	*396*
page : *dd « chasse zones humides, conservation de la nature »*	*496*	*646*
page : *dd « documents pédagogiques sur les zones humides »*	*inexistante*	*163*
Panorama presse	*501*	*510*
Expositions	116	292

4. "Forum", la lettre des marais atlantiques

La documentaliste coordonne l'édition de la lettre « Forum, la lettre des marais atlantiques ». Elle est éditée à raison de deux numéros par an et diffusée à l'ensemble du fichier « adresses » (4 000 destinataires référencés).

En 2010, deux numéros ont été édités : le n°20 en janvier et le n° 21 en septembre de la même année.

N°20 diffusé début janvier 2010 :

Janvier 2010
n° 20

la lettre des marais atlantiques

Forum

Pages 2 à 3
Le Forum en action
• L'évaluation des mesures agroenvironnementales en zones humides dans la région des Pays de la Loire

Pages 4 à 6
Vivre en marais
• Le cadre national de la Trame verte et bleue

Page 7
Vivre en marais
• Les marais du Daviaud, 10 ans de gestion au service des marais atlantiques

Page 8 à 9
Acteurs en marais
• Quand le web est un service rendu à la nature ou la force des réseaux

Pages 10 à 11
Acteurs en marais
• La régulation des moustiques : des techniques adaptées à l'écologie des zones humides

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

Marais d'Yves
© Conservatoire du littoral

Editorial

Les interrogations sur les conséquences des changements climatiques sont une nouvelle occasion de souligner l'intérêt des zones humides dans un territoire. En effet, ces « infrastructures naturelles » seront un des meilleurs remparts contre les effets encore incertains de ces changements : remontée du niveau de la mer ? Tempêtes ? Modifications brutales des régimes hydrologiques ? Sur tous ces plans, la présence de zones humides fonctionnelles permet d'amortir les chocs, d'offrir aux événements naturels potentiellement dangereux des espaces de dissipation destinés à en réduire les impacts. Elle est aussi la meilleure assurance pour la conservation d'un cycle de l'eau capable de s'adapter.

Cette contribution à la gestion des risques est essentielle pour préparer l'avenir. Mais ce n'est pas la seule. Les zones humides resteront comme aujourd'hui des puissants poumons de biodiversité, ainsi que des organes efficaces et peu coûteux en matière de qualité de l'eau. Comment garantir la qualité des eaux littorales pour la pêche et la conchyliculture si nos marais ne jouent pas leur rôle de filtration et de production trophique ? Cette qualité ne s'est-elle pas déjà dégradée dangereusement, et ne faut-il pas reconsidérer globalement la place de zones humides fonctionnelles à tous les niveaux des bassins versants ?

Mais si ces zones humides sont si utiles à tous, encore faut-il qu'elles puissent être prises en charge, que les gens qui y vivent y trouvent la source de leur prospérité.

Dans le cas des marais atlantiques, une surface d'environ 300 000 ha aujourd'hui intégrée au domaine terrestre dulcaquicole par le jeu des endiguements et de la poldérisation, se situe à une altitude inférieure aux plus hautes eaux marines[1]. Beaucoup sont des zones humides, prairies de marais pour l'essentiel. Qu'en sera-t-il demain ? Il ne sera pas toujours possible ni économiquement acceptable de maintenir ces surfaces à l'écart de l'influence marine. Le trait de côte, souvent mobile dans les périodes passées, plutôt fixé aujourd'hui, évoluera à nouveau demain. La place respective des zones humides d'eau salée, saumâtre ou douce posera alors de sérieuses difficultés, les réponses devront intégrer les multiples facettes de la biodiversité patrimoniale, des cycles trophiques et de l'eau, des activités humaines… L'accompagnement socio-économique de ces évolutions, le maintien des fonctions écologiques qui y sont associées nécessiteront des réflexions poussées, de la transparence et de la démocratie, au risque de subir les événements et devoir faire face à des dysfonctionnements graves.

Cet exercice de (re)découverte de la mobilité du trait de côte, d'anticipation sur des changements plus ou moins prévisibles dans le temps, est difficile mais passionnant. La place des zones humides et des services écosystémiques qu'elles rendent devrait y être centrale.

Patrick Bazin
Conservatoire du littoral

[1] Les conséquences de cette configuration ont été précisément décrites par Fernand Verger. Verger, F. 2009. Zones humides du littoral français. Paris : Belin. 448 p.

Afin de faire évoluer nos produits d'information tout en gardant notre charte graphique, nous avions sollicité fin 2009 quelques agences de communication. Nous avons retenu l'une d'entre elle, l'agence « Montgomery Ouest », qui a créé une nouvelle maquette pour notre lettre d'information « Forum » éditée en septembre 2010.

N°21, diffusé début septembre 2010 :

la lettre des marais atlantiques
forum
Septembre 2010 N° 21
Pages 2 à 3
Défenses contre la mer : Xynthia impose des choix
Pages 4 à 5
La lutte contre les espèces aquatiques envahissantes en Vendée
Pages 6 à 7
Le Syndicat mixte des marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
Pages 8 à 9
Programme Life nature : préservation et restauration des fonctions biologiques des marais de Rochefort
Pages 10 à 11
Le Conservatoire botanique national de Brest et la préservation des zones humides
FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

Exposition sur les zones humides littorales

A l'occasion de la journée Ramsar de 2008, il a été présenté une exposition intitulée « Regards croisés en zones humides » présentant la diversité, la richesse et les fonctions des zones humides littorales. Ces supports d'information (douze panneaux) ont mobilisé les techniques de l'interprétation pour faciliter la lecture de ce milieu complexe qu'est le marais. Conçue pour être itinérante, l'exposition sert aussi de vitrine des zones humides littorales. Cette dernière remporte un vif succès.

Objectif 2 : informer, sensibiliser et animer un réseau des acteurs concernés par la gestion des zones humides

En plus d'apporter une contribution à l'application de la politique du MEEDDTL sur les zones humides, cet objectif vise à réaliser les actions suivantes :

1. Réseau partenarial des données sur les zones humides

Contexte du projet

Le Forum des Marais Atlantiques recense depuis de nombreuses années les structures exerçant des actions sur les zones humides et œuvrant à la préservation de ces milieux. Des mises à disposition d'informations géographiques et des conventions d'échanges sont établies avec les partenaires producteurs de données dans des cadres précis mais de façon ponctuelle et intégrée dans un projet défini. De plus, aujourd'hui, ces données sont accessibles uniquement en interne chez la plupart de ces producteurs de données.

Objectif principal – Valorisation collective de l'information géographique

Les objectifs fondamentaux poursuivis par le Forum des Marais Atlantiques au travers de ce projet de « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides » sont :

- l'amélioration de la connaissance sur la thématique des zones humides (localisation, informations principales et les réponses apportées par les politiques publiques,…) ;
- le renforcement du fonctionnement en réseau des acteurs ;
- la mutualisation des données à forte valeur ajoutée ;
- la création d'une interface de consultation de données et d'informations géographiques sur les zones humides et les rivières (prise en compte du bassin versant) au sein du Forum des Marais Atlantiques et via des réseaux de partenaires.

Ces objectifs sont complémentaires et compatibles avec les systèmes d'information nationaux notamment le Système d'Information Nature et Paysage (SINP) et le Système d'Information sur l'Eau (SIE) et régionaux comme le

Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN) et le Réseau Partenarial des Données sur l'eau (RPDE) Poitou-Charentes.

Actions menées à ce jour :

2008 :

- mise en place d'un cahier des charges, création d'une charte.

2009 :

- Réception des premiers retours avant fin mai et avis sur la charte avec validation de la charte par les financeurs ;
- Constitution entre février et septembre : création de l'interface de consultation en lien avec l'Observatoire Régional de l'Environnement ;
- Réception des premières couches d'information : création des tables attributaires en fonction de la réception des données : format d'échange pour chaque couche (« tronc commun ») ;
- Intégration des premières couches d'information dans l'interface de cartographie de juin jusqu'à décembre ;
- Validation mi-décembre des membres ;
- Mise en ligne tout public mi-décembre.

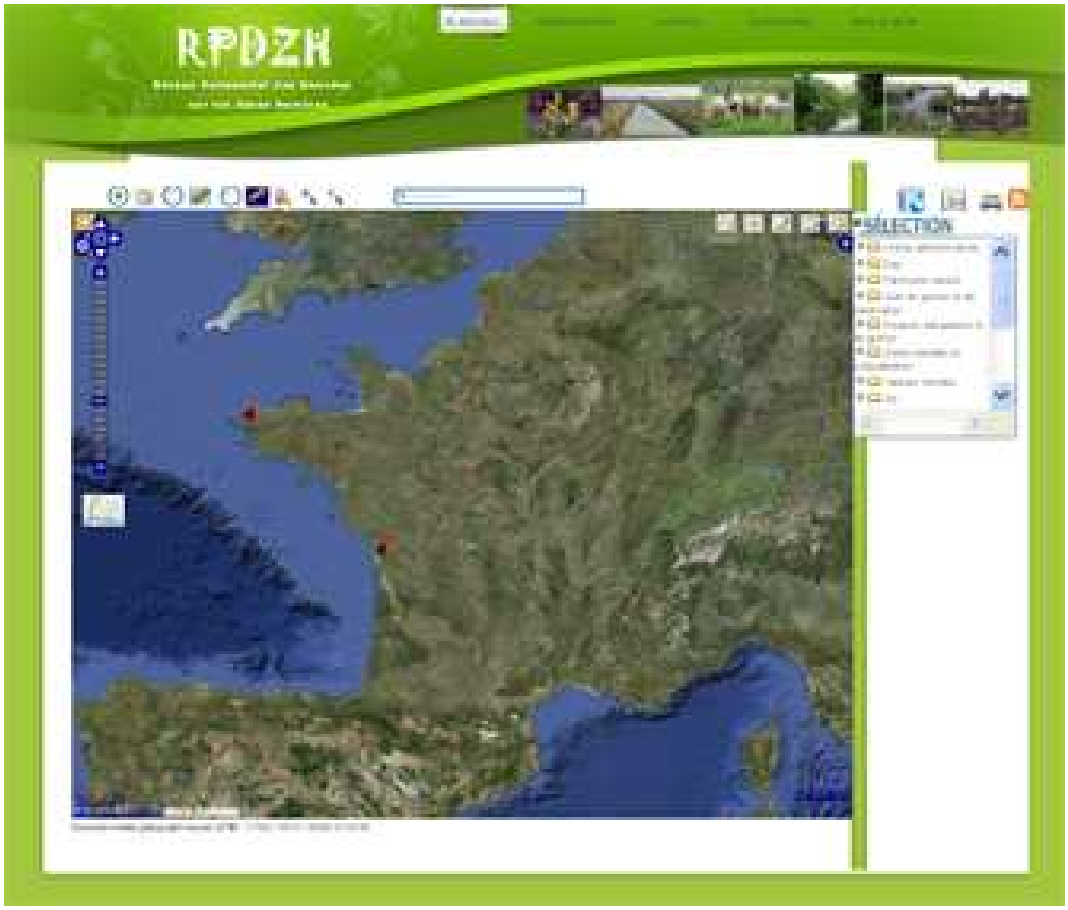

2010 :

L'animation et suivi du réseau : en 2010, le Forum des Marais Atlantiques a contacté plus de 50 partenaires potentiels à savoir les structures porteuses de SAGE et également d'inventaire de zones humides, les associations à caractère environnemental, les structures cynégétiques, …. Il est cependant à noter que les structures ne sont pas encore dans la démarche de mise à disposition de l'information géographique pour les raisons évoquées ci-dessous :

- besoin de faire apparaître les notions de mise à disposition des informations géographiques dans les cahiers des charges (convention d'Arhus, Directive INPIRE ...) ;
- données sensibles sur le territoire en raison des conséquences juridiques (classement en zones humides par exemple) ;
- données en cours d'inventaire et/ou données non validées ;
- problèmes de structuration des données, ...

Malgré ces aspects, on note :

- de nouveaux membres en 2010 (37 membres sur 2009 et 2010) : la DRAAF des Pays de la Loire, le Syndicat de Bassin de l'Elorn, PNR Caps et Marais d'Opale, Agneau AOC Prés salés de la Baie de Somme, Association pour la valorisation de la race bovine maraîchine et des prairies humides, Parc Interrégional du Marais poitevin, Parc Naturel Régional Scarpe - Escaut, CREGENE, Conseil général de la Gironde, …
- de nouveaux partenaires (18 sur 2009 et 2010) - mise à disposition de données sans signature de la charte : Réseau des Grands Sites de France, le Conseil général de la Vienne, Syndicat Mixte de Gestion Ecologique du Marais Breton, Syndicat Mixte Aquaculture et Pêche Pays de la Loire, Conseil général de la Charente-Maritime, EPTB Vienne, Société Avicole Aunis Saintonge, ...

Remarque : l'interface de cartographie (http://www.sig.forum-marais-atl.com/RPDZH.php) est la page la plus visitée après la page d'accueil.

Exemples de données intégrer au Réseau partenarial des données sur les zones humides :

- Zones d'intervention de l'EID Atlantique - 08/11/2010 ;
- "Elevages d'oies blanches et grises" - 08/11/2010 ;
- Zones à dominante humide sur le territoire de l'EPTB de la Vienne - 19/10/2010 ;
- Zones de répartition des eaux superficielles - 02/09/210 ;
- Zones de répartition des eaux souterraines - 02/09/2010 ;
- Zones humides d'importance majeure (ONZH - SOeS) - massifs à tourbières et tourbière - 24/08/2010 ;
- Prélocalisation des zones humides de la Mayenne - 24/08/2010 ;
- Milieux à composante humide en France - 24/08/2010 ;
- P@ges vertes et bleues : BD adresse du Forum des Marais Atlantiques - 24/08/2010 ;
- Réseau des Grands Sites de France - 05/07/2010 ;

- Communaux sur le marais poitevin - 28/06/2010 ;
- Obstacles à l'écoulement - 25/06/2010 ;
- Prélocalisation des zones humides sur le Bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (analyse thématique "densité communale") - 12/05/2010 ;
- ZPENS Charente-Maritime - 11/06/2010 ;
- "Agneaux des Prés-Salés de la Baie de Somme" - 03/03/2010 ;
- Zones à dominante humide - Bassin Dordogne - 25/02/2010 ;
- Scan 25 et 250 - 25/02/2010 ;
- Géologie - 25/02/2010 ;
- Zones à dominante humide Bassin Seine Normandie - 10/02/2010 ;
- Manifestations des journées RAMSAR - Rubrique "Manifestations" (Liste non exhaustive à télécharger) - 2 février 2010 (suppression) ;
- Mise en ligne en partenariat avec la DRAAF Pays de la Loire (cahier des charges) de la couche d'information géographique sur les mesures agro-environnementales territoriales (2009) en Région Pays de la Loire (enjeux "Eau" et "Biodiversité") - 10 janvier 2010.

Exemples de données mises à jour en 2010 :

- Intégration des ENS et des ZPENS en Charente-Maritime et en Gironde - 22/11/2010 ;
- « NATURA 2000 » - 02/11/2010 ;
- Intégration dans la couche "zones humides" des inventaires de l'IPZH29, de la DREAL Limousin, de la DREAL Rhône-Alpes, PNR Scarpe-Escaut, PNR Loire Anjou Touraine - 25/10/2010 ;
- « Contours des SAGE » et des « Contours des contrats de rivière » Gest'eau - 24/09/2010 ;
- Zones humides d'importance majeure (ONZH - SOeS) - 24/08/2010 ;
- Zones humides du Finistère - 16/08/2010 ;
- Patrimoine naturel (INPN) - 06/07/2010 ;
- BD Carthage 2010 - 02/07/2010 ;
- Communaux sur le marais poitevin - 28/06/2010 ;
- Réserves Naturelles Régionales en Aquitaine - 15/06/2010 ;
- Syndicats de marais - 15/06/2010 ;
- Manifestations des journées RAMSAR - rubrique "Manifestations" (liste non exhaustive à télécharger) - 2 février 2010 ;
- SAGE et Contrats rivières (Gest'Eau) - 26 janvier 2010 ;
- Mise à jour de la couche d'information géographique sur les élevages de maraîchine en lien avec l'Association pour la valorisation de la race bovine maraîchine et des prairies humides - www.vache-maraichine.org : informations sur la race bovine maraîchine, l'association, la localisation des élevages, les contacts pour la vente directe (vache, veau, bœuf) – 10 janvier 2010.

Intégration des acteurs de notre système d'Information. Nous avions proposé de localiser les structures identifiées dans notre système d'information sur l'interface de cartographie en apportant les informations suivantes : nom, coordonnées, courriel, site Internet. L'intégration de cette couche d'information dénommée « P@ges vertes et bleues » est accessible directement à la page : http://www.sig.forum-marais-atl.com/RPDZH-

Frame.php?zoom=6&lat=5907053.54506&lon=127191.21505&layers=B0000TTT&layersDyn=ORGANISMES%2C

L'internaute est directement informé du type de la structure, son nom et ses coordonnées. Cette couche sera complétée en 2011 par tous les « Groupements à vocation hydraulique », potentiels maîtres d'ouvrage (travaux d'entretien, restauration, ...).

Le catalogage des données
Afin de rendre cette action compatible avec la Directive INSPIRE, le logiciel Géosource (Norme ISO 19115), installé en 2010, permet d'identifier :

- les producteurs des informations géographiques;
- les métadonnées associées.

Nous mettons ainsi à disposition les métadonnées des données cartographiques avec les dernières mises à jour et proposons également aux internautes 2 types d'abonnement :

- abonnement aux couches d'informations ;
- abonnement aux métadonnées.

Remarque : nous avons également la possibilité de mettre en téléchargement des données via login et mot de passe pour les producteurs d'informations géographiques.

Dans la continuité de cette action, notre souhait est de voir se démocratiser la mutualisation des données cartographiques qui représente un des enjeux de l'animation sur l'année 2011 et de l'intégration des zones humides dans les contrats territoriaux, la trame verte et bleue et autres programmes d'actions.

Listes de membres :

Communauté de Communes du Bassin de Marennes, Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole, Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Atlantique, Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde, Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf, Union des Syndicats de Marais du Sud-Loire, Syndicat Intercommunal des bassins versants de la MAILLARDE et du GUY, Fédération de Pêche de la Somme, EDEN 62 - Syndicat Mixte Espaces DEpartementaux Naturels du Pas-de-Calais, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du MARQUENTERRE, Parc Naturel Régional de Brière, Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Commission Syndicale de la Grande Brière Mottière, Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire, Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise, Communauté de Communes de l'Ile de Ré, Association "CURUMA", Fédération de Pêche du Calvados, ONCFS - Service Départemental de l'Ain, Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes, Gip Loire Estuaire, Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, Syndicat Mixte d'Aménagement des Marais de l'île de Noirmoutier, Fédération des Chasseurs de l'Aisne, Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin du Brivet, Conseil Général du Finistère, Communauté de communes du Pays Fléchois, Conseil général de l'Orne, DRAAF des Pays de la Loire, le Syndicat de Bassin de l'Elorn, PNR Caps et Marais d'Opale, Agneau AOC Prés salés de la Baie de Somme, Association pour la valorisation de la race bovine maraichine et des prairies humides, Parc Interrégional du Marais poitevin, Parc Naturel Régional Scarpe - Escaut, CREGENE, Conseil général de la Gironde ;

Listes de partenaires :

Le Conseil régional des Pays de la Loire, le Conseil régional d'Aquitaine, Institut atlantique d'aménagement du territoire Poitou-Charentes - IAAT, Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Artois-Picardie, INPN, les DREAL, SANDRE, Gest'Eau, SOeS (ex-Ifen), Agence de l'eau Seine-Normandie, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Réseau des Grands Sites de France, le Conseil général de la Vienne, Syndicat Mixte de Gestion Ecologique du Marais Breton, Syndicat Mixte Aquaculture et Pêche Pays de la Loire, Conseil général de la Charente-Maritime, EPTB Vienne, Société Avicole Aunis Saintonge, ...

Listes des couches :

Limites administratives
- Pays
- Région
- Département
- Arrondissement
- Canton
- Commune
- Pays et communauté d'agglomération - Poitou-Charentes
- EPCI à fiscalité propre

Eau

Directive Cadre Eau
Eaux superficielles
Masse d'eau côtière
Masse d'eau de transition
Masse d'eau plan d'eau
Masse d'eau cours d'eau
Eaux souterraines
Masse d'eau souterraine - Niveau 1
Hydrographie - BD Carthage
Circonscription administrative
Délégations pour l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Région hydrographique
Secteur hydrographique
Sous-secteur hydrographique
Zone hydrographique
Hydrographie surfacique
Cours d'eau
Tronçons hydrographiques
Obstacles à l'écoulement
Trait de côte Histolitt
Limites Marées
Patrimoine naturel
Inventaire patrimonial
ZNIEFF I
ZNIEFF II
Protection réglementaire
Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope
Réserve de biosphère
Parc national
Parc naturel marin
Parc naturel régional
Réserve biologique
Réserve biogénétique du conseil de l'Europe
Réserve naturelle nationale
Réserve naturelle régionale
Réserve naturelle volontaire
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
Natura 2000
Directive Habitats - SIC - ZSC
Directive Oiseaux - ZPS - ZICO
Convention internationale
RAMSAR
RAMSAR - Monde
Label national
Réseau des Grands Sites de France

Outil de gestion et de planification
- Couverture nationale en documents d'urbanisme
- Gestion
  - Contrats régionaux et territoriaux
  - Mesures agroenvironnementales Territorialisées
  - Contours des SAGE
  - Contours des contrats de rivière
  - SAGE mis en œuvre
  - SAGE en instruction
  - SAGE en première révision
  - SAGE en élaboration
  - SAGE en émergence
  - Contrat rivière achevé
  - Contrat rivière en exécution
  - Contrat rivière en élaboration
- Réglementation
  - Zone sensible
  - Zone vulnérable
  - Zones de répartition des eaux superficielles
  - Zones de répartition des eaux souterraines

Espaces d'acquisition et de gestion
- Conservatoire du Littoral
- Conservatoires d'Espaces Naturels
- Espaces Naturels Sensibles - ENS
- Zone de préemption Espaces Naturels Sensibles - ZPENS
- Communaux
- Fondation Nationale pour la Protection Français des Habitats et de la Faune Sauvage

Zones humides et prélocalisation
- Zones humides
  - Zones humides
- ONZH - SoeS
  - Zones humides d'importance majeur
  - Tourbières
  - Massifs à Tourbières
- Prélocalisation zones humides
  - Milieux à composante humide -France
  - Zones à dominantes humides - Artois-Picardie
  - Zones à dominantes humides - Seine-Normandie
  - DREAL Basse-Normandie
  - Prélocalisation des zones humides - Loire-Bretagne
  - Prélocalisation des zones humides - Ile de France
  - Prélocalisation des zones humides de Bretagne
  - Zones humides probables en Mayenne
  - Zones humides probables en Sarthe
  - Zones humides probables en Loire-Atlantique
  - Zones humides probables en Vendée

- Zones à dominante humide en Haute-Vienne Bassin Creuse
- Zones à dominante humide en Charente Bassin Vienne
- Zones à dominante humide en Corrèze Bassin Vienne
- Zones à dominante humide en Creuse Bassin Creuse
- Zones à dominante humide en Creuse Bassin Vienne
- Zones à dominante humide en Vienne Bassin Vienne
- Zones à dominante humide en Haute-Vienne Bassin Vienne
- Zones humides élémentaires - Adour Garonne
- Zones à dominante humide - Bassin Dordogne

- Habitats humides
  - Habitats humides - Finistère
- Mares et plans d'eau
  - Mares - Pays de la Loire
  - Roselières
  - Roselières

Sol

- Forêts publiques
- Occupation du sol
  - CORINE Land Cover 2006
- Hydrogéologie-géologie
  - Carte géologique image au 1/50 000
  - Carte géologique image au 1/1 000 000
  - Forages d'eau
  - Banque du sous-sol - Piézomètre - Eau

- Réseaux de mesures
  - Bassins algues vertes - Finistère
- Observatoire Baie de Bourgneuf
  - Points coquillages implantés dans étiers
  - Points eaux douces
  - Points eaux saumâtres marée haute
- Contextes piscicoles
  - Contexte piscicoles

- Risques
  - 17
  - PPRI - 17
  - Aléas inondation - 17

Acteurs

- Association syndicale de propriétaire
- Groupement à vocation hydraulique
- EPTB
- P@ges Vertes et Bleues
- Zones d'intervention EID Atlantique
- Rhizobiôme

Produits marais
- Agneaux de Prés-Salés de la Baie de Somme
- Moutonniers de l'Estuaire de la Gironde
- Association Maraichine
- Oies grises et blanches

Manifestations
- RAMSAR 2011

Scan
- SCAN25 couleur
- SCAN25 Noir et Blanc
- SCAN250

Réseau routier
- Autoroutes
- Nationales
- Départementales

2. Le Conseil des Marais

Le Forum des Marais Atlantiques a consacré cette année 2010 son 9ème Conseil, actualité oblige, à l'empilement des délimitations, zonages et aux difficultés qu'entraine ce mille-feuilles de réglementations.

Contexte

En droit français, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a donné la définition des zones humides et a posé les fondements réglementaires de leur préservation.

Depuis cette date, le contexte législatif et réglementaire en faveur des zones humides a fortement évolué et un ensemble d'outils réglementaires, contractuels et incitatifs a été mis en place.

Affiche évènementielle

L'Orchis tacheté (Dactylorhiza maculata subsp. maculata)
FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES
4 Février 2010
ROCHEFORT
9ÈME CONSEIL DES MARAIS ATLANTIQUES
AU PALAIS DES CONGRÈS DE ROCHEFORT
NOS PARTENAIRES
Avec le concours des membres du Forum des Marais Atlantiques
et de ses partenaires financiers et institutionnels
FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES - Quai aux Vivres – BP 40214 – 17304 Rochefort Cedex
Tél. 05 46 87 08 00 – Fax : 05 46 87 69 90 - e-mail : fma@forum-marais-atl.com - site : www.forum-marais-atl.com

Plusieurs codes traitent désormais des questions d'aménagement et d'usage des zones humides, notamment le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, le code rural, le code minier, le code forestier.

Sur le terrain, l'articulation des différentes dispositions réglementaires liées à l'application de ces codes n'est pas toujours évidente et est source de difficultés.

D'autre part, des délimitations d'origines diverses viennent encore complexifier la mise en œuvre de la palette des instruments réglementaires : périmètres résultant d'inventaire ; périmètres correspondant à des modalités particulières de gestion, tels Natura 2000, périmètre d'application des PPRI, parcs nationaux, réserves de biosphère, arrêté préfectoral de protection de captage d'eau potable, arrêté préfectoral de protection de biotopes, sites classés et inscrits, réserves naturelles, délimitation cadastrale de la propriété privée, etc. ; périmètres des espaces naturels sensibles, zones humides d'intérêt environnemental particulier, zones soumises à contraintes environnementales, zones stratégiques pour la gestion de l'eau, etc. ; et, enfin, périmètres correspondant au soutien à des usages favorables à une préservation durable des zones humides, mesures agro-environnementales, exonération de la taxe sur le foncier non bâti, acquisition foncière, opérations du plan de modernisation des bâtiments d'élevage…

2008, 2009 et ce début d'année 2010 ont été riches en nouveaux textes réglementaires et pour ne citer le plus récent :

- Circulaire du 18 janvier 2010 relative à la mise en œuvre de l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Objectif de cette rencontre annuelle

Lors de ce Conseil des marais qui a rassemblé 218 personnes, nous avons tenté de répondre à un certain nombre de questionnements !
L'articulation des différentes dispositions réglementaires est source de difficultés : ces dernières ne nuisent-elles pas à la cohérence même des dispositifs réglementaires, voire à leur efficacité ?

Si oui, quelles mesures doivent-elles et peuvent-elles être envisagées ?

Les actes du 9ème Conseil des marais ont été édités et sont téléchargeables sur le site du Forum des Marais Atlantiques.

En droit français, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a donné la définition des zones humides et a posé les fondements réglementaires de leur préservation. Depuis cette date, le contexte législatif et réglementaire en faveur des zones humides a fortement évolué et un ensemble d'outils réglementaires, contractuels et incitatifs a été mis en place.

Plusieurs codes traitent désormais des questions d'aménagement et d'usage des zones humides, notamment : le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, le code rural, le code minier, le code forestier. Sur le terrain, l'articulation des différentes dispositions réglementaires liées à l'application de ces codes n'est pas toujours évidente et est source de difficultés. D'autre part, des délimitations d'origines diverses viennent encore complexifier la mise en œuvre de la palette des instruments réglementaires : périmètres résultant d'inventaire ; périmètres correspondant à des modalités particulières de gestion, tel Natura 2000, périmètre d'application des PPRI, parcs nationaux, réserves de biosphère, arrêté préfectoral de protection de captage d'eau potable, arrêté préfectoral de protection de biotopes, sites classés et inscrits, réserves naturelles, délimitation cadastrale de la propriété privée, etc. ; périmètres des espaces naturels sensibles, zones humides d'intérêt environnemental particulier, zones soumises à contraintes environnementales, zones stratégiques pour la gestion de l'eau, etc. ; et, enfin, périmètres correspondant au soutien à des usages favorables à une préservation durable des zones humides, mesures agro-environnementales, exonération de la taxe sur le foncier non bâti, acquisition foncière, opérations du plan de modernisation des bâtiments d'élevage...

Ces difficultés ne nuisent-elles pas à la cohérence même des dispositifs réglementaires, voire à leur efficacité ? Si oui, quelles mesures doivent-elles et peuvent-elles être envisagées ? Sur la base de ces questions, nous vous proposons d'échanger tout au long de ce 9ème Conseil des Marais Atlantiques.

PROGRAMME *du 4 Février* **2010**

MATINÉE

8H30 Accueil des participants

9H00 Discours d'ouverture du 9ème Conseil des Marais Atlantiques

Bernard GRASSET, Président du Forum des Marais Atlantiques, Vice-président du Conseil régional de Poitou-Charentes, Maire de Rochefort

Les délimitations et zonages au service des zones humides ?

9H20 Le mille feuilles de délimitations en zones humides, pour quoi faire ?

Intervenant : Marie-Françoise BAZERQUE, Directrice-Adjointe, DIREN Aquitaine

9H50 Un périmètre pour préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires : Natura 2000

Intervenant : Sylvain HUNAULT, opérateur Natura 2000, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

10H15 Une délimitation pour une gestion intégrée des cours d'eau et des milieux humides : le périmètre SAGE

Intervenant : Hervé PONTHIEUX, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, délégation Ouest-Atlantique

10H40 A chaque zonage, sa fonction : une délimitation pour une mesure contractuelle, les mesures agri-environnementales

Intervenant : Sébastien MERIAU, Chambre d'agriculture de la Charente Maritime

11H00 Pause

11H25 Identification et délimitation des zones humides : Eclairage sur l'arrêté modifié du 24 juin 2008

Intervenant : Christophe DUCOMMUN, Institut National d'horticulture

11H50 De l'inventaire à la gestion : exemple du département du Finistère

Intervenant : Anaëlle MAGUEUR, Chef de projet, Forum des Marais Atlantiques

12H15 Questions croisées avec la salle

13H00 Déjeuner

APRÈS-MIDI

Une mesure fiscale en faveur des zones humides : l'exonération de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)

13H00 Fondement, cadre réglementaire

Intervenant : Yann FONTAINE, responsable Cellule Environnement à la DDAF de la Charente-Maritime

13H30 La procédure d'exonération : Exemple dans le département de la Charente Maritime

Intervenant : Stéphane PELE, Directeur divisionnaire au service de la Fiscalité des particuliers à la DSF de Charente-Maritime

14H00 TABLE RONDE dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité

Zones humides, biodiversité et changement climatique : quelles priorités pour demain ?

Invités : Grands témoins (scientifiques, élus, administratifs, associatifs, ...)

17H15 Clôture du Conseil des Marais Atlantiques

Objectif 3 : coordonner des actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs

Cet objectif comprend prioritairement les actions suivantes :

- Poursuivre la réorientation des activités nationales des Pôles-relais en vue d'une meilleure coordination inter-pôles et aussi avec des acteurs intervenant dans le domaine des zones humides ;

- Assurer la participation des Pôles-relais à des travaux nationaux menés par d'autres acteurs ;

- Organisation et/ou participation à des rencontres territoriales ou nationales, à des formations en lien avec les zones humides,

1. Groupe d'Information Géographique sur l'Eau (GIGE)

1.1. Préambule

Outre la participation depuis 2003 du Forum des Marais Atlantiques aux travaux du Groupe d'Information Géographique sur l'Eau – GIGE (ex-groupe « Référentiels »), l'année 2010 aura tout particulièrement été marquée par sa forte implication dans le ***Sous-groupe GIGE*** (réuni pour la première fois en décembre 2008).

Enjeux :
La directive-cadre sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000 fixe aux politiques de l'eau un objectif de reconquête de la qualité des eaux et de leur bon état écologique pour 2015. Le Système d'Information sur l'Eau (SIE), qui est un outil pour la mise en œuvre de ces politiques, s'appuie sur des méthodologies et des référentiels communs aux différents acteurs de l'eau. L'ONEMA définit et met à disposition le référentiel technique du SIE, notamment en ce qui concerne les données géographiques : jeux de données de référence (ou référentiels), l'organisation et l'emploi de ces données et les outils correspondants, dont le référentiel hydrographique BD Carthage® (Base de Données sur la CARtographie THématique des AGences de l'eau et du ministère de l'Environnement).

Objectifs du Sous-groupe :
La constitution de ce groupe répond aux besoins de développer un cadre de référence méthodologique dans le but d'actualiser le référentiel hydrographique français BD Carthage.

Organisation :
Le groupe « actualisation » est un sous groupe du GIGE. A ce titre, il est piloté par l'ONEMA et animé par un partenaire du SIE (binôme Agence de l'eau Artois-Picardie et Agence de l'eau Seine-Normandie) avec l'appui du secrétariat technique du Sandre. (Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau). Il est composé des membres du GIGE et de l'IGN.

Au vu du nombre important de réunions en 2009, (4 réunions Groupe GIGE et 5 réunions Sous-groupe GIGE) et de l'abondance des thèmes traités, ce bilan des travaux a été rédigé de manière chronologique par ordre de déroulement des réunions.

Informations pratiques
"Groupe" : Groupe de travail national « Information Géographique sur l'Eau » - GIGE
"Sous-groupe" : Sous-groupe GIGE portant sur l'actualisation du référentiel hydrographique français BD CARTHAGE

Activités 2010 du« Groupe » et du « Sous-groupe » :

Date	Réunion	Objet / CR
25/01/2010	Sous-groupe GIGE à l'ONEMA - Vincennes	o Validation CR Décembre 2009 o Planification du projet o Projet SIE Pesticides o Présentation des besoins des organismes o Rédaction modèle de données
26/04/2010	Groupe GIGE à l'ONEMA - Vincennes	o Point sur le groupe « Carthage » o Système de références géographiques du SIE o Profil de métadonnées o Point sur le groupe « zonage » o Point sur le rapportage o Dictionnaire du GIGE o Dictionnaire Masses d'eau 1.2 o Versionnement des entités o Ecrins :état d'avancement et perspectives
09/06/2010	Groupe GIGE à l'ONEMA - Vincennes	o Point sur le Wise TG de Madrid o BD Carthage Guyane o Bassin Versant de Masse d'eau / Sous-zones hydrographiques o Actualisation de la BD Carthage o Projet SYRAH o Référentiels o Catalogue de métadonnées o Gouvernance du GIGE

06/09/2010	Groupe GIGE à l'ONEMA - Vincennes	Réunion plénière du groupe information géographique ayant pour ordre du jour o Scénario d'échange masses d'eau pour mise à jour du référentiel national conforme au dictionnaire 1.2 o Saisie pour avis du GIGE sur le projet OSMOSE o INSPIRE o Gouvernance du GIGE dans le cadre de la démarche qualité du SIE o BD Carthage o BD Carthage 2010 o Suites à donner au projet de mise à jour du référentiel hydrographique présenté à la CNP.

2. Groupe de travail sur les invasions biologiques en milieux aquatiques (IBMA)

Activités 2010 du groupe IBMA : Dates de rencontres

Date	Lieu	Objet / CR
19/02/2010	Siège ONEMA - Vincennes	Discussions autour de la mise en place d'un programme de recherche sur la dimension économique de la gestion des invasions biologiques des milieux aquatiques. Pas de CR. Présentation support de discussion « Economie et espèces invasives-25nov.ppt » de
20-21/04/2010	Siège ONEMA - Vincennes	Avancement des tâches du groupe 2010 et préparation du colloque d'octobre. « 100507_CR 4ème réunion GT IBMA_NP190510.doc»
12-14/10/2010	Siège ONEMA - Vincennes	Colloque national du groupe IBMA.(excusé). Contenu : « dossier participant(1).pdf »

Travaux du groupe IBMA :

Date	Objet
Janvier /2010	Incitation du groupe IBMA à intégrer des spécialistes de la frange côtière. Contacte et Rencontre des biologistes marins pour les informer de l'existence du groupe IBMA (Ifremer la Tremblade, université La Rochelle, Station Biologique de Roscoff).
Février / 2010	Fourniture des renseignements aux animateurs du groupe IBMA sur les espèces de substitution dans le cadre de la filière horticole et des jardineries
Février 2010	Fourniture de la bibliographie et des références de spécialistes sur les eaux de Ballast (principale source d'infestation côtières pour les organismes marins).
Mars 2010	Relais en régions atlantiques pour la poursuite de l'enquête nationale V1 sur les espèces invasives Relais pour diffuser auprès de scientifiques le projet de création d'un groupe international d'experts sur la biodiversité
Avril 2010	Veille : information des animateurs du groupe IBMA sur une enquête nationale mise en place sur les invasives par la fédération française des syndicats de rivière et assimilés. Information des animateurs du groupe IBMA de l'existence du groupe « initiative sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer » mis en place par le comité français de l'UICN Travail d'enrichissement et validation de la liste des EEE établie par le groupe IBMA
Mai 2010	Contact avec la responsable du « plan national d'action pour le vison d'Europe »
Juin 2010	Réponse et relais à l'enquête du MEDDAT confiée à Bio intelligence service sur les EEE.
Septembre 2010	Relais d'information sur les travaux d'IBMA auprès des groupes de gestion locaux (Poitou-Charentes)
Décembre 2010	Relais en régions atlantiques pour la relance de l'enquête nationale V2 sur les espèces invasives

3. Groupe National et groupe restreint pour les Zones Humides, Groupe Ramsar

Groupe restreint sur RAMSAR et les zones humides	
Date de réunion	**Ordre du jour**
24 août 2010	1) Date et lieu de ces rencontres 2) Définition di thème retenu 3) Elaboration du programme

Groupe de travail restreint du Groupe National pour les Zones Humides	
Date de réunion	**Ordre du jour**
06 mai 2010	1) Débat sur l'entretien des cours d'eau et le drainage et réflexion sur la préparation d'un guide sur ces sujets : 2) Présentation du tableau de mise en œuvre du plan d'action et remarques 3) Suite du planning
10 novembre 2010	1) Présentation et débat sur : ▪ Projet de MAE « zone humide » (1 heure) ▪ Bilan sur la mise en œuvre de l'arrêté du 1er octobre (1 heure) ▪ Mise en œuvre de l'action 19 : « Organiser les données sur les zones humides » ; 2) Présentation des résultats de la consultation sur la CESP (Cabinet Mensia) ; 3) Planning et date de la prochaine réunion du groupe national début décembre et organisation du 2 février 2011 ; 4) Info sur les projets en cours ou à venir (30 mn) : ▪ Mission CGAAER-CGEDD ▪ Saisine de l'académie d'agriculture ▪ Evaluer les conséquences des modifications de critères de l'ICHN ▪ Guide drainage ▪ Circulaire et manuel sur les ZHIEP ▪ Appel à projet ZH et milieu urbanisé ▪ Colloque EPTB ▪ Actualisation du dictionnaire des données du SANDRE ▪ Projet INRA St Laurent ▪ Parc national 5) Outils de communication à préparer en 2011 : Calendrier ZH et brochure Ramsar AEWA ; 6) Points divers

Groupe National pour les Zones Humides	
Date de réunion	**Ordre du jour**
07 juillet 2010	1) Note sur le renouvellement de l'enquête à dires d'experts sur les zones humides en France; 2) Avis du Muséum sur les 5 propositions de sites Ramsar; 3) Compte-rendu de la réunion MedWet; 4) Note du Haut Commissaire de Nouvelle-Calédonie à propos du séminaire prévu au mois d'août à Nouméa; 5) Courrier de la DEB à l'intention de l'ONEMA, des agences de l'eau et des DREAL au sujet de la synthèse des zones à dominantes humides.

4. Groupe de travail pour l'élaboration d'une « Cartographie nationale des zones humides »

Date	Lieu	Objet / CR
06/10/2010	MEEDDTL – Paris	Groupe de travail « Cartographie nationale des zones humides »
29/11/2010	MEEDDTL – Paris	Groupe de travail « Cartographie nationale des zones humides »

5. Réunion « Inter-Pôles », Comité de pilotage « Portail National Zones Humides »

Date	Lieu	Objet / CR
07/06/2010	ONEMA - Vincennes	Réunion Inter-Pôles
16/06/2010	Fédération des Parcs Naturels Régionaux – Paris	Réunion Inter-Pôles, Inter Agences, ONEMA, MEEDDTL
28/06/2010	ONEMA - Vincennes	Comité de pilotage du portail national Zones Humides
07/12/2010	ONEMA - Vincennes	Comité de pilotage du portail national Zones Humides

6. Colloques, séminaires, rencontres nationales et/ou Inter régionales – Inter bassins

Date	Lieu	Objet / CR
27/01/2010	Rennes	Carrefour de l'Eau
05/02/2010	Saint Germain la Rivière	Séminaire « Palus » organisé par EPIDOR avec l'appui technique du Forum des Marais Atlantiques
30/06/2010	Paris	Journée de restitution de l'appel à projet "les parcs naturels régionaux et la Trame verte et bleue"
04/08/2010	Bordeaux	Rencontres professionnelles « Aquitaine Nature »
29/06/2010	Bordeaux	Semaine de l'eau
29/10/2010	Royan	Colloque « Aires marines protégées »
1&2/12/2010	Ile de Ré	Rencontre annuelle nationale des gestionnaires de sites RAMSAR

7. Intervention dans le cadre d'information et/ou de formation

Date	Lieu	Objet / CR
27/01/2010	Rennes	Intervention au Carrefour des gestions locales de l'eau Atelier "de l'inventaire à la gestion des zones humides"
24/02/2010	Paris	Intervention à AgroParisTech Module « Gestion du vivant et stratégies patrimoniales » sur le thème « zones humides et biodiversité »
11/05/2010	Rennes	Intervention Agrocampus Ouest Module "Structures du paysage et qualité des eaux"
27/09/2010	Moëlan-sur-mer	Intervention à la rencontre des agents des services fonciers et d'aménagement des chambres d'agriculture du grand ouest
21/10/2010	Brest	Intervention Eau et Rivières de Bretagne Soirée formation sur les zones humides
08/12/2010	Quimper	Intervention au Café biodiversité sur les zones humides
09/12/2010	Saint Malo	Intervention séminaire WATER (projet Interreg) sur les missions du Forum des Marais Atlantiques

Comités de pilotage

Date	Lieu	Objet / CR
20/12/2010	Paris	Comité de pilotage du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures, vallées alluviales »

PROGRAMME D'ACTIONS GÉNÉRAL

Études

1. Recommandations, sur la base d'analyses et de recueils d'expériences, pour la mise en place des « zones humides prioritaires » et l'identification et la délimitation des ZHIEP et des ZSGE

Contexte :

En 2007, le Forum des Marais Atlantiques a réalisé une « approche méthodologique d'inventaire et de caractérisation des zones humides » dans le cadre d'une action pour le compte du Conseil régional des Pays de la Loire. Depuis, de nombreux textes réglementaires s'offrent aux acteurs et aux pouvoirs publics afin de prendre en compte les zones humides et garantir leur préservation en lien avec les activités économiques extensives garantes d'une biodiversité et de la qualité des milieux aquatiques ; on ne citera que le cadre réglementaire imposé par la loi relative au développement des territoires ruraux, le décret n° 2007-135 du 30 janvier 2007 qui précis e les critères de définition et de délimitation des zones humides[1], l'arrêté du 24 juin 2008, la circulaire relative à la délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement, et de la circulaire du 31 juillet 2008 relative aux engagements de gestion des propriétés non bâties, l'indemnité compensatoire de contraintes environnementales, le Grenelle de l'environnement, …

Objectifs :

Toutes les attentions se portent aujourd'hui sur les zones humides notamment via la loi relative au développement des territoires ruraux (travaux sur les annexes hydrauliques, le drainage, l'assèchement, le remblaiement,…) mais également avec la mise en place d'outil de planification et/ou gestion et de préservation : les Schémas d'Aménagement de la Gestion de l'Eau (mise en place d'inventaire), les documents d'urbanismes (Directive Territoriale d'Aménagement, SCOT, PLU et Projet d'aménagement et de développement durable - PADD, carte communale, ...), et en particulier les Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau, …

[1] Critères figurant à l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Au vu des inventaires actuels, la probabilité qu'une ou plusieurs zones humides soient impliquées dans la délimitation d'une ZSGE est très forte.

A ce jour, il n'existe pas de méthodologie unique et détaillée pour l'appréciation des fonctions et services des zones humides associés à une ZSGE ; vouloir en créer une « unique » serait une erreur compte-tenu des spécificités des territoires, de l'hétérogénéité des données, …

Cependant, après avoir analysé et appréhendé les aspects juridiques de ce zonage, l'objectif général de cette action sera **d'identifier, d'analyser puis proposer des scénarii** de mise en place de ZSGE liées à des zones humides sur des critères définis en fonction :

- des types de zones humides ;
- des démarches locales selon la présence ou non d'inventaire (analyse des fiches de terrain des inventaires), de prélocalisation, des données disponibles, … ;
- des études et / ou cahiers des charges réalisées pour tester les méthodes en lien avec les structures porteuses d'inventaires.

Des expérimentations (propositions de sites : SAGE Estuaire de la Loire, Finistère, la Charente, la Vilaine, Vie et Jaunay et Marais poitevin) pourront être proposées sur différents sites de zones humides en partenariat avec les Agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie.
Dans un objectif final de porter à connaissance, cette action s'appuiera sur des expériences pertinentes réalisées ou en cours de réalisation sur les différentes zones humides littorales et intérieures pour la réalisation d'un « recueil d'expérience » - téléchargement sur Internet en pdf.

Ce manuel se découpe en trois parties :

- une première partie permet d'expliquer la démarche générale d'identification des « zones humides prioritaires » et l'identification et la délimitation des ZHIEP et des ZSGE ;
- une deuxième partie permet d'aller plus loin dans la démarche en présentant des éléments pour faciliter la concertation, l'identification des enjeux sur un territoire, l'évaluation du niveau de menace et la caractérisation des fonctions et valeurs des zones humides ;
- une troisième partie présente un recueil d'expériences exposant des exemples concrets de démarches menées sur différents territoires.

Le déroulement des travaux et les principaux résultats sont relatés ci-après :

Afin d'apporter des réponses pratiques aux demandes des acteurs, Lou Perrineau, accompagnée de Constance Popineau, ont travaillé respectivement sur l'analyse des méthodes d'identification des zones humides d'intérêt environnemental et l'analyse juridique de ces dispositifs.

En parallèle, un comité de pilotage a été mis en place, constitué du Conseil général Finistère, du Conseil régional Poitou-Charentes, des six Agences de l'Eau, du Ministère en charge de l'Ecologie, des services déconcentrés de l'Etat, de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), de scientifiques et de juristes. Ce comité de pilotage a permis d'enrichir considérablement la réflexion.

Les éléments ci-dessous permettent de mettre en évidence les principaux éléments d'analyse issus de l'ensemble de la réflexion sur les ZHIEP et les ZSGE.

Principaux éléments d'analyse

Pour comprendre les dispositifs ZHIEP et ZSGE, il est indispensable d'initier la démarche en sélectionnant des territoires où l'intervention est prioritaire. Ce sont sur ces territoires qu'il est intéressant de mettre en place des dispositifs de protection et de restauration tels que les ZHIEP et ZSGE.

La démarche générale proposée se déroule en trois étapes principales :

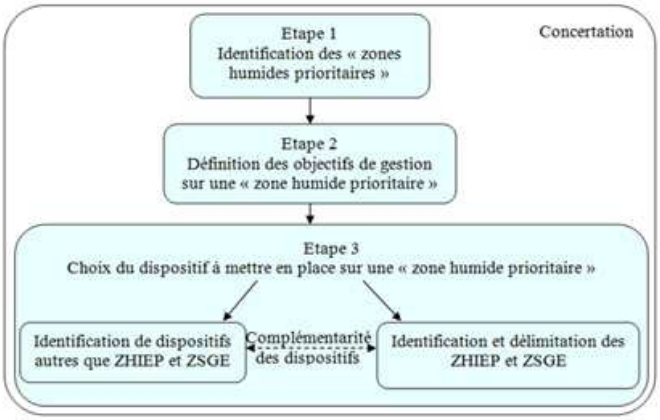
Concertation
Etape 1
Identification des « zones humides prioritaires »
Etape 2
Définition des objectifs de gestion sur une « zone humide prioritaire »
Etape 3
Choix du dispositif à mettre en place sur une « zone humide prioritaire »
Identification de dispositifs autres que ZHIEP et ZSGE
Complémentarité des dispositifs
Identification et délimitation des ZHIEP et ZSGE
Démarche générale d'identification des « zones humides prioritaires », des ZHIEP et des ZSGE

- **L'étape 1 : l'identification des « zones humides prioritaires »**

Les « zones humides prioritaires » n'ont pas de valeur juridique mais leur identification est nécessaire du point de vue technique pour attribuer à chaque zone un niveau d'intervention adéquat sur des territoires de bassins versants souvent très vastes. Cette étape nécessite une réflexion à l'échelle du bassin versant.
Les priorités d'intervention peuvent être fixées en fonction :

- des enjeux sur le territoire ;
- du niveau de menaces sur les zones humides ;
- de l'importance des fonctions et valeurs des zones humides.

À partir de ces éléments, la hiérarchisation des zones humides peut se faire selon trois méthodes : par notation, par analyse cartographique des zones humides existantes ou « à dire d'expert ».

- **L'étape 2 : la définition des objectifs de gestion sur une « zone humide prioritaire**

La définition des objectifs de gestion permet une réflexion autour de l'état de la zone humide qui semble le plus souhaitable (état de référence) pour répondre aux enjeux et aux menaces du territoire. Les objectifs de gestion permettent également de comprendre techniquement comment atteindre l'état de référence.

Cette étape demande un travail à l'échelle de la zone humide. Pour définir l'état de référence, il est indispensable d'avoir caractérisé de manière précise l'état de la zone humide avant intervention.

L'état de référence choisi peut être :
- l'état actuel ou un état futur de la zone humide suivant la succession écologique naturelle ;
- un état antérieur, c'est-à-dire un des états historiques de la zone humide ;
- un nouvel écosystème complètement différent de ceux passés ou actuels.

Pour atteindre cet état de référence, les principes de gestion peuvent être :
- la non-intervention ;
- la préservation et l'entretien ;
- la restauration.

- **L'étape 3 : le choix des dispositifs à mettre en œuvre sur une « zone humide prioritaire »**

Cette troisième étape permet de définir les moyens par lesquels il est possible d'atteindre les objectifs de gestion préalablement définis. Les différents dispositifs existants dans le droit français qui permettent de préserver et restaurer les zones humides sont nombreux. Parmi ces dispositifs, les ZHIEP et ZSGE sont définis par une procédure de mise en place particulière et un programme d'action spécifique.

Les ZHIEP

Les ZHIEP constituent un dispositif réglementaire créé par le Code de l'environnement où un programme d'actions particulier s'applique. L'identification des ZHIEP n'est pas obligatoire mais conseillée par les Agences de l'Eau. Une telle identification peut se faire si :
- les secteurs identifiés sont des zones humides ou partie de zones humides selon l'article L.211.1 du Code de l'environnement ;
- les secteurs présentent un intérêt (actuel ou après restauration) pour la gestion intégrée du bassin versant, ou une valeur particulière pour le tourisme, l'écologie, le paysage ou la chasse ;
- une partie des secteurs nécessitent une intervention directement liée aux pratiques agricoles (programme d'actions relatif aux Zones Soumises à Contraintes Environnementales).

La procédure de délimitation (procédure ZSCE) se fait uniquement par arrêté préfectoral après une procédure de consultation. Une ZHIEP a une valeur juridique uniquement après sa délimitation. Les ZHIEP délimitées peuvent être différentes des ZHIEP identifiées.

Le dispositif associé aux ZHIEP est un programme d'actions ZSCE (Zones Soumises à Contraintes Environnementales). Ce programme d'actions est établi parmi arrêté préfectoral après une procédure de consultation. Il peut mettre en place une des sept actions suivantes :

1. Couverture végétale du sol, permanente ou temporaire ;
2. Travail du sol, gestion des résidus de culture, apports de matière organique favorisant l'infiltration de l'eau et limitant le ruissellement ;
3. Gestion des intrants, notamment des fertilisants, des produits phytosanitaires et de l'eau d'irrigation ;
4. Diversification des cultures par assolement et rotations culturales ;
5. Maintien ou création de haies, talus, murets, fossés d'infiltration et aménagements ralentissant ou déviant l'écoulement des eaux ;
6. Restauration ou entretien d'un couvert végétal spécifique ;
7. Restauration ou entretien de mares, plans d'eau ou zones humides.

A l'intérieur du périmètre d'une ZHIEP, une ou plusieurs zones où le programme d'actions s'applique peuvent être définies.

Le programme d'actions doit détailler plusieurs éléments : les objectifs quantifiés, les moyens prévus pour atteindre les objectifs, les éventuelles aides publiques et leurs modalités, les incidences sur le milieu et l'impact technique et financier sommairement évalué. Les trois premières années, le programme d'action ne s'opère que si les propriétaires ou les exploitants des terrains contractualisent.

Identification des « zones humides prioritaires »*
Définition des objectifs de gestion*
Identification d'une ZHIEP
Délimitation d'une ZHIEP par arrêté préfectoral
Mise en place d'un programme d'actions ZSCE, exonération de la TFNB et baux environnementaux possibles pour les bailleurs privés
Eventuelles modifications du programme d'actions

Déroulement de l'identification et de la mise en place des ZHIEP
(en vert : phase d'identification, en bleu : phase de délimitation par arrêté préfectoral
et en violet : phase de mise en place des mesures réservées aux ZHIEP)
***Étape recommandées**

Au-delà de ce délai, en cas d'échec, le préfet est autorisé à rendre obligatoire certaines des mesures préconisées dans le programme d'actions. Pour ce faire, il doit à nouveau soumettre le projet d'arrêté à la consultation de tous les acteurs locaux.

Pour les ZHIEP, l'exonération s'élève à 100 % si les zones humides concernées figurent dans la liste établie par le maire.

Une zone humide relevant du périmètre d'une ZHIEP pourra voir l'application des prescriptions environnementales dans les baux ruraux quelque soit la qualité du bailleur.

Les ZSGE

La simple identification d'une ZSGE dans le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques) du SAGE est suffisante pour définir le périmètre des ZSGE. Cette identification est donc intégrée dans le processus d'élaboration ou de révision du SAGE.

L'identification des ZSGE n'est pas obligatoire mais conseillée par les Agences de l'Eau. L'identification d'une ZSGE est possible si :

- les secteurs identifiés sont à l'intérieur d'une ZHIEP identifiée ou délimitée ;
- les secteurs sont à l'intérieur du périmètre d'un SAGE ;
- les secteurs contribuent à la réalisation des objectifs de quantité et de qualité d'eau du SDAGE ;
- les secteurs nécessitent la mise en place de servitudes d'utilité publique.

Les servitudes ont pour objectif d'obliger les propriétaires et les exploitants à s'abstenir de tout acte de nature à nuire à la nature et au rôle ainsi qu'à l'entretien et à la conservation de la zone, comme par exemples le drainage, le remblaiement ou le retournement de prairies.

L'initiative de la mise en place de servitude peut provenir de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs groupements sur des terrains.

La délimitation de la zone de servitude et de son contenu se fait par arrêté préfectoral à l'échelle parcellaire.

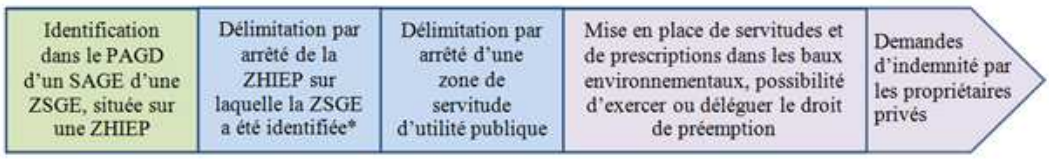
Identification dans le PAGD d'un SAGE d'une ZSGE, située sur une ZHIEP
Délimitation par arrêté de la ZHIEP sur laquelle la ZSGE a été identifiée*
Délimitation par arrêté d'une zone de servitude d'utilité publique
Mise en place de servitudes et de prescriptions dans les baux environnementaux, possibilité d'exercer ou déléguer le droit de préemption
Demandes d'indemnité par les propriétaires privés

Déroulement de l'identification et de la mise en place des ZSGE
(en vert : phase d'identification, en bleu : phase de délimitation par arrêté préfectoral
et en violet : phase de mise en place des mesures réservées aux ZSGE)
***Absence de cette étape si la ZHIEP a déjà fait l'objet d'un arrêté préfectoral de délimitation**

Dans le cas où l'instauration de servitudes nécessite des travaux, les propriétaires privés pourront éventuellement bénéficier d'une indemnité si le préjudice subi est matériel, direct et certain. La charge financière des travaux et de l'indemnisation reviendra à la collectivité à l'origine de l'instauration de la servitude. De plus, le propriétaire d'une parcelle de terrain grevée par une servitude peut en requérir l'acquisition partielle ou totale par la collectivité qui a demandé l'institution de la servitude.

Les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale compétents peuvent exercer leur droit de préemption sur les zones de servitudes ou le déléguer à la structure ayant identifié une zone en ZHIEP ou ZSGE.

Sur des terrains identifiés en ZSGE, les bailleurs publics pourront imposer au preneur des modes d'utilisation du sol destinés à préserver la nature et le rôle de la ZSGE.

Le résultat :

Le résultat des travaux est un document intitulé « Manuel d'aide à l'aide à l'identification des « zones humides prioritaires, des ZHIEP et des ZSGE ».
Son maquettage sera assuré par le Forum des Marais Atlantiques et son édition pris en charge par le Ministère (MEDDTL).

2. « Construction » de zone humide, principes de construction et de compensation

Contexte du projet :

Les zones humides font l'objet de pressions importantes depuis une cinquantaine d'années, leur surface ayant diminué de plus de 50 % (source IFEN). Espaces conquis par l'agriculture intensive qui y voit une solution aux pénuries d'eau pour l'irrigation, mais aussi espaces à conquérir par les aménageurs qui valorisent doublement l'assainissement de ces terrains ; les surfaces en marais encore disponibles sont toujours objet de convoitises. Les lois sur l'eau et la DCE, la loi sur le développement des territoires ruraux visent à contenir voire stopper ces phénomènes en redonnant leur pleine valeur aux zones humides, dans les services d'intérêt général qu'elles peuvent rendre. Désormais intégrée aux nouveaux SDAGE, la prise en compte accrue des ZH s'accompagne d'incitations ou de l'obligation de restauration en cas de dégradation et de la nécessité de compenser les pertes de manière surfacique et fonctionnelle.

Un certain nombre d'obligations s'impose d'ores et déjà pour reconstituer des espaces dégradés, dans le cas de contrevenants à la loi, ou dans le cadre de travaux d'utilité publique nécessitant d'empiéter sur des zones humides.

La loi n° 2008-757 du 1 er août 2008, relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement, transpose la directive 2004/35/CE du 21 avril 2004, qui vise à prévenir, réparer ou compenser les dommages écologiques graves causés à la qualité des eaux de surface et souterraines, à l'état des sols ainsi qu'aux espèces et habitats naturels protégés (Dir. 2004/35/CE, 21 avr. 2004 : JOUE n° L 134, 30 avr.).

Au-delà du texte, l'éventail des cas de figures et des types de milieux soumis à réparation ou compensation est extrêmement large. Des doctrines sont en cours de préparation pour apporter des éléments de cadrage dans le cas des zones humides, et un tour d'horizon des techniques et principes d'intervention sur le terrain s'avère plus que jamais nécessaire pour tenter d'y voir clair et fournir une palette de solutions adaptables.

Objectif :

Il s'agit de mettra à disposition des pouvoirs publics des références méthodologiques pour la reconstruction des zones humides dans le cadre des obligations réglementaires (loi 2008-757) et des recommandations du SDAGE et de la DCE.

Contenu du projet :

- **Organisation**

Nous avons mené un travail en deux temps, l'année 2010 constituant la première phase de ce travail :

- En année 1 (2010) :

a) recherches et recueils bibliographiques. Etablissement d'un recueil signalétique ;

b) recueil d'expériences, tous types de zones humides confondues.

- En année 2 (2011) : poursuite des enquêtes et rédaction de recommandations sur la base du travail documentaire analytique élaboré à partir de l'année 1 et au cours de l'année 2.

Afin de produire un document institutionnel de référence dont la vocation sera de pouvoir être enrichi ultérieurement, un comité éditorial permanent sera constitué en année 2, qui élaborera le document initial et assurera le suivi des mises à jour par la suite (sur un média à définir, ex. : téléchargement sur site web institutionnel). Ce comité aura également en charge la diffusion auprès de tous les services concernés.

- **Méthode**

Un travail d'exploitation du réseau documentaire du FMA par la documentaliste a permis de rassembler un panel de documents relativement large (études, rapports, etc.). Ce travail commencé par les centres documentaires français, s'élargira à l'international en deuxième année. De ces documents sont extraites les parties relatives aux aménagements qui nous intéressent (travail d'analyse documentaire).

Un travail d'enquête est mené par le personnel technique (ingénieurs) auprès de partenaires ayant réalisé des travaux d'aménagement, construction et restauration de ZH, à l'échelle du territoire national, dans un premier temps, et à l'international dans un second temps (fin année 1 et courant année 2). Les sollicitations sont tournées vers les Conseils généraux (ENS), CELRL, CREN, associations de PN, fédérations de chasse et de pêche, Institutions de Fleuves, cabinets d'études, institutions étrangères et ONG, etc.

- **Activité 2010**

Le phasage des opérations a été réalisé selon la grille suivante :

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Élaboration cahier des charges recherche documentaire	**interne**								**externe**			
Recherches documentaires												
Enquêtes												
Lectures & analyses												
Bilan												

Le cahier des charges de recherche documentaire

Le cahier des charges de recherche documentaire comprend les types de documents suivants :

- document d'incidence
- étude de faisabilité,
- dossiers loi sur l'eau,
- étude de diagnostic préalable contrats territoriaux,
- rapport de mise en œuvre d'aménagements
- etc.

Ces documents peuvent émaner des types de structures suivantes : pouvoirs publics, entreprises de maîtrise d'œuvre ou opérateur (BTP, routes et réseaux) opérant en génie civil ou environnemental, associations, cabinets d'études.

Nous devrons y rechercher les types d'informations suivantes :

- Lignes de doctrines (quel sens environnemental et écologique est donné à l'action, quelle politique guide les opérations)
- Principes analytiques des systèmes (méthodes et mesure des fonctions et services altérés)
- Principes et méthodes de restauration, de création.

Les recherches documentaires :

Un total de **19** documents a répondu à ces critères parmi les ressources propres au Forum des Marais Atlantiques .
Mais l'objectif est de chercher de manière large et exhaustive, plutôt que de se limiter aux documents du Centre de Ressources du Forum des Marais Atlantiques.

Il a donc été décidé de solliciter par courrier/téléphone les structures suivantes :

Type	Nombre courriers
DREAL	19
Service environnement Conseil régionaux	22
Service environnement Conseil généraux	96
PNR	44
Parc Nationaux	6
EPTB	23
CREN	22
Conservatoire départementaux	8
Agences de l'eau	Tél.
CETE/DRE/SETRA	9
DRAF régions côtières	7
Cabinets d'étude environnement écologie.	8
Fédérations associations de protection de la nature	14
Fédérations chasse et pêche	3
Entreprises BTP, autoroutes	15
Centres de recherches	6
VNF nationale et délégations	9
CELRL nationale et délégations	10
Fédération nationale des carriers	1
EID	2
ATEN	1
Pôles relais zones humides	Tél.

Cette sollicitation comprenait une fiche signalétique à remplir comprenant l'intitulé des projets, le type de document produit ou en préparation et les coordonnées des personnes ressources à contacter.

Les courriers de sollicitations se sont échelonnés au cours du mois d'octobre.
Ils ont été adressés à 310 structures sur le territoire métropolitain (liste sur demande).

Les retours d'information se sont faits progressivement et se prolongent actuellement. Ils sont consignés dans un document de suivi (tableur excel)

À ce jour, 40 documents sont référencés (Annexe 2) et en cours de rapatriement.
Parmi les réponses, nous disposons également d'une trentaine de documents numériques transmis par email (Annexe 3) et collectés au cours de nos recherches bibliographiques (nombre en évolution constante).

L'analyse documentaire :

Une méthode en trois étapes est mise en œuvre.

- réaliser un typage des informations brutes ou contenues dans les documents, à leur réception. Ces types sont consignés dans un fichier tableur Excel.

- analyser rapidement le contenu pour préciser le typage, puis trier les documents par thèmes et les hiérarchiser entre eux par ordre de pertinence vis-à-vis de l'objectif de l'étude.
- Lire et consigner des idées phares et mots clefs des publications. Pré-affectation aux chapitres du document final pour pouvoir y faire référence.

À ce jour, les opérations sont avancées à divers stades sur ces trois points pour les documents dont nous disposons.

Ci-dessous, voici quelques cas tirés de la bibliographie qui pourraient faire partie des exemples illustrant le document de synthèse (à détailler).

Type de mesure	**Localisation et déroulement**
Compensation de destruction de zones humides présentes sur une zone d'activités en construction : ZAC Vesoul Technologia Initiative : Ville de Vesoul. Compensation surfacique et qualitative (habitats espèces)	Une nouvelle prairie humide, de surface égale à la zone concernée est en train de voir le jour sur le territoire de la commune de Montigny les Vesoul. Un diagnostic a permis de vérifier qu'une parcelle drainée et cultivée jusque là en maïs, pouvait redevenir une « zone humide ». Le secteur, choisi par l'agglomération de Vesoul, d'une surface de 8,5 ha, est situé en rive droite du Durgeon. Les travaux se sont déroulés fin 2009 (colmatage drains, remodelages, plantations) et un suivi naturaliste est en place depuis début 2010.

Re-création d'une zone humide au sein d'un secteur drainé pour l'agriculture intensive (plaine de Woëvre), en bordure de cours d'eau (non obligatoire). Initiative : AERM et CPIE Woëvre. Développement d'une stratégie de compensation, pour récupérer des fonctionnalités d'autoépuration et de tampon hydrique, associée à des gains naturalistes.	Des travaux le long du cours d'eau du Longeau ont permis la création d'une zone humide de type « bras secondaire » et la restauration d'une mosaïque de milieux (milieux prairiaux, frayères, ripisylve,…) (2003). Une seconde phase de travaux en 2004 a consisté en l'aménagement d'une deuxième zone humide de l'autre côté de la digue déplacée, par creusement de chenaux et de dépressions humides. Cette création s'est accompagnée de plantations et de la mise en place d'un sentier d'interprétation permettant de sensibiliser le public à la protection des zones humides
Création de mares – mesure compensatoire au projet A75 section Pézenas A9 – Initiative : Etat (DDE Hérault - CETE) mesure élaborée dans le cadre d'une dérogation à la loi sur la protection de la nature de 1976 (esp). Dossier loi sur l'eau	De nombreuses mares étant détruites ou impactées par le projet autoroutier, afin de compenser et maintenir la diversité biologique qui leur est liée, les mesures suivantes ont été mises en œuvre début 2008 : - création de quatre mares de substitution (propriété de l'Etat) - déplacement des amphibiens depuis les mares impactées vers celles de substitution 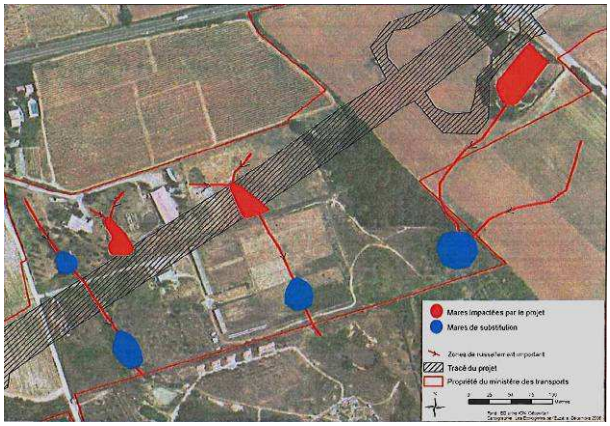 - suivi sur 5 ans de l'évolution des opérations - cahier des charges de gestion confié à la DIR qui assure celle-ci au cours de toute la durée d'exploitation

- **Perspectives 2011**

Etablissement du comité éditorial
Il est important de constituer le comité éditorial pour élaborer la trame du document final.
Le plan est en effet essentiel pour étayer la démarche analytique.

Membres pilotes	
Aïcha Amezal	Agence de l'Eau Seine-Normandie
Laurent Vienne	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Loïc Anras	FMA - rédacteur
Jean-Marie Gilardeau	FMA COST - Université de Poitiers – droit rural

Nb : le document sera logotypé en fonction des financeurs que sont l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Forum des Marais Atlantiques. L' « ours » (référence aux auteurs et aux pilotes), comprendra explicitement les contributeurs principaux et associés.

Il est envisagé une réunion ou une téléréunion au mois de mai 2011, au cours de laquelle le principe du plan du document final devrait être validé et une réunion de validation finale en décembre 2011. Entre temps, les échanges pour relecture seront réalisés préférentiellement par email et téléphone.

Selon les modalités de publication et de diffusion discutées au sein du comité, les questions de maquettage et d'édition pourront être envisagées pour une programmation en 2012 (budget envisagé à part de l'action 2011).

Proposition de plan pour le document de synthèse

Afin d'avancer sur le sujet, il est proposé de travailler une base de plan ci-après (à discuter) :

- Préambule (explique à qui le document est destiné)
- Introduction (introduit le contexte et cadre les enjeux auxquels tente de répondre le document)

1ère partie
- Eléments d'écologie générale sur le fonctionnement des zones humides,
- Fonctions, fonctionnalités et services,
- Méthode de diagnostic de ces caractéristiques et de leurs altérations.

2ème partie
- Eléments de doctrine sur les principes et méthodes de compensation.

3ème partie

- Exposé de plusieurs études de cas de compensations, représentatives de cas courant. De la restauration à la construction.

- Conclusion

La conclusion fera état du caractère évolutif des savoirs et savoir-faire, et des besoins pour améliorer les méthodes de diagnostic et les techniques de génie écologique ; tout cela pour répondre à l'enjeu de compensation.

- Annexes

Elles seront constituées des références classées de cas auxquelles le lecteur peut se référer (cas supplémentaires).

- Bibliographie

Poursuite de la collecte de données et des analyses de documents

La recherche documentaire se poursuivra au cours du premier semestre 2011, en raison du foisonnement d'informations et des relances à réaliser auprès des sources sollicitées. Le rythme des analyses s'effectuera en phase avec celui-ci. Toutefois, Il sera décidé de stopper les analyses en juin, afin de ne pas empiéter sur le temps rédactionnel.

Rédaction de la synthèse technique

Ce travail est pris en charge par le FMA, sous le contrôle du comité d'édition qui s'engage à réaliser des relectures et, s'il le souhaite, participe à la rédaction de certaines parties. La validation finale revient au comité.
Une version numérique non maquettée sera réalisée au format Ms Word (et éventuellement en Adobe pdf, téléchargeable).

3. Entretien et niveau d'eau comme facteurs de biodiversité

Intitulée plus précisément « Programmes de restauration et d'entretien en marais aménagés : Etude des fonctionnalités des réseaux hydrauliques (primaire, secondaire et tertiaire - niveaux d'eau et de vases) et des performances environnementales induites par la gestion », cette étude s'échelonnera sur trois années minimum.

Contexte du projet

Dans les marais littoraux anthropisés, l'entretien du réseau hydraulique, tradition pluriséculaire, a permis le maintien d'un écosystème remarquable. Cette pratique a d'ailleurs été reprise dans la réglementation et porte sur un domaine d'intervention privé. En effet, d'après le code de l'Environnement, sur les cours d'eau non domaniaux, la propriété du lit appartient au riverain des 2 rives, la limite de propriété se situant à la moitié du lit. Le propriétaire en a la jouissance mais également l'obligation d'entretien. Mais depuis quelques dizaines années, dans un contexte d'agrandissement des exploitations agricoles et d'évolution de la réglementation sur les milieux aquatiques, cette pratique est en déclin, avec pour conséquences notamment l'envasement et le comblement progressifs de tout ou partie du « chevelu » des marais. C'est à la fois la capacité tampon des eaux libres du marais qui est touchée (> 80 % des volumes) et les habitats aquatiques qui sont modifiés dans leur continuité temporelle et spatiale.

Ce phénomène amène des opinions divergentes sur le sujet. Certains ont observé que ce comblement permet la circulation d'espèces voire l'apparition de nouvelles espèces inféodées aux milieux en voie de fermeture (espèces amphibies et aériennes), d'autres, qu'il y a rupture de la continuité hydraulique donc écologique (cas de l'anguille dont les besoins en habitats complémentaires selon les stades de développement se trouvent du primaire pour les adultes au secondaire et tertiaire pour les juvéniles. P. Lafaille 2009). Cette opposition se base sur des observations ponctuelles, dans des contextes précis qu'il conviendrait de confronter à la réalité des divers cas de figure, sur l'ensemble des territoires littoraux en zone humide, en milieu doux et salé, afin de disposer finalement de références claires à ce sujet.

Objectifs

Dans le contexte de la mise en place de la politique « Trame verte et bleue » au niveau régional, ce travail a pour perspectives notamment, d'être un outil d'aide à la décision lors d'interventions de curage (priorisation des actions) et un support lors de la rédaction de cahier des charges relatif à l'entretien des voies d'eau.

Réalisations 2010

Il s'agit d'effectuer un suivi et une analyse comparative de différents sites, à l'échelle d'Unités Hydrauliques Cohérentes. Ces sites doivent avoir connu des itinéraires techniques d'entretien variés entre eux.
Les sites pilotes suivis sont les suivants : marais de l'ouest du Lay (RN St Denis du Payré) pour la région des Pays de la Loire, marais de St Laurent de la Prée pour la région Poitou-Charentes.

L'année 1 du projet visait donc à définir les principes de caractérisation, les méthodes de suivi, le choix des sites et de l'état initial des sites (comportement sur l'année). Des bio-indicateurs seront définis et permettront le suivi par la suite.

Résultat

Le rapport d'étude 2010 intitulé « Entretien et niveau d'eau comme facteurs de biodiversité » est disponible au Forum des Marais Atlantiques sous format numérique.

Les publications

1. *Guide méthodologique de réalisation des études préalables aux contrats territoriaux milieux aquatiques volet zones humides sur le département du Finistère*

Financé par le Conseil général du Finistère, Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Forum des Marais Atlantiques

Objectifs

Cet outil est destiné à accompagner les collectivités désireuses de porter un contrat territorial « milieux aquatiques » – volet zones humides (CTMA-ZH), contrat pluriannuel proposé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, dont disposent les porteurs de projets pour mener des actions territoriales de préservation et de gestion des zones humides.
Le guide a pour but de faciliter la réalisation de l'étude préalable. Il apporte des éléments méthodologiques et des conseils sur la préparation de l'étude et sur sa réalisation. Il est composé de fiches pratiques présentant chaque étape à réaliser, par ordre chronologique. Un cahier des charges « type » décrivant la démarche organisationnelle et technique à adopter, est proposé en annexe.
http://www.zoneshumides29.fr/techniques.html

2. *Plaquette d'information « inventorier les zones humides et les prendre en compte dans les documents d'urbanisme »*

Objectifs

Cette plaquette d'information est destinée à la fois aux communes et à leurs groupements et aux structures porteuses de SAGE. L'objectif est de faire le lien entre les documents de planification dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la gestion de la ressource en eau et de faire des propositions pour la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme.
http://www.zoneshumides29.fr/techniques.html

3. *Guide méthodologique d'inventaire des zones humides à l'échelle locale sur le département du Finistère (mise à jour en 2010)*

Objectifs

Ce guide est destiné à accompagner les structures souhaitant s'engager dans une démarche d'inventaire des zones humides, dans une optique de préservation et de gestion de ces milieux.

Ce guide comporte des fiches construites de la façon suivante :

un cadre général destiné notamment aux élus et décideurs ;

- un cadre technique réservé plus particulièrement aux techniciens et aux maîtres d'œuvre ;
- une rubrique d'informations complémentaires.

Un cahier des charges « type », décrivant la démarche organisationnelle et technique à adopter est proposé en annexe.
http://www.zoneshumides29.fr/techniques.html

4. *Guides d'aide à la numérisation des inventaires de zones humides (mise à jour en 2010)*

Objectifs

Les guides présentent les différentes manipulations permettant d'utiliser correctement les logiciels ArcGIS® et MapInfo® pour numériser un inventaire des zones humides. L'objectif est donc de numériser les données cartographiques de terrain selon une méthodologie commune et ainsi aboutir à une structuration des données compatible et comparable avant l'intégration dans le logiciel Gwern.
http://www.zoneshumides29.fr/techniques.html

5. *Nouvelle version du logiciel Gwern (logiciel Gwern V3 + guide V3)*

Objectifs

L'utilisation du logiciel GWERN permet :

- une saisie contrôlée des données de caractérisation et une consultation facilitée,
- le contrôle de la qualité de la cartographie,
- l'assemblage d'inventaires produits avec Gwern.

L'objectif est d'homogénéiser la structuration et la qualité des données d'inventaire, afin de faciliter le travail de compilation et la valorisation ultérieure des données produites.

Les principales nouveautés développées en 2010

Le logiciel Gwern a été amélioré de la façon suivante :

- module compilation permettant d'assembler des inventaires (1 seule cartographie + 1 seule base de données),
- amélioration de l'ergonomie (rapidité, export, etc.)

http://www.forum-marais-atl.com/mise-disposition-gwern.asp

6. *Note : comparaison entre les différents outils existants pour la structuration des données d'inventaire de zones humides et le logiciel Gwern*

Le Forum des Marais Atlantiques a réalisé une analyse descriptive des différents outils-logiciels existants au niveau national pour la structuration des données d'inventaire des zones humides. L'idée était de pouvoir situer le logiciel Gwern développé par le Forum des Marais Atlantiques par rapport aux outils existants et ainsi évaluer les passerelles entre ces outils.

Cette note a été envoyée pour avis et compléments aux Agences de l'eau et au MEEDDTL.

ASSISTANCE - ANIMATION TERRITORIALE - FORMATION

1. Vision stratégique

La stratégie d'action du Forum des Marais Atlantiques est toute entière animée par le souci permanent d'aider à la mise en œuvre d'une politique de gestion durable et cohérente des zones humides en vue de les préserver, voire de les restaurer. Cela implique la définition de stratégies communes d'actions et de priorités directement liées à une meilleure connaissance des caractéristiques, des fonctions et des valeurs des zones humides.

L'échelle du bassin hydrographique est privilégiée du fait d'un fonctionnement écologique interdépendant de l'ensemble des zones humides : il existe en effet une réelle solidarité amont-aval à l'échelon du bassin versant liée à la circulation de l'eau (que l'on touche à un maillon de la chaîne et c'est l'ensemble qui est perturbé). Pour des raisons écologiques et socio-économiques, chaque catégorie est à prendre en considération dans le cadre d'actions de conservation et de gestion. Ce principe guide les actions du Forum des Marais Atlantiques dans le cadre des plates-formes d'intervention territoriale Adour-Garonne et Loire-Bretagne qui doivent devenir le lieu privilégié de la mise en cohérence des politiques publiques à l'échelle du bassin.

Partant du constat que les porteurs de projets en milieux humides sont confrontés à un double problème de recensement des milieux et de caractérisation de leur état, et de leurs impacts sur les écosystèmes et sur la ressource en eau, l'engagement du Forum des Marais Atlantiques se poursuit sur la nécessité de mutualiser les savoirs et compétences des différents acteurs à travers une approche méthodologique partagée d'identification et de caractérisation des zones humides.

Au niveau de l'assistance technique, de l'animation territoriale et de l'animation supra-territoriale, on différencie les actions d'ordre général (à vocation nationale) des actions territorialisées par grand bassin hydrographique.

VOLET TERRITORIAL

1. L'Observatoire régional des plantes envahissantes de Poitou-Charentes (ORENVA)

Contexte

La région Poitou-Charentes a mis en place un observatoire régional des plantes exotiques envahissantes des écosystèmes aquatiques (ORENVA) en s'appuyant sur le Forum des Marais Atlantiques et l'Observatoire Régional de Environnement (ORE). Le projet nécessitant l'existence de relais locaux et la mise en place d'une couverture exhaustive de surveillance du territoire sur ce thème, il convient de poursuivre les étapes suivantes de la création de ce système d'information (emboîtement complémentaires de structures), visant à créer un SIG régional pour accueillir et valoriser les données de terrain. Cet observatoire affiche sa volonté d'échange et d'intégration avec les régions mitoyennes et avec l'échelon de bassin.

En 2009, le Forum des Marais Atlantiques a rendu opérationnel l'observatoire des plantes envahissantes en Poitou-Charentes en:

- assurant la conduite et la coordination du montage de l'observatoire (système d'information collaboratif, avec outils web cartographique et documentaire mis en ligne),
- mettant en œuvre les liens techniques entre les niveaux d'acteurs intra-régionaux (procédures d'échanges, conventions partenariales), avec le développement d'outils de relevés terrain uniformisés (fiches « Etat des lieux » et « Interventions »)
- mettant en œuvre le lien technique avec les autres dispositifs régionaux mitoyens, et avec le niveau Bassin.

Objectifs

En 2010, il a été entrepris de :

- pérenniser et de densifier le réseau des partenariats,
- pérenniser également les procédures de collecte et d'agrégation des données.
  Une nouvelle orientation apparaît dans ce projet : développer le suivi de l'Observatoire par la mise en place de groupe techniques d'experts chargés de travailler sur la validation scientifique du projet, la segmentation du référentiel (en lien avec le SIG Rivière) et la mise en

place d’une méthode d’analyse et d’interprétation des données, orientée vers la gestion et l’aide à la décision.

2. Projet « Biodiversité » de la région des Pays de la Loire

Contexte de la politique régionale en Pays de la Loire

Le Conseil régional des Pays de la Loire a souhaité renforcer son action dans le domaine de la **préservation des espaces naturels et notamment des zones humides**. La Région a ainsi adopté le 26 janvier 2006, une nouvelle politique de préservation des milieux, au travers de laquelle elle souhaite assurer :

- une coordination et une connaissance des actions et des acteurs qui agissent en faveur de la biodiversité ;
- une animation de ce réseau d'acteurs ;
- une concertation entre les partenaires ;
- une mutualisation des savoirs et des compétences.

Pour mettre en place cette nouvelle politique, le Conseil régional a identifié, de part leurs connaissances techniques, neuf chefs de file pour coordonner et animer un réseau de partenaires avec pour objectif de créer une stratégie d'intervention prioritaire pour la préservation des espèces et des habitats et d'élaborer un projet de veille et de système d'alerte mettant en avant les risques d'appauvrissement de la biodiversité en région Pays de la Loire.

Le Forum des Marais Atlantiques a été mandaté pour mettre en place le réseau d'acteurs sur les territoires de zones humides et des rivières et participer à l'élaboration de la stratégie régionale en faveur de la biodiversité, en tant que chef de file « Zones humides ». Le présent bilan se structure selon les différents enjeux, objectifs opérationnels et actions de cette stratégie régionale, comme présenté dans le tableau annexe à la convention de partenariat en 2010.

Contenu du projet

Dans le prolongement des conventions des années précédentes et conformément aux éléments mentionnés dans la stratégie régionale, le Forum des Marais Atlantiques a poursuivi son assistance auprès du Conseil régional des Pays de la Loire en 2010 et a mené les actions suivantes :

Animation de réseaux d'expérience :

- Élaboration d'un protocole d'échange de données « biodiversité » pour Géopal ;
- Participation et soutien technique auprès des acteurs régionaux, départementaux et locaux pour la prise en compte de la préservation de la biodiversité dans leurs actions (structuration des données, inventaires de zones humides, cahiers des charges, opérations pilotes de gestion, d'entretien et de restauration, …) en fonction des demandes ;
- Élaboration d'un tableau de bord via l'enrichissement de l'annuaire régional des gestionnaires des zones humides (associations syndicales de propriétaires) ;
- Évaluation des mesures agri-environnementales (MAE) :
    - Animation du comité de pilotage et des groupes de travail sur l'évaluation écologique des MAE ;
    - Participation au groupe de travail sur l'évaluation socio économique piloté par la DRAAF.

Communication, formation et sensibilisation des acteurs régionaux :

- Co-animation et/ou co-organisation de journées financées par le Conseil régional (Forum des gestionnaires, Conférence régionale sur la biodiversité…). Propositions de thématiques, d'ateliers : gestion des plantes envahissantes, prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme, inventaires … ;
- Rédaction de fiches techniques à destination du grand public sur les différentes thématiques liées à la préservation de la biodiversité (exemple : entretien des plans d'eau, …).

L'assistance au Conseil régional des Pays de la Loire

2.1 Animation de réseaux d'expérience

Dans le cadre de son partenariat avec la Région (conjointement avec d'autres financeurs), le Forum des Marais Atlantiques a été sollicité par les acteurs locaux en tant qu'expert sur les zones humides afin d'apporter un soutien technique sur les actions présentées ci-dessous.

Comité technique Géopal Groupe de travail « Biodiversité »

Le Forum des Marais Atlantiques s'est proposé pour l'animation du Comité technique Géopal – Groupe de travail « Biodiversité » portant notamment sur « la mutualisation et la valorisation de la connaissance des acteurs concernés par la biodiversité » avec un lien fort autour de la plateforme géographique « Géopal » ;
plateforme offrant les fonctionnalités répondant aux objectifs identifiés dans la stratégie nationale, aux directives européennes type INSPIRE mais également offrant un accès aux référentiels raster (ortho-photo) et vecteur (BD Adresse, BD Carto, …).

Objectif principal : valorisation de l'information

- identification des données existantes au sein des structures avec pour objectif de dresser un catalogue exhaustif des données naturalistes disponibles (identification des producteurs d'information et des données) ;
- échanges et diffusion de l'information géographique en fonction de profil identifié (grand public, services de l'état, partenaires de la sphère biodiversité) ;
- création et édition de cartes thématiques sur différents référentiels : les mares, les haies, les zones humides, puis des cartes communales avec de l'information synthétique sur la flore protégée en lien avec l'état de la connaissance des inventaires floristique sur la région Pays de la Loire.

Quelques chiffres :

- 11 rencontres bilatérales (questionnaire en annexe 2) avec les structures mentionnées ci-dessous ont permis :
  - de présenter l'action (Groupe technique « Biodiversité ») ;
  - de faire un point sur l'état des données cartographiques, des structurations, … au sein de chaque structure ;
  - d'identifier des classes d'objets prioritaires à intégrer dans le guide méthodologique.

- Quatre comités techniques (entre 20 et 25 participants à chaque comité) axés sur:
  - le catalogue des métadonnées et des données ;
  - le guide méthodologique ;
  - la Directive INSPIRE.

- 1 journée d'échanges et de travail avec l'Office National des Forêts, la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire, le Conservatoire Botanique National de Brest pour la saisie des données dans l'outil Géopal et la réalisation de cartes ;
- 2 journées de formation avec la Région des Pays de la Loire et le prestataire de service de l'outil Géopal (Alkante) ;
- 70 fiches de métadonnées saisies par les partenaires (hors fiches Gip Loire Estuaire).

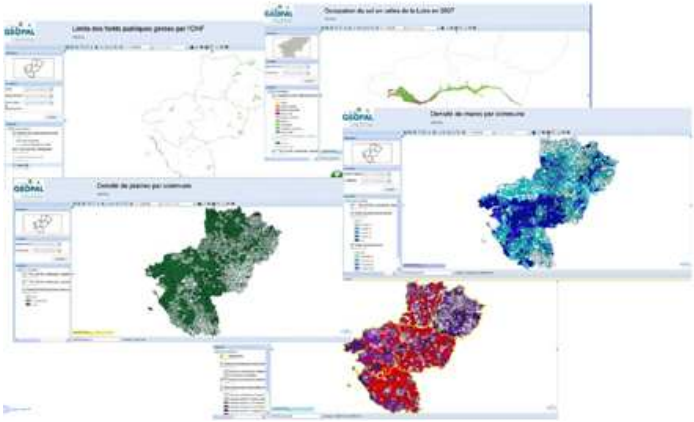

Partenaires : Conservatoire Botanique National de Brest (Antenne de Nantes), Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Conservatoire du Littoral, le Corela, Centre Régional de la Protection Forestière, la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire, Gip Loire Estuaire, GRETIA Bretagne, GRETIA Pays de la Loire, LPO Pays de la Loire, Office National des Forêts, Parc Interrégional du Marais Poitevin, PNR Brière, PNR Loire-Anjou-Touraine, PNR Normandie-Maine, DREAL Pays de la Loire, CETE de l'Ouest. On peut noter également les rencontres avec la Fédération Départementale de Pêche de la Loire-Atlantique et le SMIDAP.

Valorisation collective de l'information : guide méthodologique

En parallèle du catalogage des données naturalistes en région Pays de la Loire, le groupe de travail élabore un format d'échange de données « Tronc commun d'attributs » sur la Biodiversité ayant pour objectif :

- de nourrir la réflexion régionale pour les partenariats à venir. Ce guide méthodologique pourra servir de base pour certaines opérations à venir, notamment les inventaires et suivis d'espèces et d'habitats ;
- d'agréger des « données multipartenariales » afin d'avoir une vision complète et homogène du territoire (attributs et règles en commun) aux internautes qui seront amenés à se connecter sur Géopal.

Cette valorisation collective de l'information pour avoir des référentiels partagés par tous passe également par l'élargissement du groupe sur 2011 à d'autres structures teles que les conseils généraux, les fédérations de pêche, les chambres d'agricultures, l'Agence de l'eau, les associations de protection, le SMIDAP, …).

Sommaire du guide méthodologique (version complète jointe au bilan de l'action)

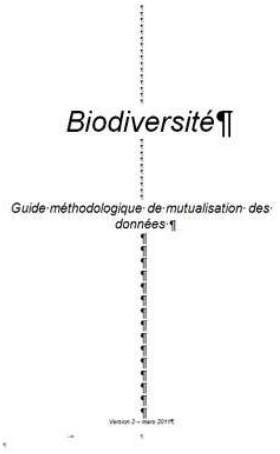

1- Description des éléments à élaborer et à fournir dans le cadre du partenariat (données, fiches avec le respect des règles mentionnées)
2- Consistance générale (inventaires – référentiels, protocoles, …) ;
3- La propriété intellectuelle
   - droits de mise à disposition des données « partenaire-fournisseur » ;
   - pas une cession des droits de propriété intellectuelle du partenaire-fournisseur ;
   - représentation (sur la base de la représentation « par défaut » des producteurs d'information), de reproduction, et de distribution selon certaines règles et restrictions (article 1 du guide, article 13 Inspire) ;
4- Méthodologie de saisie des données (format, projection, digitalisation) ;
5- Obligation du partenaire pour la livraison des inventaires (métadonnées, données, représentation cartographique).

Annexes - classes d'objets

Les classes d'objets proposées (faune/flore, zones humides, plans d'eau, haies) seront enrichies par la suite ; d'autres thématiques sont en cours de réflexion (approche phytosociologique des habitats par exemple).

2.2 Evaluation des mesures agri-environnementales (MAE)

Evaluation écologique des MAEt en zones humides

Objectifs

- Evaluer les pratiques agricoles sur la biodiversité ;
- Mettre en évidence la plus-value écologique des MAEt des niveaux 2 et 3 par rapport aux MAEt de niveau 1 par l'analyse de l'évolution des communautés végétales et d'oiseaux.

Le Conseil régional des Pays de la Loire soutient la mise en œuvre des mesures agri-environnementales territorialisées les plus contraignantes d'un point de vue environnemental (niveau 2 ou 3) en apportant les financements complémentaires au-delà du niveau de base (150 premiers euros sur l'ensemble des territoires

éligibles à l'exception du marais de Vilaine et de la Brière indivise, où ce seuil a été fixé respectivement à 95 et 90 euros).

Depuis septembre 2008, en partenariat avec la DREAL et le Conseil régional des Pays de la Loire, le Forum des Marais Atlantiques anime un groupe de travail sur l'évaluation écologique de ces MAE : rédaction des protocoles de suivi (milieux naturels, avifaune, orthoptères), animation des groupes de travail et comités de pilotage avec les opérateurs locaux, bilan et synthèse de la phase de test sur les sites pilote (Basses vallées angevines , Rives de Loire, Marais poitevin et Marais de Brière). Il constitue à ce titre, pour le suivi de cette démarche l'interface entre les animateurs Natura 2000 des quatre territoires pilotes et les services du Conseil régional et de la DREAL.

Après un test des protocoles en 2009, il convenait en 2010 de préciser les plans d'échantillonnage au niveau de chaque territoire. Fort de son savoir faire et de son expérience acquise sur cette thématique très pointue, le Forum des Marais Atlantiques a donc poursuivi l'animation de ce projet, afin de fédérer les acteurs intervenant en zones humides sur le territoire et permettre une vision globale à l'échelle régionale.

2010 : Définition du plan d'échantillonnage par territoire

Suite à une première réunion technique le 22 avril 2010 faisant état de l'hétérogénéité des résultats selon les territoires malgré des protocoles similaires, une note de cadrage a été co-rédigée par la DREAL et le Conseil régional des Pays de la Loire, appuyant le rôle du Forum dans son travail d'animation du projet.

Test d'une méthodologie d'échantillonnage dans le cadre de l'évaluation floristique des parcelles engagées en MAEt
PAYS DE LA LOIRE

En se basant sur les premiers résultats de 2009, qui faisaient état d'un manque de données historiques au niveau de l'évolution de la flore prairiale notamment, une méthodologie a donc été testée au cours de l'été 2010 en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Brest. Le choix s'est porté sur les Basses vallées angevines puisqu'il bénéficiait du recul nécessaire (au moins 15 ans de données historiques) sans avoir mis en place de protocole en 2009 sur ce volet.
Cette méthode a ensuite été transmise aux autres territoires afin de servir de référence dans l'élaboration du plan d'échantillonnage. Parallèlement à cette démarche, des conventions de mise à disposition des données ont été signées au cours de l'été 2010 entre les différents territoires et la DRAAF des Pays de la Loire pour faciliter le travail sous SIG.

Le Forum des marais atlantiques a ensuite accompagné chaque territoire dans sa démarche, par le biais de rendez-vous téléphoniques et/ou sur site.

Une grille d'analyse a ensuite été bâtie selon quatre critères :

1. **Existence d'un historique des suivis** depuis au moins 10 ans afin de dégager des tendances sur un pas de temps assez long pour avoir des évolutions ;
2. **Croisement de la cartographie habitats / niveaux de contrat MAEt actuel**, pour avoir une répartition homogène des contrats par habitat et par niveau de MAEt ;
3. **Correspondance de cahiers des charges** entre les différents dispositifs agro-environnementaux et leurs cahiers des charges pour s'assurer d'une contrainte environnementale constante au cours du temps ;
4. **Vérification de la continuité géographique de la contractualisation** pour s'assurer qu'une même parcelle ayant fait l'objet de suivis en 1994 soit encore sous contrat à partir de 2007.

Flore	Basses vallées angevines	Marais poitevin	Rives de Loire	Brière
Historique	Oui (études depuis 1994) 58 transects potentiels	Etude réalisée en 2010 sur la base des OGAF de 1993 144 parcelles	Totalité des habitats depuis 2002 (certains habitats depuis 1995) 42 parcelles dans le secteur d'Ancenis + 85 potentielles à Rochefort	Travail de Persici Libéro sur les OLAE 209 : 70 relevés phytosociologiques sur 300 ha = très fin
Carto habitats / niveaux de contrats	OK	OK		Oui
Correspondance des cahiers des charges	Oui sauf pour CAD où l'on a l'information à l'ilot	Partielle	non	Partielle
Continuité géographique	la localisation précise reste à déterminer	Relevé sur la diagonale de la parcelle	Mitage, particularité des iles	Pas en mesure de réaliser les suivis pour l'instant du fait du contexte agricole peu propice sur les marais indivis

Avifaune	Basses vallées angevines	Marais poitevin	Rives de Loire	Brière
Historique	Non sur des IPA Localisés sur des secteurs à niveau de contrat MAE constants	Points d'écoute STOC EPS ne correspondent pas aux secteurs engagés en MAEt	Couplage suivi avifaune / habitats	Oui, notamment sur la Guifette noire
Carto habitats / niveaux de contrats		OK		Oui
Correspondance des cahiers des charges		On ne connait pas la pratique agricole (fauche ou pâturage)		Partielle
Continuité géographique		Parcellaire morcelé et niveaux de contrat variables		Pas en mesure de réaliser les suivis pour l'instant du fait du contexte agricole peu propice sur les marais indivis

Au regard de cette grille d'analyse, les plans d'échantillonnage proposés n'ont pas été dans la possibilité de lever les incertitudes quant aux résultats produits :

- Continuité géographique de la contractualisation ; continuité du niveau de contrat ;
- Précision de la donnée en CAD (type de contrat à l'îlot et non à la parcelle) ;
- Difficultés pour repositionner les transects suivis en 1994 ;
- Pas d'accès à la pratique agricole réelle sans un travail d'enquête ;
- Pas de recul historique sur les IPA nouvellement définis ;
- Degrés de précision variables en fonction des territoires (mosaïque d'habitats) ;
- Effet facteurs globaux / locaux

Suite à ces présentations, un tour de table a été réalisé afin de s'assurer du partage de ce constat avec l'ensemble des participants. Un souhait commun a notamment été de valoriser les actions sur le long terme, afin de bénéficier du recul suffisant pour dégager des tendances et les données déjà existantes.

Face à ce constat, un souhait a été formulé afin de recentrer l'action partenariale au titre de 2011 vers la rédaction d'un rapport de synthèse mettant en avant :

- des références bibliographiques au niveau régional, national voire européen ;
- les dispositifs d'évaluation mis en œuvre en Pays de la Loire depuis 2008.

Ce travail rédactionnel s'appuie sur une intervention des chefs de file Faune (LPO pour la partie vertébrés et GRETIA pour la partie invertébrés) –Flore (CBNB) et Zones humides (FMA) pour une synthèse globale mais également des territoires (synthèse territoriale).

2.3. Evaluation socio-économique des MAEt

Complémentaire de l'évaluation écologique, l'évaluation socio économique est également très importante, notamment pour mieux connaître les mécanismes qui aboutissent à la prise de décision sur le choix des niveaux de contrat par les agriculteurs. Les MAEt en zones humides sont souvent citées comme facteur de pérennité des exploitations, notamment chez les plus extensives. Une étude avait été réalisée en ce sens par un étudiant de l'ESA d'Angers, Bastien Coïc, en stage de fin d'études au Forum de mars à septembre 2009, auprès d'une vingtaine d'agriculteurs de toutes les grandes zones humides des Pays de la Loire.

Un projet régional est piloté par la DRAAF depuis début 2010 ; le Forum des Marais Atlantiques fait partie de son comité de pilotage et a participé à la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres. Le choix du prestataire qui va réaliser l'étude en 2011 est en cours.

2.4. Participation à la Commission régionale Agro-Environnementale (CRAE des Pays de la Loire)

Cette instance régionale pilotée par la DRAAF se réunit 2 fois par an (en 2010, le 7 janvier et le 2 juillet) pour valider les étapes de la mise en œuvre des MAEt sur le territoire régional. Le Forum des Marais Atlantiques y siège depuis 2008 en tant qu'expert sur les grandes zones humides littorales.

« Soutien technique dans le cadre des prélocalisations et inventaires de zones humides (mise à jour du guide et participation aux réunions)»

Comme les années précédentes, dans le cadre de la convention de partenariat avec la Région Pays de la Loire, le Forum des Marais Atlantiques participe aux comités techniques « Prélocalisation zones humides » en lien avec la DREAL des Pays de la Loire qui ont eu lieu en 2010 à Angers (validation de la méthodologie et validation de la couche) ; 2 participations aux comités techniques. La couche d'information sera mise à disposition dans le premier semestre 2011.

Inventaire des ressources disponibles auprès des partenaires, inventaire des acteurs sur les zones humides

L'inventaire des ressources disponibles auprès des partenaires s'est fait dans le cadre de notre action « animation du comité technique Géopal – Groupe Biodiversité » :

- identification des acteurs, producteurs de données ;
- identification des données (catalogue de Géopal).

Nous avons par la suite souhaité valoriser le travail d'inventaire et d'annuaire des partenaires (nom, coordonnées, type de structures) par le biais de notre interface de cartographie dynamique par la création d'une couche d'information « p@ges vertes et bleues »

2.5. Comité technique régional « étangs »

Un soutien à la pisciculture régionale extensive en étangs a été validé par la Région Pays de la Loire le 28 janvier 2009. L'objectif est de préserver et de promouvoir la production régionale extensive de poissons en étangs dans un double objectif économique et de préservation des milieux.

Le SMIDAP a sollicité le Forum des Marais Atlantiques pour être membre du comité technique « Etang » dont un des objectifs est de valider ou non les futurs dossiers de demande par rapport au cahier des charges, condition sine qua none avant toute aide de la Région.

Exemple d'actions :

- conservation des habitats ;
- restauration de la végétation aquatique ;

- mise en assec « estivale » ;
- élimination des espèces végétales invasives ;
- lutte contre les espèces animales envahissantes ;
- entretien des structures annexes.

2.6. Conférence régionale - Région des Pays de la Loire

Comme les autres années depuis 2006, la Région a organisé la conférence régionale à laquelle Gilbert Miossec et Bastien Coïc ont participé.

3. Inventaire permanent des zones humides du Finistère (IPZH29)

Suite à une étude d'opportunité et de faisabilité réalisée en 2007, le Forum des marais atlantiques (FMA) a proposé au Conseil général du Finistère d'expérimenter la mise en place d'un référentiel départemental sur les zones humides : l'inventaire permanent des zones humides du Finistère (IPZH). Cela a conduit à la signature d'une convention de partenariat entre le Conseil général et le Forum des Marais Atlantiques de 3 ans (2008-2010).

Autour de l'IPZH et afin de répondre aux besoins des porteurs de projet locaux, un ensemble d'outils a été développé. S'est également concrétisée la création au sein du Conseil général de la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques (CAMA) financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, en partenariat avec le FMA pour le volet zones humides. Cette cellule assure notamment un rôle d'animateur et coordonnateur des actions zones humides sur le département du Finistère.

Les actions 2010

❖ **Outils :**

- Parution du guide méthodologique pour la réalisation de l'étude préalable au contrat territorial milieux aquatiques – zones humides ;
- Parution de la plaquette d'information « inventorier les zones humides et les prendre en compte dans les documents d'urbanisme » ;
- Mise à jour du guide méthodologique d'inventaire des zones humides à l'échelle locale sur le département du Finistère ;
- Développement de nouvelles fonctionnalités du logiciel Gwern et mise à jour des guides d'aide à la numérisation des inventaires de zones humides ;
- Administration du site Internet dédié aux zones humides du Finistère mis en ligne en avril 2009 (www.zoneshumides29.fr);
- Administration de l'IPZH.

❖ **Animation, Accompagnement, Communication :**

- Accompagnement des porteurs de projet locaux (mise en place CCTP, demande de subvention, etc.) ;
- Participation aux réunions techniques ;
- Organisation et animation de journées de formation à la numérisation des inventaires de zones humides ;
- Animation du groupe départemental sur les zones humides ;
- Organisation d'un réseau d'échanges techniques sur les zones humides ;

- Communication sur les outils développés sur le département (une dizaine d'intervention dans des séminaires, carrefours, formations, café-débat, etc.).

Déploiement du logiciel Gwern

Dans le cadre des inventaires de terrain des zones humides, le logiciel GWERN permet :

- une saisie contrôlée des données de caractérisation et une consultation facilitée ;
- le contrôle de la qualité de la cartographie ;
- l'assemblage d'inventaires produits avec GWERN.

L'objectif est d'homogénéiser la structuration et la qualité des données d'inventaire, afin de faciliter le travail de compilation et la valorisation ultérieure des données produites.

L'outil Gwern a été mis en place en 2008 dans le cadre du partenariat entre le Conseil général du Finistère et le FMA. En 2010, l'Agence de l'eau a souhaité que le logiciel Gwern puisse être utilisé à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Cela a été officialisé au Carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes en janvier 2010 en lien avec le Conseil général du Finistère.
Dans ce cadre, le FMAa contribué au déploiement du logiciel pour une utilisation plus large du logiciel :

- En avril 2010, le Forum a mis en place une note à destination du siège de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une diffusion auprès des délégations. L'objectif était de présenter le logiciel, le fonctionnement, l'intérêt et le mode de diffusion.

Le déploiement du logiciel a notamment été plus particulièrement testé sur le département de la Vendée (présentation, formation, accompagnement) :

- En décembre 2010, le Forum a réalisé une analyse descriptive des différents outils-logiciels existants au niveau national pour la structuration des données d'inventaire des zones humides ; l'idée était de pouvoir situer le logiciel Gwern développé par le Forum des Marais Atlantiques par rapport aux outils existants et ainsi évaluer les passerelles entre ces outils.

VOLET BASSIN

1. *Mise à disposition pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne d'expertises et d'informations de références scientifiques et techniques pour les contrats territoriaux, l'évaluation et la mise en œuvre du SDAGE et les programmes de mesure de la DCE*

Contexte :

Dans le cadre du 9ème programme, de la révision du SDAGE, ainsi que des programmes de mesures pour la mise en œuvre de la DCE, l'Agence de l'Eau consulte selon ses besoins le Forum des Marais concernant certaines visions ou informations expertes : l'adéquation et la performance des outils et des dispositifs contractuels qu'elle élabore, avec la réalité fonctionnelle des zones humides et des capacités et des besoins des acteurs de la gestion locale. Les éléments que met à disposition le Forum des Marais Atlantiques pour ces outils sont d'ordre scientifique et technique, statistique et méthodologique.

Objectif :

En 2010, le Forum des Marais Atlantiques a mis à disposition de l'Agence pour répondre techniquement à ses besoins divers avis experts, outils et méthodes susceptibles de satisfaire ses besoins.

Thèmes et objets traités, selon besoin :

- *Méthodes d'Inventaires et caractérisation des zones humides* (pour la révision et l'actualisation des inventaires des zones humides des SAGE)
- *Typologies et analyses fonctionnelles* (pour la sélection de territoires pertinents pour les CRE -ZH et l'amélioration des diagnostics des études préalables)
- *Statistiques géographiques* (pour le dimensionnement des budgets allouables aux outils financiers de l'Agence pour l'aide à la gestion des zones humides)
- *Systémique, écologie* (pour l'amélioration de la pertinence des outils de l'Agence et de leur adéquation avec la réalité fonctionnelle et les enjeux des territoires)
- *Espèces invasives,* dans le cadre de la coordination de bassin mise en place au sein du Plan Loire Grandeur Nature.
- *Réflexions stratégiques et faisabilité d'acquisitions foncières.*

Les demandes se sont structurées autour d'opérations relatées dans un tableau annexé à ce document (Cf. Tableau 01).

Il est important de noter que seules sont relatées les opérations de transfert de savoir, de conseil et d'échange.

2. Diffusion de la documentation et de bulletins bibliographiques pour les experts des CRE du bassin Loire-Bretagne

Contexte :

Le centre de ressources documentaires du Forum des Marais Atlantiques a pour mission la diffusion de l'information concernant les zones humides du littoral de la Manche, de l'Atlantique et de la mer du Nord auprès des différents acteurs de ces milieux : propriétaires, chercheurs, étudiants, élus, collectivités territoriales, agriculteurs, ...

Le fonds spécialisé est principalement constitué de littérature grise (études, rapports, thèses, ...) et concerne principalement les thèmes suivants :

- environnement et patrimoine naturel,
- aménagement et développement durable des territoires,
- eau et zones humides,
- activités humaines en marais,
- marais par secteurs géographiques.

Objectif :
En cohérence avec la nécessité d'informer le grand public et les techniciens de la gestion conformément à la DCE et afin d'accompagner les différents acteurs mandatés à l'animation et la réalisation des objectifs des SAGE, et à la réalisation des Contrats Restauration Zones Humides, ainsi qu'aux futurs Contrats Territoriaux (module Zones Humides), le Forum, via son centre de documentation, propose de leur mettre à disposition toute la documentation nécessaire à leur besoin.

Mise à disposition de rapports, études, guides techniques concernant les sujets suivants :

- entretien, restauration et aménagement des zones humides,
- caractérisation et description hydraulique,
- données naturalistes (inventaires, indicateurs, …),
- méthodologies de conduite de projets,
- gestion des espèces invasives.

Puis, sur ces mêmes thématiques, élaboration régulière de bibliographies signalétiques consultables sur notre site Internet.

Réalisation 2010

En 2010, **2 bulletins spécialisés** ont été envoyés à **85 animateurs CRE-ZH et SAGE** sur le Bassin Loire-Bretagne. Ils ont été transmis via les adresses e-mail des utilisateurs selon la technique « Push » (de l'anglais) : procédé de fourniture de l'information via l'Internet, sans que l'internaute ne doive la chercher lui-même.
De plus, afin de cibler l'information correspondant strictement au domaine d'intérêt des demandeurs, les références mentionnées sur ce bulletin ont été accompagnées d'icône de couleur matérialisant les principaux thèmes traités par le Forum des Marais Atlantiques.

N° bulletin	Période couverte par chaque bulletin	Date d'envoi
1	Janvier/février/mars	mai 2010
2	Avril /mai/juin	juillet 2010

Le centre de documentation du Forum des Marais Atlantiques a acquis une nouvelle base de données documentaire « Alexandrie V7 » qui est maintenant accessible sur notre site internet. http://www.forum-marais-atl.com:8083/documentation/

En raison du remplacement de notre ancienne base documentaire, nous n'avons pas pu saisir de nouvelles références durant la fin de l'année 2010. C'est pourquoi, pour cette période, nous n'avons pas transmis de nouvelles références bibliographiques auprès des animateurs CRE-ZH et SAGE sur le Bassin Loire-Bretagne.

Cependant, en 2011, nous allons reprendre et poursuivre cette diffusion d'information personnalisée qui **sera mensuelle** (chaque fin de mois) mais avec une mise en page différente. Bien entendu, les documents mentionnés seront toujours consultables au centre de ressources documentaires du Forum des Marais Atlantiques (sur rendez-vous) et / ou empruntables à raison de trois pour une durée de quinze jours.
Les documents en version numérique pourront être demandés à la documentaliste par e-mail (en cours de construction).

3. Assistance et expertise dans les comités techniques des CRE-ZH et/ou SAGE et dans les projets de gestion ou d'aménagement de zones humides du bassin Loire-Bretagne

Contexte :

Les territoires de marais font l'objet d'une attention croissante des acteurs territoriaux qui sont en train d'intégrer dans leur politique une ligne qui vise à une gestion équilibrée dans le sens du développement durable, en cohérence avec la Directive Cadre sur l'Eau.
Les modes de gestion que l'on rencontre le plus fréquemment en marais relèvent de la gestion contractuelle (Contrats de Restauration et d'Entretien –CRE-, contrats de bassin versant, etc.), de la gestion planifiée (plans de gestion pluriannuels) ainsi que de la gestion ponctuelle (actions de préservation, ou de restauration, localisées dans l'espace et dans le temps).
Le Forum des Marais Atlantiques est de plus en plus sollicité par les maîtres d'ouvrage et les financeurs pour son arbitrage à titre d'expert et pour ses préconisations méthodologiques et techniques, y compris au-delà des zones humides côtières, c'est-à-dire sur les bassins versants.

La contribution directe du Forum des Marais Atlantiques dans la lutte contre le recul des zones humides et dans l'amélioration de leur état de santé s'effectue notamment à travers la plateforme d'assistance et d'expertise de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
La valeur ajoutée du Forum des Marais Atlantiques se situe dans sa capacité à améliorer la prise en compte par le maître d'ouvrage des dimensions « qualité de la ressource en eau et habitats aquatiques » et le fonctionnement écologique des zones humides.

Objectifs :

Ces actions se déroulent au sein de dispositifs locaux ou d'ampleur importante. Le Forum des Marais Atlantiques, depuis sa création, élabore et propose des méthodes de réhabilitation, d'entretien et de suivi des zones humides littorales afin d'en faciliter la gestion durable et intégrée.
Le but de cette action est donc d'*accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de ces outils méthodologiques, c*e qui permet aussi, par retour, d'enrichir ces outils par de nouvelles expériences.

Les opérations d'assistance méthodologique à la maîtrise d'ouvrage portent sur plusieurs aspects de la conduite de projets : montage du projet, cadrage des appels d'offre, élaboration des conventions partenariales, conseils pour la conduite des comités de pilotage, animation et participation à des comités techniques, expertise d'ingénierie milieu, personnalisation des outils de suivi-évaluation (SIG, indicateurs).

Sont concernés prioritairement les projets suivants :

- CRE Zones Humides des marais de l'Île de Ré,
- CRE Zones Humides des marais de l'île de Noirmoutier,
- CRE Rivières et Zones Humides des bassins versants du Mès et de Pont-Mahé,
- CRE Zones Humides du Marais poitevin vendéen (bassin de la Vendée, Sèvre et Autizes),
- CRE Zones Humides du Marais poitevin Sud (bassin du Curé),
- CRE Zones humides Lay aval,
- CRE Zones Humides du Marais poitevin (marais mouillés et Sèvre Niortaise),
- CRE Zones Humides des marais de Saint-Jean de Mont et Beauvoir-sur-Mer.

Seront également suivis et accompagnés des CRE en montage : Marais du Nord Loire, Marais de Vilaine.

Les principaux SAGE suivis sont ceux de Baie de Bourgneuf, d'Auzance-Vertonne, de la Vie et du Jaunay, de la Vilaine, de la Sèvre niortaise et de la Vendée.

Concrètement, l'action du Forum des Marais Atlantiques, sur ces dossiers consiste à participer activement aux réunions des Comités techniques, et sur demande aux comités de pilotages, à analyser les dossiers sur les travaux réalisés (cahiers des charges, études préalable, diagnostics) et à être force de proposition pour les choix d'aménagements (définition des enjeux, programme d'actions). Pour cela, il conviendra que le maître d'ouvrage mette à disposition du Forum des Marais Atlantiques tout document de compte-rendu et de relevés de décisions, sur les conseils des attachés d'intervention de l'Agence.

Sont prises en compte aussi dans cette action toutes les sollicitations ponctuelles adressées directement aux agents du Forum des Marais Atlantiques par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants, sur des problèmes techniques aussi bien qu'organisationnels.

Réalisation 2010

Les prestations se sont structurées autour des opérations relatées dans le tableau ci-après :

Il est important de noter que seules sont relatées dans le tableau annexé à ce document les opérations de transfert de savoir, de conseil et d'échange (Cf. Tableau 02).

4. Déploiement du logiciel Gwern dans le Bassin Loire-Bretagne

Contexte
Ce logiciel développé en 2008 par le FMA dans le cadre de son partenariat avec le Conseil général du Finistère est un outil d'aide à la saisie des données de caractérisation des zones humides.
Il a été testé et utilisé sur le département du Finistère en 2008 et 2009, où il constitue le support officiel pour les inventaires.

A l'échelle du bassin Loire Bretagne, l'obligation qui est faite de réaliser des inventaires s'impose plus largement à l'ensemble du territoire. Le besoin d'homogénéité dans les formats de données et les méthodes de collecte et d'archivage se fait sentir, si l'on considère la nécessité de pouvoir centraliser les informations à plusieurs niveaux institutionnels, dont le niveau bassin.

Le logiciel Gwern répond à cet objectif en permettant à un réseau de partenaires structuré de faire converger vers un ou plusieurs centralisateurs publics.
Dès 2010, l'utilisation du logiciel sera préconisée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne dans le cas des inventaires réalisés sur les territoires de SAGE.
En ce qui concerne la réalisation des inventaires de zones humides, le Forum des Marais Atlantiques mettra à disposition des acteurs locaux le logiciel Gwern.
L'utilisation du logiciel à l'échelle du département permettra de :

- proposer un outil opérationnel de saisie des données en complémentarité du guide d'inventaire des zones humides dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des SAGE (AELB) et du guide méthodologique d'inventaire et de caractérisation des zones humides (FMA),
- faciliter le travail des structures porteuses d'un inventaire,
- homogénéiser les données produites (périmètre des zones humides effectives) sur le territoire départemental en vue de leur intégration au RPDZH après signature de la charte.

L'utilisation du logiciel Gwern suppose le respect d'une certaine méthodologie d'inventaire.

Objectif
Le Forum des Marais Atlantiques accompagnera les acteurs locaux dans la réalisation de leur inventaire de zones humides depuis l'écriture du cahier des charges jusqu'à la numérisation des inventaires (SIG + logiciel Gwern).

L'organisation de formations sera programmée en concertation avec les délégations de l'Agence de l'Eau, auprès des animateurs de SAGE. Le dispositif prévoit ensuite que ceux-ci servent de relais auprès des maîtres d'ouvrage (communes, EPCI,…). Le Forum continuera à assurer le soutien auprès du niveau des coordinateurs (agents AELB et animateurs SAGE).

Réalisations 2010

L'objectif est d'homogénéiser la structuration et la qualité des données d'inventaire, afin de faciliter le travail de compilation et la valorisation ultérieure des données produites.

Pour cela, dans le cadre des inventaires de terrain des zones humides, le logiciel GWERN permet :

- une saisie contrôlée des données de caractérisation et une consultation facilitée ;
- le contrôle de la qualité de la cartographie ;
- l'assemblage d'inventaires produits avec GWERN.

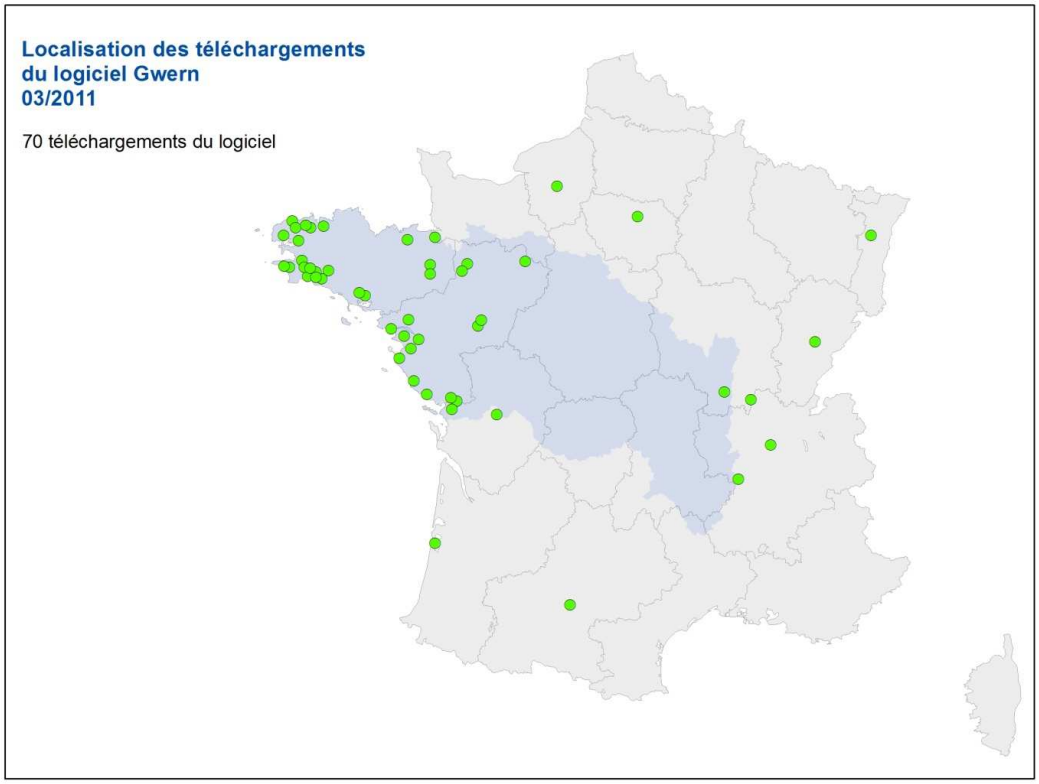

L'outil Gwern a été mis en place en 2008 dans le cadre du partenariat entre le Conseil général du Finistère et le Forum des Marais Atlantiques. En 2010, l'Agence de l'eau a souhaité que le logiciel Gwern puisse être utilisé à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Cela a été officialisé au Carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes en janvier 2010 en lien avec le Conseil général du Finistère.

Dans ce cadre, le Forum des Marais Atlantiques a contribué au déploiement du logiciel pour une utilisation plus large du logiciel.

En avril 2010, le FMA a mis en place une note à destination du siège de l'agence de l'eau pour une diffusion auprès des délégations. L'objectif était de présenter le logiciel, le fonctionnement, l'intérêt et le mode de diffusion.

Le déploiement du logiciel a notamment été plus particulièrement testé sur le département de la Vendée (présentation, formation, accompagnement) : voir rapport spécifique sur les journées d'information et d'assistance.

En décembre 2010, le FMA a réalisé une analyse descriptive des différents outils-logiciels existants au niveau national pour la structuration des données d'inventaire des zones humides. L'idée était de pouvoir situer le logiciel Gwern développé par le Forum des Marais Atlantiques par rapport aux outils existants et ainsi évaluer les passerelles entre ces outils.

Autres opérations de conseil liées aux inventaires de zones humides :

Il est important de noter que seules sont relatées, dans le tableau annexé à ce document, les opérations de conseil aux inventaires de zones humides (Cf. Tableau n°03).

5. *Animation du réseau des techniciens « zones humides littorales » du bassin Adour-Garonne*

Toutes les actions du Forum des Marais Atlantiques relèvent d'un objectif global et parfaitement défini : ***faciliter le développement d'une gestion intégrée et durable des zones humides littorales et plus particulièrement les vastes territoires de « marais endigués », d'origine anthropique, qui ne peuvent perdurer sans la présence des activités humaines.***

Toutes les actions décrites dans ce programme étant destinées à servir l'objectif global, on comprendra donc qu'elles n'ont de sens que si elles sont interdépendantes et complémentaires. Il est donc tout à fait possible, et même souhaitable, que l'on retrouve plusieurs de ces actions sur un même territoire, voire sur un même projet local.

Ces actions d'assistance sont structurées et différenciées autour de trois critères principaux :

- ☞ le type d'intervention,
- ☞ le public à qui elles s'adressent,
- ☞ les thématiques abordées et les techniques à mettre en œuvre.

Le tableau ci-dessous reprend chacune des actions en fonction de ces deux critères.

	Libellé action	***Type***	***Public visé***	***techniques***
1	Animation réseau des gestionnaires en Adour-Garonne	Animation, coordination, formation	Techniciens et gestionnaires (Membres du réseau et structures associées)	Tous types sur demande des membres
2	Animation réseau d'utilisateurs des SI « milieux aquatiques »	Animation, formation, échanges	Agents de marais, techniciens rivière ou assimilés	Outils SIG, bases de données
3	Assistance aux plans d'actions territoriaux	Facilitation, assistance à maîtrise d'ouvrage	Elus et autres décideurs, gestionnaires	Conduite de projet, Mise en œuvre système d'information
4	Annuaire des gestionnaires de l'eau	Structuration et mise à disposition d'information	Gestionnaires de l'eau, collectivités, aménageurs	Acquisition et diffusion information

6. Formation/animation réseaux techniques - volet terrain du bassin Adour-Garonne

Contexte : la mise en réseau des gestionnaires, propriétaires, opérateurs, élus, etc. de zones humides depuis plusieurs années par le Forum des Marais Atlantiques permet de renforcer les savoir-faire techniques et organisationnels des acteurs de terrain et vise par là à augmenter l'efficacité de mise en œuvre des politiques publiques en matière de protection et de gestion améliorée des zones humides.

Contenu du programme d'actions 2010 :

Le contenu de l'animation autour de la gestion du réseau porte sur deux points complémentaires :

- ✓ l'organisation de journées d'échanges techniques, sur le principe du partage des savoir-faire, encadré par le Forum des Marais Atlantiques sur des thématiques de gestion de milieu,
- ✓ l'animation d'un site Web développé en 2008 spécifiquement pour les membres du réseau (intranet) contenant des fiches sur les membres et leurs systèmes en gestion, l'évolution de l'état de santé des milieux gérés, l'actualité technique et juridique, etc.

6.1 Journées d'échanges techniques

Organisation de journées d'échanges techniques :

Les deux journées d'échanges techniques ont été envisagées en concertation avec la délégation de Bordeaux.

1ère journée : « les zones humides : y voir plus clair sur le plan réglementaire »

Orientée vers les agriculteurs, la première journée technique a été bâtie à partir des besoins exprimés par ces derniers et a porté sur le thème : « les zones humides : y voir plus clair sur le plan réglementaire ».

Le Forum des Marais Atlantiques a invité les agriculteurs intéressés par ce sujet à participer à cette journée d'échanges le lundi 13 décembre 2010 à 14 h au siège du Forum des marais, situé quai aux vivres à Rochefort.

La participation :

Nous avions délibérément repoussé cette journée d'échanges à décembre 2010, considérant qu'auparavant le contexte n'était pas suffisamment favorable à l'organisation d'une rencontre consacrée aux zones humides.

De très nombreux acteurs du monde agricole ainsi que parmi certains intervenants en zones humides avaient subi des dommages dus au passage de la tempête Xynthia le 27 février 2010.
Le réseau d'exploitants agricoles en marais constitué par le Forum des Marais Atlantiques, facilement mobilisable auparavant, a, dans ce contexte, décliné l'invitation.

Vingt et une personnes ont participé à cette rencontre. La liste des participants est annexée à ce bilan (Cf. Tableau n°07 en annexe).

Les questions qui ont été soulevées lors de cette rencontre ont été les suivantes :

- Quels sont les enjeux en zones humides ?
- Quelles conséquences sur le mode d'exploitation ?
- Quelles solutions apporter ?

Quatre interventions ont nourri le débat. Elles ont porté sur :

1. les fonctions et rôles des zones humides, par Léna Rabin, chargée d'études « Eau-Environnement » au Forum des Marais Atlantiques ;
2. l'approche réglementaire par Jean-Marie Gilardeau, maître de conférences à l'Université de Poitiers et par Yann Fontaine de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime ;
3. les mesures agro-environnementales en zones humides, historique et bilan par Sébastien Mériau de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime ;
4. l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) en zones humides avec un focus sur le département de la Charente-Maritime.

Les différentes présentations sont jointes au bilan (Cdrom en annexe).

2ème journée : « les zones humides : y voir plus clair sur le plan réglementaire »

Le Conseil général de la Gironde et le Forum des Marais Atlantique dont il est membre, se sont associés pour mettre en commun leurs compétences et leurs moyens complémentaires pour l'organisation de journées d'animation sur les zones humides littorales. De la même manière que pour la première journée, et conformément à la convention liant le syndicat mixte du Forum des Marais Atlantiques et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la délégation Aquitaine de cette dernière a été associée à l'organisation de cette rencontre.

Le Conseil général de la Gironde, acteur de la préservation des espaces naturels sensibles, de la biodiversité et de la restauration des rivières depuis de nombreuses années, s'est récemment engagé dans une politique volontariste en faveur des zones humides. Grâce à l'active participation de ses partenaires, le Conseil général a pu aboutir, en février 2010, à l'établissement d'un plan

départemental d'actions zones humides de la Gironde (PDAZH 33). Structuré sur 4 grands axes et 16 actions, ce plan préconise notamment des actions d'animation, d'information et de sensibilisation des acteurs des zones humides, passant par l'organisation de journées d'information et d'échange.

Le thème proposé : Prendre en compte les zones humides dans la planification en urbanisme et aménagement

- ☞ mieux connaître et inventorier les zones humides et leurs espaces de fonctionnalités ;
- intégrer les zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire ;
- orienter les financements publics pour inciter et soutenir les actions en faveur des zones humides.

Thématiques abordées :

- Qu'est ce qu'une zone humide : enjeux, typologie, fonctionnalités (FMA et CG 33);
- État : contexte juridique et réglementaire (lois, urbanisme, compatibilité SDAGE) : DDTM 33 ; Région sur les Trames verte et bleue ;
- AEAG : présentation du guide méthodologique « Eau et urbanisme » ;
- CG 33 : Aménagement – infrastructures et mesures compensatoires ; (Direction des infrastructures)
- Élus et/ou bureau d'étude sur la question dans leur SCOT et/ ou PLU : SCOT Lacs médocains ;
- compatibilité avec le SAGE : exemple du SAGE de la Leyre (Catherine NAVROT).

Organisée à l'amphithéâtre Badinter au Conseil général de la Gironde, cette rencontre a regroupé plus de 90 participants. Elle a fait l'objet d'une transcription des débats. Les actes de cette rencontre sont joints à ce bilan (Cf. Transcription de la journée « Zones humides et urbanisme » jointe au bilan).

Une centaine de personnes ont participé à cette rencontre. La liste des participants est annexée à ce document (Cf. Tableau n°08).

6.2 Réseau des techniciens "Zones Humides" : site internet

Dans le cadre de sa politique de soutien aux gestionnaires de zones humides, le Forum a poursuivi en 2010 le développement du réseau partenarial entre gestionnaires de zones humides, grâce notamment au développement et à l'animation du site internet dédié.

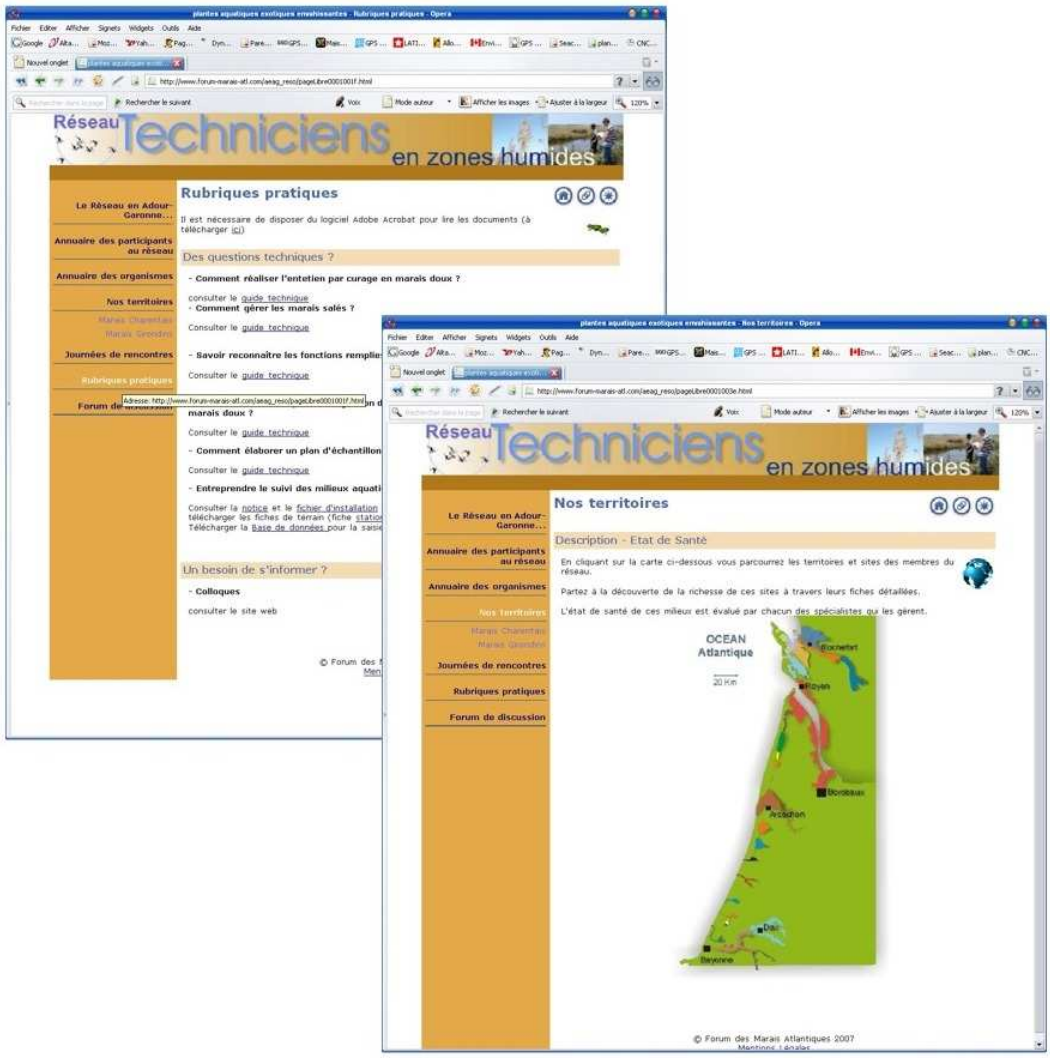

Après une phase d'expérimentation de la mutualisation des données de surveillance naturaliste des milieux pour offrir une meilleure visibilité des actions entreprises pour le maintien des zones humides du littoral du bassin Adour-Garonne, il s'est agi ensuite, les années suivantes de permettre d'identifier les besoins en suivis complémentaires et en assistance à leur mise en place.

L'objectif poursuivi est de répondre aux questionnements techniques et méthodologiques afin de faciliter l'évolution ou la mise en place de ces suivis. Le site Internet dédié accessible à l'adresse suivante **http://www.forum-marais-atl.com/aeag_reso/index.html**. permet d'améliorer les services attendus (mise en ligne de documents, fonction de portail vers d'autres ressources WEB, forum de discussion, ect.).

Nouvelles fiches :
Dunes grises et marais d'Hourtin
Zone humide du courant d'Huchet
Barthes de Pontonx su l'Adour

Formation et animation des réseaux techniques sur les bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne

1. Réseau d'utilisateurs Systèmes d'information « Milieux aquatiques

Contexte

Cette action s'inscrit dans le prolongement des actions de formation mises en place depuis 2003. Elle répond à un besoin clairement identifié des structures locales de type « Syndicat de marais », « Syndicat de rivières », « Syndicat Mixte » ou « Syndicat de bassin versant » (cf. dossiers du Forum des Marais Atlantiques sur le devenir des agents de marais - G. Miossec -, d'une part, et compte-rendu des formations 2003, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009 – P. Boudeau-, d'autre part). Elle est cofinancée par les Agences Loire-Bretagne et Adour-Garonne.

☞ *Journées d'information et d'échanges*

L'utilisation des outils de traitement de l'information « milieu aquatique » (bases de données, fonctions SIG) nécessite des compétences techniques et méthodologiques qui ne font généralement pas partie du bagage professionnel des techniciens et gestionnaires en marais et rivières. L'objectif n'est pas de changer le métier de ces personnes, dont la vocation est principalement l'intervention sur le terrain, mais de leur apporter les compétences nécessaires pour mettre en place des outils de suivi et d'aide à la décision. Ce qui permettra à la fois une meilleure gestion et une meilleure valorisation des actions de terrain.

Chaque année, depuis 2005, ces journées de formation et d'échanges deviennent de plus en plus ciblées, en termes d'application, sur les besoins d'évaluation et de suivi mis en avant par la DCE. Comme l'an passé, l'accent sera mis principalement sur les besoins des techniciens et gestionnaires qui ont déjà suivi une formation initiale au Forum des Marais Atlantiques (ou dans le cadre de leurs études).

☞ *Animation du réseau d'utilisateurs*

Un accompagnement personnalisé est indispensable pour que les techniciens accèdent à un stade réellement opérationnel : c'est le but du réseau d'utilisateurs amorcé en parallèle des journées de formation et d'échanges.
Les problèmes rencontrés sont généralement les mêmes d'un site à un autre, d'où l'importance de les décloisonner et de mutualiser les solutions grâce à des

journées de travail en commun, généralement sur site. De plus, pour faciliter les échanges et la diffusion des solutions méthodologiques et techniques, il est nécessaire de mettre en place des outils « réseau » (pages web dédiées, diffusion des fiches techniques standardisées).

La demande étant de plus en plus importante, non seulement de la part des gestionnaires de marais, mais aussi des techniciens rivières et bassins versants, nous avons choisi de privilégier les structures qui ont un projet concret nécessitant l'utilisation des outils SIG et le suivi des données sur les milieux aquatiques.

Objectifs

- **Comprendre le fonctionnement et l'intérêt d'une approche SIG**. Utiliser un logiciel et manipuler les bases de données géographiques, réaliser des cartes pertinentes, découvrir l'éventail des possibilités (calculs géométriques, synthèse de résultats, requêtes, …).

- Etudier une **méthodologie de conception d'outils personnalisés** sur la thématique « milieux aquatiques » (localisation et caractérisation, fonctionnement hydraulique, occupation du sol, suivis de la qualité, planification des actions d'entretien, impact des aménagements, etc.).

- Connaître, utiliser et enrichir les référentiels géographiques nationaux pour développer un **référentiel « milieux aquatiques » commun** à l'ensemble des problématiques locales « marais » et « rivières ».

- Mettre en œuvre ces outils de manière **durable**, dans le cadre d'un projet de territoire et montrer aux élus et aux décideurs la valeur ajoutée qu'ils représentent.

Organisation

a - Journées de formation initiale pour public débutant (2 jours consécutifs uniquement s'il y a une demande importante et justifiée – si tel est le cas, et en l'absence de budget complémentaire, ces 2 journées seront à déduire des 5 jours prévus en b).

b - Journées de formation et d'échanges, public confirmé (5 jours répartis sur l'année dont 2 au moins groupés au Forum des Marais Atlantiques sur les problématiques les plus demandées).

c - Accompagnement personnalisé : sur demande des maîtres d'ouvrage.

d Rédaction de fiches techniques (difficultés et problèmes récurrents) et diffusion.

e - Animation du réseau d'utilisateurs (notes d'information, mises en relation, échanges, …).

- **Historique et contexte**

L'intérêt des SIG est de plus en plus reconnu dans les domaines liés à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Les zones humides littorales sont des territoires complexes sur lesquels intervient une grande diversité d'acteurs, tant sur un plan local que régional, national et européen. Le SIG s'impose comme un outil majeur pour une meilleure compréhension, une vision partagée et une gestion intégrée et durable de ces territoires.

Depuis sa création, le Forum des Marais Atlantiques incite les gestionnaires de marais et leurs partenaires financiers à utiliser les techniques liées aux SIG et s'emploie à développer des méthodes de conception et des modalités de partage des données entre les différents acteurs.

Le développement de méthodes et de techniques n'a de sens que si les acteurs concernés peuvent se les approprier. Il faut donc les faire connaître et les adapter aux réalités du terrain : c'est ce que le Forum a entrepris depuis 2003 en proposant des sessions de formation d'abord, puis des journées d'information et d'échanges à l'attention des gestionnaires et techniciens des zones humides, des techniciens « rivières » et des animateurs de SAGE et de bassins versants.

Après les premières expériences de 2003, une formule plus souple a été mise en place à partir de 2005, davantage ciblée sur les acteurs de terrain, avec une seule plateforme logicielle (Mapinfo) et regroupée en une seule session de 3 jours pour un public débutant ou peu expérimenté. Depuis 2006, la demande était croissante, ce qui a permis de cibler ces « journées d'information et d'échanges » vers un public ayant déjà identifié la nécessité des outils de type SIG pour la réalisation de projets concrets. Les journées se sont déclinées alors suivant 2 axes : formation initiale, d'une part, accompagnement de techniciens utilisant déjà ces outils, d'autre part. Ces publics forment un « réseau d'utilisateurs », bien qu'informel, animé par le Forum des Marais Atlantiques (cf. tableaux récapitulatifs par année en annexe).

En 2008 et 2009, en accord avec les Agences de l'Eau, il n'y a pas eu de « formation initiale ».

En effet, il paraît plus pertinent que le Forum des Marais Atlantiques se concentre sur les demandes concernant des problématiques « milieux aquatiques » que de faire découvrir les logiciels SIG, ce que peuvent faire d'autres structures spécialisées. Ce type d'intervention pourra toutefois être renouvelé occasionnellement si la demande est forte et si les demandeurs n'ont pas d'alternative équivalente par des organismes de formation spécialisés (orientation « milieux aquatiques », prise en charge des coûts de formation, …).

Outre l'expérience acquise par le Forum des Marais Atlantiques au cours de ces journées d'information et d'échanges et de l'animation en continu du réseau d'utilisateurs, l'étude sur le devenir des agents de marais (2004), la constitution et l'animation du réseau d'acteurs en zone humide (Adour-Garonne, depuis 2004) et la participation aux comités techniques des « Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques » (CTMA, Loire-Bretagne) ont clairement montré la nécessité de développer les ressources et les compétences pour la gestion des données par les structures locales. Ce besoin d'outils de gestion, d'analyse et de suivi de l'impact des actions sur les milieux aquatiques dans l'espace et dans le temps est d'autant plus indispensable qu'il ***fait partie des exigences de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE***).

En plus des besoins récurrents exprimés par les membres du réseau d'utilisateurs SIGT que sont la conception et la mise en œuvre d'outils pour la description, la caractérisation et la gestion des milieux aquatiques, le contexte socio-juridique actuel a fait émerger de nouveaux besoins liés

- à la directive INSPIRE, transposée en droit français en 2010, qui entraîne des contraintes induites par l'obligation de mutualisation des données (qualification, normalisation, métadonnées, …),

- à l'obligation de réaliser des inventaires de zones humides sur la totalité du territoire (SAGE, révision des PLU).

- **Objectifs 2010**

Comme toujours, l'objectif de ces actions, qu'il s'agisse de journées programmées ou d'assistance à la demande, est d'apporter aux utilisateurs (dont la vocation n'est pas de devenir des spécialistes en systèmes d'information) :

- des solutions techniques et méthodologiques répondant à des besoins exprimés,
- la connaissance des possibilités de traitement offertes par les outils SIG (puissance de calcul),
- les orientations à prendre et l'organisation nécessaire pour concevoir des outils durables et partagés.

Les principales demandes recensées auprès du réseau d'utilisateurs au cours de l'année peuvent se regrouper comme suit :

- besoin de conseils et d'assistance sur des points techniques très concrets concernant l'utilisation des logiciels SIG ou l'exploitation de données géographiques (conversion de systèmes de coordonnées, utilisation d'images satellites, extraction de lots de données et réalisation de documents cartographiques, règles de digitalisation et de « calage », …).
- besoin d'assistance ou d'expertise méthodologique pour la conception d'un ensemble de bases de données cohérent (conception SIG, modélisation géométrique / approche thématique, modélisation géométrique / objectifs de gestion, structuration des bases de données attributaires, techniques d'acquisition des données, mise en relation d'un référentiel spatial et de données de suivi,…).
- besoin de conseils et d'assistance pour la mutualisation des données (conventions de mise à disposition de données, définition des métadonnées, utilisation de référentiels nationaux, …)
- besoin d'assistance ou d'expertise méthodologique pour la mise en œuvre des inventaires « zones humides » : acquisition et gestion des données, coordination et intégration au niveau d'un SAGE, d'un département, d'un bassin hydrographique.

Cette dernière demande a été la plus importante en 2010 : un grand nombre d'inventaires sont réalisés, en cours ou en projet.
Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil général du Finistère, le Forum des Marais Atlantiques a expérimenté et mis en place des procédures et des outils SIG adaptés aux besoins et aux compétences des acteurs locaux pour la réalisation de ces inventaires et l'exploitation des données à différents niveaux : local (commune, EPCI), bassin versant (SIBV, SAGE), département et bassin hydrographique (Agence de l'eau). Ce sont cette méthodologie et ces outils qui sont maintenant proposés aux animateurs de SAGE.
(cf. *http://www.zoneshumides29.fr/).*

En conséquence, les interventions 2010 se sont articulées sur trois niveaux :

- Journées d'information et d'échanges sur 5 jours bloqués autour des 3 thèmes déjà sélectionnés en 2009 : « partager les données », les inventaires « zones humides », « SIG et outils de gestion ».
- Journées d'information spécifiques sur les méthodes et les outils préconisés pour les inventaires « zones humides » (prélocalisation, organisation, collecte et numérisation, validation, compilation).
- Accompagnement personnalisé à la demande, y compris dans le cadre des inventaires « zones humides ».

2. Journées d'information et d'échanges

Conditions générales et préparation

Ces journées sont financées par les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, les participants n'ayant à leur charge que les frais de déplacement.

En 2010, toutes les journées ont fait l'objet d'exercices pratiques, il était donc demandé aux participants de venir avec leur propre matériel (ordinateur et logiciels) et leurs données. Les groupes de travail sont limités à une quinzaine de personnes par jour, encadrés par trois, voire quatre, personnes. Comme l'an passé, ces journées étaient ciblées en priorité vers les techniciens des structures ayant des ***projets concrets nécessitant la gestion d'information géographique*** dans les domaines « zones humides», « rivières » et « espaces naturels » et ayant déjà la pratique d'un logiciel SIG.

Comme en 2009, au vu des difficultés récurrentes rencontrées par les techniciens, nous avons choisi de travailler plus en profondeur sur la logique de conception des bases de données géographiques, ce qui nous a permis de ne pas nous limiter à un seul logiciel et d'avoir une ouverture plus large. Cette approche a nécessité une organisation plus élaborée afin de traiter simultanément les exemples sur MapInfo et Arc Gis : séparation en 2 groupes lors des exercices regroupés au minimum sur 1 h 30.

Thème 1 : Partager les données

La généralisation de l'utilisation des SIG dans les structures qui gèrent le territoire permet la réalisation de bases de données géographiques de plus en plus nombreuses et de plus en plus variées. Malgré tout, un grand nombre d'entre elles n'ont d'existence que pour la durée d'une étude ou la réalisation de documents cartographiques spécifiques. La directive européenne « INSPIRE », et sa déclinaison dans le droit français, imposent que les données géographiques financées par des fonds publics soient portées à connaissance du plus grand nombre et, autant que faire se peut, réutilisables. Ceci implique que ces données doivent être « cataloguées » (c'est-à-dire décrites et qualifiées : précision, propriété, confidentialité, contraintes d'utilisation, de mise à jour, …).

Concrètement, un des objectifs principaux de la directive est de permettre aux techniciens et gestionnaires du territoire de pouvoir visualiser par internet un ensemble de données provenant de différents sites web (plateformes d'information et d'échanges), et ainsi, de favoriser le rapprochement de données différentes, notamment pour améliorer la connaissance dans les domaines de l'environnement.

Thème 2 : Inventaires « zones humides », ZHIEP, trames vertes et bleues

Comme le thème précédant, il s'agit d'un sujet au cœur de l'actualité sur lequel le Forum des Marais Atlantiques travaille depuis plus de 4 ans, en partenariat avec le Conseil général du Finistère. Les inventaires se déclinant à différents niveaux d'échelle (commune, EPCI, SAGE, département ou région, bassin hydrographique), leur réalisation doit impérativement s'appuyer sur une méthode spécifique, qui reste assez lourde à mettre en œuvre et qui demande des compétences réservées au métier de géomaticien.
Le but de cette journée était de présenter la méthodologie et les outils développés et mis en œuvre sur le département du Finistère en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et en cours de test sur le département de la

Vendée, et de les comparer aux besoins d'autres partenaires ainsi qu'à d'autres solutions préconisées localement ou par d'autres agences de l'eau.
Cette journée est aussi et surtout l'occasion de faire le point sur les compétences nécessaires et les règles de digitalisation à adopter pour ce type de projet, sur la pertinence et la codification des attributs associés aux habitats humides et aux zones humides effectives en fonction de l'exploitation qui devra être faite de ces données (utilisation pour les PLU, identification des zones prioritaires, définition des trames vertes et bleues, …).

Thème 3 : SIGT « milieux aquatiques » (Conception et mise en œuvre)
Bien que de plus en plus répandus, les SIG sont encore mal compris et mal utilisés, notamment dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement et à plus forte raison lorsqu'ils s'adressent à des techniciens dont ce n'est pas le métier et qui tentent de construire des solutions inadaptées et souvent démesurées. Ce qui se traduit bien souvent par un abandon pur et simple, faute de méthode, de disponibilité et d'un accompagnement personnalisé.
Le but de cette journée était donc de revenir sur les fondamentaux des systèmes d'information, de proposer des règles simples de conception des bases de données en différenciant bien les dimensions spatiales et temporelles, et de se familiariser avec les fonctions les plus puissantes des logiciels qui sont rarement utilisées par des non-géomaticiens car elles requièrent quelques connaissances spécifiques (manipulations topologiques, requêtes sur attributs et propriétés).
Cette journée a été aussi l'occasion, dans le cadre de l'approche temporelle, de revenir sur le concept descripteur / indicateur, de faire le point sur les différents types d'indicateurs liés aux données géographiques et des règles pour l'élaboration d'indicateurs de suivi (associés à des actions de gestion).

Problématiques à la demande
Comme les années passées, nous proposons de traiter individuellement, ou en petits groupes, des problèmes spécifiques à chaque participant les deux derniers jours (jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2010).

Le but est d'analyser plus en détail des projets en cours et de permettre aux techniciens de mettre en place les bases méthodologiques pour avancer, de structurer des bases de données. Ces journées concrètes sont aussi l'occasion d'approfondir des sujets abordés au cours des 3 premiers jours et de mettre en application des méthodes ou des fonctions logicielles étudiées précédemment.

Intervenants du Forum des Marais Atlantiques : Jérôme Fernandez, Anthony Guionneau, Philippe Boudeau, Lou Perrineau.

Principaux sujets traités au cours de ces 2 jours :
- Les inventaires « zones humides », utilisation du logiciel GWERN et passerelle avec d'autres outils, compilation des inventaires communaux d'un SAGE ;
- Compléments sur les ZHIEP et les ZSGE : méthodes pour les identifier ?
- La conduite d'un projet SIG (organisation, relationnel / animation, …) ;

- Trames vertes et bleues : de la lecture cartographique aux outils automatiques, quels choix pour quels besoins ?
- Conception d'un SIG « zones humides » pour du suivi piscicole en marais endigués : modélisation hydraulique et importance du relationnel avec les gestionnaires de l'eau locaux ;
- Les échanges de données : où trouver quoi, comment mettre à disposition ses propres données ?
- Révision et compléments sur les fonctions de requête des logiciels, conversions de format et système de coordonnées, …

3. Journées d'information « inventaire ZH »

Ces journées ont été réalisées à l'initiative des départements concernés par la mise en œuvre des méthodes et outils développés par le Forum des Marais Atlantiques et préconisés par l'agence de l'eau Loire – Bretagne : le Finistère et la Vendée.

Intervention à l'attention des chargés de missions départementaux et des animateurs de SAGE :

- Présentation générale de la méthodologie et du logiciel Gwern
    - La Roche-sur-Yon – 03 mars 2010 : ***6 personnes,*** *6 structures représentées*

Interventions à l'attention des animateurs SAGE et des prestataires :

- méthodologie générale (préparation, organisation, suivi et validation),
- règles de digitalisation (MapInfo / Arc Gis)
- saisie des données attributaires et visualisation avec GWERN
- import / export GWERN avec MapInfo, Arc Gis, Excel, Access, …
- compilation et contrôle des données

- MapInfo / Gwern
    - La Roche-sur-Yon le 12 mai 2010 : ***13 personnes,*** *13 structures représentées*
- Arc Gis / Gwern
    - Brest, le 7 avril 2010 : ***7 personnes,*** *4 structures représentées*
    - Brest, le 8 avril 2010 : ***10 personnes,*** *8 structures représentées*
    - La Roche-sur-Yon le 15 juin 2010 : ***7 personnes***, *4 structures représentées*

4. Accompagnement personnalisé à la demande

Comme les années précédentes, d'autres interventions ont consisté à apporter des compléments techniques divers et un éclairage sur des problématiques de conception, à la demande d'un technicien ou d'une organisation impliquée dans la gestion de données « milieux aquatiques ». Dans la plupart des cas, les problèmes techniques ont été résolus par des échanges téléphoniques et/ou de courriers électroniques.

Dans certains cas, notamment pour le choix d'une méthode pertinente ou la conception de bases de données, il a été nécessaire de rencontrer les techniciens concernés sur une journée ou une demi-journée.

De nombreuses questions se posent au niveau des SAGE. Cette action d'accompagnement, qui chaque année est de plus en plus demandée, continue à prendre de l'ampleur avec le démarrage d'inventaires sur de nombreux SAGE, notamment sur le bassin Loire-Bretagne.

Les opérations de conseil aux inventaires de zones humides sont recensées dans un tableau annexé à ce document (Cf. Tableau n° 6 : Tableau des principales actions personnalisées d'information et d'accompagnement, répartis sur les bassins Loire-Bretagne, Adour-Garonne et Seine Normandie).

ANNEXES

Tableau n°01 :

Date réf.	Lieu (ou Tél/Mail)	Porteur ou partenaire	Interlocuteur(s)	Apport du Forum des Marais Atlantiques
22/01/2010	Tél/mail	AELB	Laurent Vienne	Fourniture d'éléments (délimitation et caractérisation ZH) pour l'argumentation que pourra tenir l'AE lors de la présentation officielle du plan d'actions national ZH
28/01/2010	Rennes	AELB, RBR, CG29	Laurent Vienne, Pierre Thulliez	Représentation du FMA au « Carrefour des gestion de l'eau », soutien intervention Anaëlle Magueur / Pierre Thulliez. Echanges avec les acteurs en zones humides (Services de l'Etat, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région et départements bretons, …)
05/02/2010	Tél/mail	AELB - Acteon	Hélène Bouscasse	Réponse à l'enquête concernant des sites pilotes pour « l'évaluation économique et fonctionnelle des zones humides »
22/02/2010	Tél/mail	AELB	Laurent Vienne	Avis sur les options d'aménagement d'un systèmes humide sur lac de montagne pour optimiser les performances fonctionnelles de la zone humide
03/03/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Fourniture de ressource photographique pour le guide « bassin » pour la gestion des plantes exotiques envahissantes des cours d'eau et Zh
04/05/2010	Orléans	AELB	Laurent Vienne – Lucien Maman et délégations	Rencontre de calage pour les modalités de déploiement du logiciel GWERN pour l'inventaire des zones humides sur le bassin LB
26/04/2010	Tel/mail	Plan Loire – MC2 consultants	Fanny Cazaux	Réponse à l'enquête « poissons migrateur » plan Loire
26/05/2010	Orléans	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Comité de pilotage du groupe de gestion des plantes exotiques envahissantes du bassin Loire Bretagne, Présentation des activités des groupes Poitou-Charentes et Pays de la Loire
14/06/2010	Tel/mail	AELB	Laurent vienne	Remarques et avis sur la fiche de doctrine sur les acquisitions foncières par l'AE
23/06/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Avis sur le programme prévisionnel de la journée d'échanges sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes dans le bassin de la Loire envahissantes, de novembre 2010.
30/06/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Avis sur les fiches du guide en préparation de reconnaissances des espèces végétales aquatiques exotiques
19/07/2010	Quimper	Acquisitions	Laurent Vienne, Pierre Thulliez	Réflexion générale sur le sujet, inventaire des pistes à explorer. Faisabilité de partenariat avec le CG 29 pour les acquisitions de zones humides
Août 2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Relecture et avis sur les différents chapitres du manuel de gestion de bassin en cours de rédaction, sur la gestion des plantes exotiques envahissantes.
10/09/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Relecture des fiches espèces du manuel de gestion des espèces invasives
13/09/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Relai d'information d'actualité juridique sur les espèces invasives
05/10/2010	Nantes	Invasives	Roland Matrat	point sur les méthodes de cartographies adaptables aux moyens des partenaires et validation cctp pour développement logiciel.
07/10/2010	Tel/mail	AELB	Laurent Vienne	Fourniture d'arguments et d'éléments techniques pour l'élaboration par l'agence de principes de délimitation et de cartographie de ZH
07/10/2010	Tel/mail	AELB	Laurent Vienne	échanges sur la stratégie pour l'acquisition de ZH par l'agence, exemples concrets
20-25/10/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Relecture finale de validation du manuel de gestion de bassin, sur la gestion des plantes exotiques envahissantes.
01/11/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Relecture finale de validation des fiches espèces du guide de reconnaissance des plantes exotiques envahissantes.
18/11/2010	Poitiers	Plan Loire	Pascal Daneels - Stéphanie Hudin	Journée d'échanges sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes dans le bassin de la Loire

Tableau n°02 :

Date réf.	LIEU ou TEL/MAIL	Porteur ou partenaire	Interlocuteur(s)	APPORT DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES
11/01/2010	Tel/mail	CDC IR	Hervé Rault, Isabelle Lestrat	Reprise du dossier CREZH des marais de l'île de Ré, analyse des points ambigus, échanges avec AELB (I. Lestrat)
11/01/2010	St Martin de Ré	CDC IR	Hervé Rault, Isabelle Lestrat, Albert Noireau	Comité de Pilotage et visite terrain, information aux nouveaux membres du Comité de Pilotage, propositions pour une rédaction plus étoffée et mieux accessible aux non spécialistes. Visite sur le terrain de points à améliorer (travaux) et biodiversité
15/01/2010	Tel/mail	IAV	Anne Lenormand	Relecture et remarques sur les documents de préparation CRE marais et rivières de Redon et Vilaine
22/01/2010	FMA	DREAL PL	Roland Matrat	préparation comité pilotage de réunion plénière annuelle
23/01/2010	FMA	SM ST JEAN DE MONT & BEAUVOIR	Nathalie Loittière / Aline Rousseau	Préparation comité technique : lecture et analyse dossier
25/01/2010	FMA	IAV	Anne Le Normand	Lecture dossier et analyse document préparatoire comité technique,
26/01/2010	La Roche Bernard	IAV	Anne Le Normand	Comité technique validation CREZH Vilaine, Avis conseils
26/01/2010	FMA	AELB-Fédé CREN	Laurent Vienne / Pascal	préparation argumentaire articulation fédé CREN /FMA acquisitions foncières par l'AELB
27/01/2010	Nantes	DREAL PL	Roland Matrat	Co-animation de la réunion plénière annuelle du comité des pays de la Loire pour la gestion des plantes exotiques envahissantes,
28/01/2010	Rennes	AELB-Fédé CREN	Laurent Vienne / Pascal	Carrefours de l'eau - 2changes méthodologiques et techniques avec techniciens de rivières, et avec la Fédé des CREN sur les stratégies d'acquisitions foncière de l 'AELB
29/01/2010	Tel/mail	CG 85	Maggy Grila	Réflexions sur l'organisation et le pilotage au niveau du département : indicateurs de suivi pour les actions CREZH et mise en œuvre des inventaires zones humides
02/02/2010	Beauvoir /Mer	SM ST JEAN DE MONT & BEAUVOIR	Nathalie Loittière / Aline Rousseau	Comité technique CRE ZH St Jean de mont - validation cahier des charges curage réseau primaire,
16/02/2010	Tel/mail	IGN	Cecile Haeck	préparation et envoi documentation sur les méthodes développées par FMA
16/02/2010	Beauvoir /Mer	SM ST JEAN DE MONT & BEAUVOIR	Nathalie Loittière / Aline Rousseau	Comité pilotage CRE ZH Marais breton - examen des projets de règlement d'eau, Conseils et avis
26/02/2010	FMA	IAV	Anne Le Normand	analyse dossier pour comité technique CRE ZH
01/03/2010	Tel/mail	IAV	Anne Lenormand	Relecture et remarques sur le compte-rendu du dernier comité technique CRE marais et rivières de Redon et Vilaine

02/03/2010	La Roche Bernard	IAV	Anne Le Normand	Comité technique de l'étude préalable CRE ZH - Examen de la grille d'analyse enjeux objectifs, Avis et conseils
03/03/2010	Tel/mail	FDAPPMA 85	Ombelline Pignet	Conseils portant sur le choix d'ouvrage adapté pour le franchissement piscicole d'une zone de réserve naturelle (St Denis du Payré)
05/03/2010	Tel/mail	CDC IR, AEMA	Benjamin Courtadon, Hervé Rault	Echange avec les acteurs locaux et réflexion sur l'organisation à avoir pour l'état des lieux des dégâts comparativement à l'état des lieux réalisé pour le CRE ZH. Point avec le CREAA
11/03/2010	FMA	CDA La Rochelle	M. Bourgade / Stephane Gilbert	Conseil pour le plan de travaux d'entretien marais de Tasdon pour le CDA de la Rochelle - Étudiants licence pro génie civil fac LR - stage d'étude
16/03/2010	Tel/mail	CDC IR	Hervé Rault, Isabelle Lestrat	dossier CREZH des marais de l'île de Ré, a échanges avec AELB (I. Lestrat) et Hervé Rault. Avis sur détails du programme d'actions - échanges pour article sur Xynthia dans la lettre du Forum
16/03/2010	La Roche sur yon	CG 85	Julien Renard	Comité départemental de gestion des renouées, Avis et conseils
19/03/2010	Tel/mail	Marie Machecoul	Mafgali Potier	Fourniture d'informations sur les modalités d'application de la TFNB
23/03/2010	Tel/mail	CDC Olonnes	Freddy Vrignon	Demande d'information / prise en compte SIG "Marais des Olonnes dans le futur SCOT
24/03/2010	FMA	IIBSN	Nicolas Pipet	préparation comité renouées du BV de la sèvre niortaise
25/03/2010	Niort	IIBSN	Nicolas Pipet	Comité renouées du BV de la sèvre niortaise, Avis et conseils
30/03/2010	FMA	SMSJMBM	Nathalie Loittière/Aline Rousseau	Préparation comité technique : lecture et analyse dossier
01/04/2010	Tel/mail	SMAHBB	Guillaume Panalheux	Renseignements sur le fonctionnement de syndicats ayant la gestion de leurs ouvrages hydrauliques et de leurs niveaux d'eau en régie
01/04/2010	Beauvoir sur Mer	SMSJMBM	Nathalie Loittière/Aline Rousseau	Comité technique sur la programmation des travaux CRE ZH et zone expérimentale - examen du règlement d'eau de l'ouvrage du Mailleau, sur la petite taillée, Conseils et avis
06/04/2010	La Roche-Bernard	IAV	Anne Lenormand	Comité scientifique et technique du CRE Marais et rivières de Redon et Vilaine : étape "enjeux et objectifs". Mise en garde de ne pas confondre objectifs et programme d'actions
09/05/2010	Tel/mail	CG 85	MISE 85	Groupe de travail sur CCTP réfection effacement d'ouvrage et la franchissabilité piscicole en rivière et marais, avis et conseils
18/05/2010	FMA	CG 84	Julien Renard	Préparation comité technique : lecture et analyse dossier

19/05/2010	La Roche sur yon	CG 85	Julien Renard	Comité technique (comité marais de la MISE 85) sur le CCTP pour l'installation ou la réfection des ouvrages en marais afin d'améliorer la continuité écologique des cours d'eau - avis conseils
19/05/2010	FMA	SYHNA	Cédric Belluc	Préparation comité pilotage : lecture dossier et analyse
21/05/2010	Longèves	SYHNA	Cédric Belluc	Comité de pilotage du contrat ZH -Bilan Année 2. Conseils et avis
27/05/2010	FMA	IIBSN	Gilles Chourré	Préparation comité pilotage : lecture dossier et analyse
28/05/2010	Chaillé les Marais	SMBVSA	Fabrice Enon	Comité de pilotage du contrat -Bilan Année 2. Conseils et avis
28/05/2010	FMA	CG 48	Copil	Préparation comité pilotage : lecture dossier et analyse
29/05/2010	Oulmes	IIBSN	Gilles Chourré	Comité de pilotage du contrat ZH -Bilan Année 2. Conseils et avis
30/05/2010	Angers	CG 49	Copil	Comité de pilotage de mise pour la mise en place de l'étude préalable au contrat ZH - Conseils et avis
01/06/2010	Tel/mail	DREAL PL - CBNB	Pascal Lacroix	Avis sur la liste mise à jour des espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire
02/06/2010	Tel/mail	PNR cotentin Bessin -SAGE	Jean Thierry Collet	Explications sur la qualification des masses d'eau par les Agences de l'Eau, et le manque de références de grilles de qualités en zones humides
02/06/2010	FMA	DREAL PL	Roland Matrat	Préparation commission Communication/gestion/formation du comité des pays de la Loire pour la gestion des plantes exotiques envahissantes
03/06/2010	Nantes	DREAL PL	Roland Matrat	Animation commission Communication/gestion/formation du comité des pays de la Loire pour la gestion des plantes exotiques envahissantes
09/06/2010	Saint-Martin de Ré	CDC IR	Hervé Rault, Isabelle Lestrat	Réunion du comité technique pour la prise en compte des dégradations des marais par la tempête Xynthia et la mise en cohérence des travaux que cela entraîne avec les actions du programme CRE ZH
09/06/2010	Tel/mail	ASA Marais de mont	Bernard Baud	Relecture et suggestions d'amélioration du règlement d'eau qui doit être déposé à la DDTM, adossé à la réfection de l'ouvrage du Mailleau sur la petite taillée, en vue de maintenir des niveaux d'eau améliorant les performances environnementales du secteur
16/06/2010	Tel/mail	CPIE Val de Gartempe	Marion Thoré	Correction de la lettre des rivières Juin 2010 (tech med rivières CPIE val de Gartempe)
22/06/2010	Tel/mail	MEDDAD-MNHN-BIOS	Ulrike Jana	réponse enquête national espèces invasives
23/06/2010	Tel/mail	DREAL PL	Roland Matrat	travail sur le guide de gestion des plantes exotiques envahissantes des pays de la Loire : rédaction chapitre enlèvement mécaniques des végétaux

24/06/2010	Tel/mail	CG 85	Julien Renard	Révision et correction du CCTP pour l'installation ou la réfection des ouvrages en marais afin d'améliorer la continuité écologique des cours d'eau - avis conseils pour le compte du Comité technique 85 (comité marais de la MISE 85)
24/06/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Avis et corrections portées sur les modèles de fiches descriptives des espèces végétales invasives en cours d'édition par le plan Loire
24/06/2010	Tel/mail	CDA La Rochelle	Stéphane Gilbert	Conseils et avis sur le droit relatif au drainage de terres agricoles en zones humides
25/06/2010	Tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	Avis et conseil sur le programme du séminaire prévu en novembre 2010 sur les espèces invasives
25/06/2010	Tel/mail	CG 85 - MISE	Julien Renard	relecture et correction sur le CCTP réfection effacement d'ouvrage et la franchissabilité piscicole en rivière et marais
05/08/2010	Tel/mail	Ifremer	Mireille Rickaert	Fourniture de références cartographiques et d'indications sur les inondations lors de la tempête Xynthia
18/08/2010	Tel/mail	CPEPL	Roland Matrat	Analyse critique du cahier des charges pour la réalisation d'un logiciel de gestion des données de répartition et suivi. Propositions de modification.
26/08/2010	Niort	SGAR/AELB	Benedicte Genin	Avis sur le travail d'inventaire des systèmes de suivi environnementaux du Marais poitevin, avis sur le projet le SI à mettre en place dans le cadre de la disposition 7C4 du SAGE
07/09/2010	Tel/mail	IAV	Nathalie Lerat	Echanges techniques avec l'AELB sur les travaux à réaliser Sur les marais de Vilaine
08/09/2010	Tel/mail	IAV	Anne Lenormand	relecture des comptes-rendus des comités techniques et de pilotage pour questions et validation
09/09/2010	Tel/mail	IAV	Nathalie Lerat / Anne Lenormand	Analyse du rapport sur la programmation des travaux et préparation réunion de comité technique
13/09/2010	Tel/mail	DCI Environnement	M. Lecause	assistance pour le géoréférencement d'un plan cadastral
14/09/2010	Tel/mail	SERAMA	Xavier Jambou	Fourniture de références documentaires, conseils et avis sur l'entretien d'une ZH rétrodunaire dans le nord Cotentin
14/09/2010	Fouras	Etat - section régionale conchylicole PC		participation aux tables rondes de l'assise nationale de la conchyliculture
14/09/2010	FMA	IAV	Anne Le Normand	analyse dossier programmation de travaux
16/09/2010	Notre Dame de Riez	SM Vie et Jaunay	Ludovic Priou	Réunion du comité technique pour le bilan à mi-parcours. Présentation et visite de terrain
17/09/2010	La roche bernard	IAV	Anne Le Normand	Comité technique de programmation de travaux : avis conseils

20/09/2010	Tel/mail	EDENN	Nathalie Lerat, Laurent Vienne	échanges avec AELB et EDENN sur les difficultés engendrées par la pluri maîtrise d'ouvrage (3 CDC). Échanges avec l'Edenn sur la nécessité de mise en commun des méthodologies et du langage utilisé pour les inventaires
21/09/2010	Tel/mail	CDC IR	Hervé Rault, Isabelle Lestrat	échanges avec AELB (I. Lestrat) et Hervé Rault. Avis sur détails du programme d'actions
21/09/2010	Nantes	DREAL PL	Roland Matrat	Comité de préparation colloque espeèces invasives 2011 en pays de loire
23/09/2010	FMA	SYHNA / AS St Michel	Jean boucard / Cedric Belluc	préparation comité technique de terrain
24/09/2010	Marans	SYHNA / AS St Michel	Jean Boucard / Cedric Belluc	comité technique de terrain : Conseil auprès des agriculteurs et du syndicat de marais pour soutenir le principe d'une étude préliminaire à un aménagement hydraulique pour l'isolement d'un secteur en vue de l'amélioration de la gestion des niveaux d'eau.
29/09/2010	Grandchamp des Fontaines	EDENN - CC Erdre et Gevres	Marie Merciecca / Jean Luc Maisonneuve	Comité technique - examen du programme de travaux, avis conseils sur la maîtrise d'œuvre
05/10/2010	Nantes	CPEPL	Roland Matrat	Réunion pour la finalisation du cahier des charges pour la réalisation du logiciel de gestion des données de répartition et suivi.
09/10/2010	tel/mail	IAV	Anne Lenormand	relecture programme travaux - avis.
13/10/2010	Saint-Martin de Ré	CDC IR	Hervé Rault, Isabelle Lestrat	Réunion du comité technique pour la validation du programme d'actions et l'élaboration d'un document mieux adapté à la compréhension par de nouveaux partenaires éventuels (DREAL, Région, …)
19/10/2010	Tel/mail	CG 53	Sandrine Foret	élaboration et livraison BD Access de centralisation des données d'observation de terrain sur les espèces végétales exotiques envahissantes dans le Dpt de la Mayenne - Comité des Pays de la Loire,
22/10/2010	tel/mail	Plan Loire	Stéphanie Hudin	relecture ultime manuel bassin LB plantes exotiques envahissantes
17/11/2010	Noirmoutier	SMAM	Claudia Bearzatto	Expertise et conseil pour les renforcements de berges proposé par le maitre d'œuvre SCE, pour la programmation des travaux année 1 du CREZH
18/11/2010	GESVRES	EDENN	Nathalie Lerat, Jean-Luc Maisonneuve	Comité technique CRE Rivières et ZH Erdre. Conseils Pratiques pour compenser la perte de temps due à la lourdeur de la pluri maîtrise d'ouvrage
24/11/2010	Tel/mail	Université de Nantes	Alex Chaillou	Fourniture de contacts pour une étude menée par l'université de Nantes (Master de géographie) sur les modes de gestion des ragondins
26/11/2010	Tel/mail	SMAM	Claudia Bearzatto	Addendum au compte rendu de réunion technique du 17/10

09/12/2010	Nantes	GIP Loire Estuaire	Nathalie Saur, Stéphane Renou	réflexion sur la définition d'indicateurs communs aux CTMA / CRE ZH. Présentation des travaux d'homogénéisation réalisés (Hydroconcept / cartographie) et discussion sur l'harmonisation avec les besoins de l'Agence

Tableau n°03 :

Date réf.	LIEU (ou TEL/MAIL	Porteur ou partenaire	Interlocuteur(s)	APPORT DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES
07/01/2010	Tel/mail	SAGE Lay	Marion Pasquier	apport méthodologique sur la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides, et notamment sur la justification de ne pas faire de nouvelles délimitation à l'intérieur de l'emprise du Marais Poitevin déjà défini globalement comme une zone humide
07/01/2010	Tel/mail	PIMP	Marion Pasquier	apport méthodologique sur la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides, et notamment sur la justification de ne pas faire de nouvelles délimitation à l'intérieur de l'emprise du Marais Poitevin déjà défini globalement comme une zone humide
29/01/2010	Tel/mail	SAGE Lay	Pascal Mège	Relecture cahier des charges pour l'inventaire des zones humides, proposition de modifications et ajouts
02/02/2010	Tel/mail	SAGE Lay	Pascal Mège	Echanges, rédaction et envoi d'un argumentaire sur la méthodologie proposée
03/03/2010	La Roche sur Yon	CG 85	Maggy Grila	préparation et réalisation de la réunion de présentation des outils développés par le FMA pour les inventaires Zones Humides (Méthodologie (prélocalisation et inventaires terrain) , organisation avec les acteurs, logiciel GWERN
03/03/2010	La Roche sur Yon	CG 85	Maggy Grila	préparation et réalisation de la réunion de présentation des outils développés par le FMA pour les inventaires Zones Humides (Méthodologie (prélocalisation et inventaires terrain) , organisation avec les acteurs, logiciel GWERN
15/03/2010	Tel/mail	CG 85	Maggy Grila	point général et organisation de la réunion du Comité départemental "rivières et marais", des comités scientifiques pour les inventaires zones humides et des journées d'information sur la méthodologie et le logiciel GWERN. Organisation SAGEs.
24/03/2010	Niort	IIBSNi	Laure Theunissen, Florence Gaboriau	Comité scientifique "inventaire des zones humides" - présentation des outils méthodologiques (organisation, technique) préconisés par FMA et des spécificités de leur application aux SAGE Vendée et Sèvre niortaise-marais poitevin
31/03/2010	Tel/mail	IIBSNi	Laure Theunissen	Préparation et calage de la réunion du SAGE Vendée pour l'inventaire des zones humides
02/04/2010	Tel/mail	CG 85	Maggy Grila	Préparation et calage de la journée d'information sur les outils d'inventaire (Mapinfo / GWERN)
02/04/2010	Tel/mail	IIBSNi	Laure Theunissen	Information sur les typologies européennes pour la codification des habitats humides (Corine biotope et Eunis) et leur pertinence dans les inventaires de zones humides
21/04/2010	Tel/mail	CA 85	Cedric Seigneuret	information sur les outils techniques et méthodologiques développés par FMA, notamment pour les inventaires de zones humides. Possibilités de passerelles entre GWERN et les bases de données de la chambre d'agriculture

22/04/2010	Tel/mail	IIBSNi	Laure Theunissen	Informations complémentaires sur GWERN et recherche de solutions pour la prise en compte des spécificités du cahier des charges de la structure
26/04/2010	tel/mail	SAGE Rance Frémur	sarah bougeitaia	correction de données
27/04/2010	Niort	IIBSNi	Laure Theunissen, Florence Gaboriau	Comité scientifique "inventaire des zones humides" - présentation détaillée de la méthodologie et du logiciel GWERN, analyse de leur application aux spécificités des SAGE Vendée et Sèvre niortaise-marais poitevin
30/04/2010	Niort	IIBSNi	Laure Theunissen	Relecture et validation du document final "modalités d'inventaires des zones humides" pour le SAGE Vendée
05/05/2010	Tel/mail	SAGE Lay	Pascal Mège	Relecture et validation du cahier des charges pour l'inventaire des zones humides
05/05/2010	Tel/mail	IIBSNi	Laure Theunissen, Florence Gaboriau	proposition de solutions organisationnelles pour les données à gérer qui ne sont pas incluses dans la base GWERN
06/05/2010	Niort	IIBSNi	Laure Theunissen, Florence Gaboriau	Comité technique du SAGE Vendée pour la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides. Soutien de l'IIBSN pour l'argumentation auprès des élus et des représentants du milieu agricole
12/05/2010	La Roche sur Yon	CG 85	Julien Renard	Journée d'information et travaux pratiques sur la méthodologie et le logiciel GWERN avec un environnement MapInfo
12/05/2010	La Roche sur Yon	CG 85	Julien Renard	Journée d'information et travaux pratiques sur la méthodologie et le logiciel GWERN avec un environnement MapInfo
18/05/2010	Tel/mail	CG 43	Eloïse Thionel	Informations sur les outils développés par FMA pour les inventaires des zones humides et l'organisation mise en œuvre au niveau des SAGE et des départements 29 et 85
19/05/2010	Niort	IIBSNi	Laure Theunissen, Florence Gaboriau	Comité technique du SAGE Sèvre Niortaise - Marais Poitevin pour la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides. Soutien de l'IIBSN pour l'argumentation auprès des élus et des représentants du milieu agricole
26/05/2010	Tel/mail	SAGE Lay	Pascal Mège	relecture du cahier des charges "inventaire zones humides" modifié et proposition de modifications
02/06/2010	Tel/mail	CG 85	Julien Renard, Laure Theunissen	Préparation de la seconde journée d'information (GWERN / Arc Gis)
09/06/2010	Mareuil / Lay	SAGE Lay	Pascal Mège	Réunion de la CLE du SAGE, argumentation et soutien des choix méthodologiques pour l'inventaire zones humides, réflexion sur les cas particuliers (communes isolées, …)
15/06/2010	La Roche sur Yon	CG 85	Julien Renard	Journée d'information et travaux pratiques sur la méthodologie et le logiciel GWERN avec un environnement Arc Gis
15/06/2010	La Roche sur Yon	CG 85	Julien Renard	Journée d'information et travaux pratiques sur la méthodologie et le logiciel GWERN avec un environnement Arc Gis
14/09/2010	Tel/mail	IIBSNi	Laure Theunissen, Maud Tholly	réflexion sur les limites de l'approche pédologique pour la délimitation des zones humides définie par l'arrêté (sols calcaires, zohnes humides de plateaux, marais endigués, …)
27/10/2010	tel/mail	SAGE Rance Frémur	Sarah Bougeitaia	Rectification calage données, aide méthodologique pour la compilation d'inventaires locaux
15/11/2010	Tel/mail	SAGE Bourbince	Laurent Vienne	lecture critique du projet et propositions de modifications

17/11/2010	Tel/mail	IIBSNi	Laure Theunissen, Florence Gaboriau	Explications (préparation courrier officiel) sur les limites et les évolutions du logiciel GWERN, et de la prise en compte du modèle national.
17/12/2010	Tel/mail	SAGE Authion	Laurent Vienne	lecture critique du CCTP et propositions de modifications

Tableaux n°04 et 05 :

JOURNEES D'INFORMATION ET D'ECHANGES 2010														
Prénom	**Nom**	**Organisme**	**Lu18 M**	**Lu18 AM**	**Ma19 M**	**Ma19 AM**	**Me20 M**	**Me20 AM**	**Je21 M**	**Je21 AM**	**Ve22 M**	**VE22 AM**	Dept	***Principaux centres dintérêt***
Ludovic	**ANIZON**	**SAGE Grandlieu**					1	1	1	1			79	*Passerelle GWERN et intégration inventaires communaux*
Claudia	**BEARZATTO**	**SMAM**				Annulé / grève SNCF							85	*SIGT suivi CRE ZH marais de l'île de Noirmoutier*
Thierry	**BISSIRIEX**	**AELB**	1	1	1	1	1	1					63	*assistance acteurs locaux, centralisation data*
Sarah	**BOUGUETAÏA**	**SAGE Rance**	1	1	1	1	1	1	1	1			22	*Inventaires ZH, ZHIEP / ZSGE (pb têtes de BV)*
Arnaud	**BRASSELLE**	**PNR Lorraine**				Annulé / grève SNCF							54	*Inventaires ZH, Trames vertes et bleues*
Fabien	**BRIDONNEAU**	**SM Marais Vie Ligneron Jaunay**					1	1					85	*SIGT programmation et suivi en marais endigués*
Mélanie	**CHRETIEN**	**bassin versant de la Sélune**	1	1	1	1	1	1	1	1			50	*Inventaires ZH, ZHIEP / ZSGE, conduite de projet SIG*
Aurélie	**CLAVAL**	**CG 17**			1	1	1	1					17	*Référentiel ouvrages hydrauliques et autres thématiques voies d'eau*
Vincent	**COLASSE**	**CBNB**			1	1	1	1					14	*ZHIEP : identification et cartographie*
Christophe	**DUFY**	**Sitaf de Castillon**			1	1	1	1					33	*SIGT ZH ref spatial et données de gestion*
François-Xavier	**DUPONCHEEL**	**SAGE Couesnon**	1	1	1	1	1	1	1	1			35	*intégration des inventaires ZH au niveau du SAGE, passerelle GWERN*
Emilie	**FUMEY**	**CREN Aquitaine**	1	1	1	1	1	1					64	*Inventaires ZH, métadonnées*
Sophie	**GANSOINAT**	**MIFEN Etudes et Conseils**	1	1	1	1	1	1	1	1	1		64	*Trames vertes et bleues*
Patrick	**GENNARI**	**Institution ADOUR - CG 40**	1	1	1	1	1	1	1	1			64	*Conception SIGT et échanges de données*
Maggy	**GRILA**	**CG 85**					1	1					85	*ref spatial et tronc commun départemental pour suivi CRE*
Baptiste	**LONDEIX**	**SIA Saye Galostre Lary**			1	1	1	1					33	*SIGT acquisition et ref. spatiaux, gestion / suivi travaux*
Elodie	**MOURIOUX**	**SIA SEBRE**	1	1	1	1	1	1	1	1			23	*Technique MapInfo et lien fichiers externes*
Jean-Marie	**QUILLET**	**CDC Pays Santon**	1	1	1	1	1	1					17	*SIGT classes d'objets spatiaux et données de gestion*
Maud	**THOLLY**	**IIB Sèvre Niortaise**	1	1									79	*diffusion, géoportail, métadonnées*
			Lu18 M	**Lu18 AM**	**Ma19 M**	**Ma19 AM**	**Me20 M**	**Me20 AM**	**Je21 M**	**Je21 AM**	**Ve22 M**	**VE22 AM**		
	TOTAL / demi-journée		**10**	**10**	**13**	**13**	**16**	**16**	**7**	**7**	**1**			

JIfE 2010			nombre de jours			AEAG / Dept				AELB / Dept						
Organisme	Ville	Dept	AEAG	AELB	AESN	17	33	40	64	17	22	23	35	63	79	85
SAGE Grandlieu	Niort	79		2.00											2.00	
SMAM	Noirmoutier	85														
AELB	Clermont-Ferrant	63		3.00										3.00		
SAGE Rance	Dinan	22		4.00							4.00					
PNR Lorraine	Pont-à-Mousson	54														
SM Marais Vie Ligneron Jaunay	Givrand	85		1.00												1.00
bassin versant de la Sélune	Saint-James	50			4.00											
CG 17	La Rochelle	17	1.00	1.00		1.00				1.00						
CBNB	Villers-Bocage	14			2.00											
Sitaf de Castillon	Belvès de Castillon	33	2.00				2.00									
SAGE Couesnon	La Selle en Luitre	35		4.00									4.00			
CREN Aquitaine	Pau	64	3.00			0.75	0.75	0.75	0.75							
MIFEN Etudes et Conseils	Urcuit	64	4.50						4.50							
Institution ADOUR - CG 40	Bayonne	64	4.00					2.00	2.00							
CG 85	La Roche-sur-Yon	85		1.00												1.00
SIA Saye Galostre Lary	Galgon	33	2.00				2.00									
SIA SEBRE	La Souterraine	23		4.00								4.00				
CDC Pays Santon	Saintes	17	3.00			3.00										
IIB Sèvre Niortaise	Niort	79		1.00											1.00	
	Total jours		19.5	21.0	6.0	4.75	4.75	2.75	7.25	1.00	4.00	4.00	4.00	3.00	3.00	2.00
Total gén. (jours x participants)			46.5			19.5				21.0						

Tableau n°06 :

LIEU (ou TEL/MAIL)	Porteur ou partenaire	APPORT DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES
Tel/mail	SAGE Lay	apport méthodologique sur la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides, et notamment sur la justification de ne pas faire de nouvelles délimitation à l'intérieur de l'emprise du Marais Poitevin déjà défini globalement comme une zone humide
Tel/mail	PIMP	apport méthodologique sur la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides, et notamment sur la justification de ne pas faire de nouvelles délimitation à l'intérieur de l'emprise du Marais Poitevin déjà défini globalement comme une zone humide
Bourcefranc	LTM	Présentation aux étudiants de licence Pro des missions du FMA et principalement de ses actions dans les domaines de l'information géographique, du suivi environnemental et des actions d'aménagement. Méthodologies de conception, de mise en œuvre et d'administration des systèmes d'information sur l'environnement
Tel/mail	SAGE Lay	Relecture cahier des charges pour l'inventaire des zones humides, proposition de modifications et ajouts
Tel/mail	Mairie Royan	Echange et conseil sur la conception d'une thématique SIG spécifique aux zones humides périurbaines de la ville de Royan
Tel/mail	CG 85	Réflexion sur l'organisation et le pilotage au niveau du département : indicateurs de suivi pour les actions CREZH et mise en œuvre des inventaires zones humides
Tel/mail	SAGE Lay	Echanges, rédaction et envoi d'un argumentaire sur la méthodologie proposée
Tel/mail	Mairie Royan	Réalisation de documents cartographiques sommaires à titre pédagogique et comme base de discussion
Tel/mail	SAGE Oise Aronde	Relecture cahier des charges "Inventaire des zones humides" et nombreuses remarques et propositions de modifications
Tel/mail	IGN	préparation et envoi documentation sur les méthodes développées par FMA
Tel/mail	EPTB Charente	Echange méthodo et transmission de données cartographiques sur les "baisses" du Marais de Brouage
Tel/mail	CG 85	point général et organisation de la réunion du Comité départemental "rivières et marais", des comités scientifiques pour les inventaires zones humides et des journées d'information sur la méthodologie et le logiciel GWERN. Organisation SAGEs.
Tel/mail	CDC Olonnes	Demande d'information / prise en compte SIG "Marais des Olonnes dans le futur SCOT
Niort	IIBSNi	Comité scientifique "inventaire des zones humides" - présentation des outils méthodologiques (organisation, technique) préconisés par FMA et des spécificités de leur application aux SAGE Vendée et Sèvre niortaise-marais poitevin
Rochefort	SMPR	point général sur le SCOT du pays rochefortais et des données utiles que FMA peut mettre à disposition de ce projet
Tel/mail	SIASEBRE	Résolution problème technique avec le logiciel Mapinfo.

Mornac sur Seudre	Huître pédagogique	Réalisation d'un atlas au 1 / 5 000ème et conseils méthodologiques pour l'inventaire "terrain" des ouvrages hydrauliques et état des digues suite à la tempête Xynthia
Tel/mail	IIBSNi	Préparation et calage de la réunion du SAGE Vendée pour l'inventaire des zones humides
Tel/mail	CG 85	Préparation et calage de la journée d'information sur les outils d'inventaire (Mapinfo / GWERN)
Tel/mail	PNR BSN	information sur les outils techniques et méthodologiques développés par FMA, notamment pour les inventaires de zones humides
Tel/mail	SAGE Lay	Informations techniques sur différents logiciels "métiers" adaptés aux besoins et moyens d'une Communauté de Communes (logiciel minivue notamment)
Tel/mail	IIBSNi	Information sur les typologies européennes pour la codification des habitats humides (Corine biotope et Eunis) et leur pertinence dans les inventaires de zones humides
La Roche sur Yon	CG 85	Comité Marais et Rivières. Point sur les inventaires de zones humides et le déploiement des outils FMA
Tel/mail	CCBM	Assistance technique sous SIG pour la réalisation de cartes et aide à l'acquisition de données, (délimitation du Marais de Brouage, d'un syndicat intercommunal sur la Seudre, …)
Tel/mail	CA 85	information sur les outils techniques et méthodologiques développés par FMA, notamment pour les inventaires de zones humides. Possibilités de passerelles entre GWERN et les bases de données de la chambre d'agriculture
Tel/mail	SRE	Préparation et mise à disposition de données avec convention pour étude PLU Rochefort
Tel/mail	IIBSNi	Informations complémentaires sur GWERN et recherche de solutions pour la prise en compte des spécificités du cahier des charges de la structure
Tel/mail	SAGE Born et Buch	Echanges sur le projet Natura 2000 / Inventaire ZH pour participation au comité de suivi, examen cahier des charges et annexes
tel/mail	sage rance frémur	correction de données
Niort	IIBSNi	Comité scientifique "inventaire des zones humides" - présentation détaillée de la méthodologie et du logiciel GWERN, analyse de leur application aux spécificités des SAGE Vendée et Sèvre niortaise-marais poitevin
Niort	IIBSNi	Relecture et validation du document final "modalités d'inventaires des zones humides" pour le SAGE Vendée
Tel/mail	PIMP	assistance technique outils spécifiques (WMS) et juridiques (mise à disposition de données)
Tel/mail	CG 17	Recherche de données sur le marais Poitevin
Tel/mail	IIBSNi	proposition de solutions organisationnelles pour les données à gérer qui ne sont pas incluses dan la base GWERN
Tel/mail	SAGE Lay	Relecture et validation du cahier des charges pour l'inventaire des zones humides
Niort	IIBSNi	Comité technique du SAGE Vendée pour la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides. Soutien de l'IIBSN pour l'argumentation auprès des élus et des représentants des milieux agricoles
Tel/mail	Région Poitou-Charentes	information sur les superficies des marais de l'ouest par région (complément au dossier AMARIS)

Tel/mail	SAGE Born et Buch	Echanges sur les problèmes rencontrés, conseils sur le pilotage du projet. Recherche de solutions techniques pour la prélocalisation des zones humides hors périmètre Natura 2000 (zones à dominante humide)
Tel/mail	SAGE Lay	Echanges avec Hervé Ponthieux et les membres de la Délégation AELB Nantes, présentation de l'argumentaire proposé pour le SAGE Lay, notamment dans la non prise en compte du marais poitevin (déjà délimité) par les inventaires zones humides
Tel/mail	SIASEBRE	Résolution problème technique avec le logiciel Mapinfo : utilisation de plusieurs systèmes de projection
Tel/mail	CG 43	Informations sur les outils développés par FMA pour les inventaires des zones humides et l'organisation mise en œuvre au niveau des SAGE et des départements 29 et 85
Niort	IIBSNi	Comité technique du SAGE Sèvre Niortaise - Marais Poitevin pour la mise en œuvre de l'inventaire des zones humides. Soutien de l'IIBSN pour l'argumentation auprès des élus et des représentants du milieu agricole
Tel/mail	SAGE Lay	relecture du cahier des charges "inventaire zones humides" modifié et proposition de modifications
Mimizan	SAGE Born et Buch	Comité de suivi. FMA insiste sur la nécessité d'une méthodologie rigoureuse pour les inventaires hors périmètre Natura 2000. Puis réunion de travail l'après-midi avec l'équipe du bureau d'études
Tel/mail	CG 85	Préparation de la seconde journée d'information (GWERN / Arc Gis)
Tel/mail	SAGE Born et Buch	Analyse des documents produits par le bureau d'études
Tel/mail	SAGE Born et Buch	Echanges et Analyse des documents de préparation du comité de suivi. Réflexion sur l'approche méthodologique et les propositions / ordres à donner au bureau d'études
Mareuil / Lay	SAGE Lay	Réunion de la CLE du SAGE, argumentation et soutien des choix méthodologiques pour l'inventaire zones humides, réflexion sur les cas particuliers (communes isolées, …)
Tel/mail	SIASEBRE	Résolution problème technique avec le logiciel Mapinfo : utilisation de plusieurs systèmes de projection
Tel/mail	SAGE Seudre	Préparation et mise à disposition de données sur les marais de l'Estuaire de la Seudre, conseils méthodologiques
Tel/mail	SIBV CM	recherche et envoi d'exemples de type à intégrer dans un CCTP de programme d'actions
Bordeaux - AEAG	SAGE Born et Buch	Comité de suivi. Analyse des résultats du bureau d'études pour la délimitation des zones à dominante humide, propositions d'amélioration et demande de définition de délimitation des zones humides (sites fonctionnels) dans cet espace de travail
Tel/mail	EAUCEA	Analyse des données FMA et BD Topo pour calcul du linéaire de chenaux et fossés des marais de Brouage et de Rochefort Nord
Rochefort	EPTB Charente	Présentation des données lidar réalisées par l'EPTB Charente et réflexion sur leur utilisation pour la modélisation des Marais de Brouage et de Rochefort
Tel/mail	SIAEBVELG	proposition d'accompagnement de la structure sur les problématiques SIGT et Inventaires zones humides
Tel/mail	Huître pédagogique	Réalisation d'un document cartographique pédagogique : marais et pertuis entre Gironde et Charente
Tel/mail	SAGE Lay	Résolution problème technique avec le logiciel Mapinfo : Découpage et agrégation d'objets géographiques, requêtes SQL. Calcul des superficies ZH (prélocalisation DREAL) par commune.

Tel/mail	SAGE Born et Buch	Analyse critique du travail du bureau d'études, synthèse et recommandations
Tel/mail	IFREMER Nantes	Information sur l'existence de données dans le domaine de l'ostréiculture et sur les partenaires compétents dans ce domaine sur les marais de Seudre - Oléron
Tel/mail	SAGE Born et Buch	Recommandations pour un choix méthodologique pour la délimitation finale de la zone à dominante humide à la demande du bureau d'études
Tel/mail	CPEPL	Analyse critique du cahier des charges pour la réalisation d'un logiciel de gestion des données de répartition et suivi. Propositions de modification.
Tel/mail	CG 17	Cartographie des zones humides de Charente Maritime, et comparaison de la superficie totale en zone humide avec les autres départements (classement)
Tel/mail	DCI Environnement	assistance pour le géo référencement d'un plan cadastral
Tel/mail	IIBSNi	réflexion sur les limites de l'approche pédologique pour la délimitation des zones humides définie par l'arrêté (sols calcaires, zones humides de plateaux, marais endigués, …)
Tel/mail	CA 17	recherche de données SIG sur le réseau hydraulique des marais de Seudre et de l'île d'Oléron
Tel/mail	EAUCEA	Complément analyse des données disponibles pour estimer les volumes d'eau stockés dans les marais de Brouage et de Rochefort Nord. Calcul longueurs et superficies en eau par syndicat sur Marais de Brouage
Tel/mail	LTM	Réflexions et propositions pour les futures présentations qui pourront être faites aux étudiants par le FMA
Nantes	**CPEPL**	Réunion pour la finalisation du cahier des charges pour la réalisation du logiciel de gestion des données de répartition et suivi.
Tel/mail	SAGE Born et Buch	Analyse critique des documents du Bureau d'études
Tel/mail	CA 17	Préparation et Mise à disposition données Réseau hydraulique Saint-Agnant - Saint Jean d'Angle et caractérisation
tel/mail	sage rance frémur	Rectification calage données, aide méthodo pour la compilation d'inventaires locaux
Tel/mail	Institution Adour	Mise à disposition documentation sur la modélisation des marais endigués, le rôle des syndicats de marais et la gestion concertée de l'eau. Réflexions méthodologiques
Tel/mail	EAUCEA	Calculs / estimation longueurs et superficies en eau par syndicat sur Marais de Brouage (suite) et présentation des résultats
Bourcefranc	LTM	Préparation et intervention auprès des étudiants en BTS pour présenter les actions du FMA et l'approche méthodologique SIGT
Tel/mail	SAGE bourbince	lecture critique du projet et propositions de modifications
Tel/mail	EPTB Charente	échanges sur méthodologies SIG "Milieux aquatiques" mise à disposition du CCTP type
Tel/mail	IIBSNi	Explications (préparation courrier officiel) sur les limites et les évolutions du logiciel GWERN, et de la prise en compte du modèle national.
Tel/mail	MIFEN	assistance technique Mapinfo et WMS
Tel/mail	OUEST AM	Préparation et Mise à disposition de données

Nantes	**GIP Loire Estuaire**	réflexion sur la définition d'indicateurs communs aux CTMA / CRE ZH. Présentation des travaux d'homogénéisation réalisés (Hydro concept / cartographie) et discussion sur l'harmonisation avec les besoins de l'Agence
Tel/mail	SAGE Authion	lecture critique du CCTP et propositions de modifications

Tableau n°07 :

Nom	Prénom	Fonction
AUMAILLEY	Bernard	Journaliste à « l'Agriculteur Charentais »
BESSAGUET	Bruno	exploitant, président du syndicat de marais de Genouillé
BOURDENS	Philippe	Chambre d'agriculture de Gironde
BROCAS	Michel	Retraité agricole St Nazaire sur Charente
DOMONT	Marie-Claire	Agence de l'Eau Adour Garonne (excusée)
EGRETEAU	Christophe	Ligue pour la protection des oiseaux
FONTAINE	Yann	DDTM 17
FONTENY	Sylvie	CG 17
GAUDIN	Daniel	EARL St Léonard
GEOFFROY		Exploitant, syndicat de marais de Moëze St Jean d'Angle
GILARDEAU	Jean-Marie	Université de Poitiers
HERAULT	Thomas	CREN (Antenne de Charente maritime)
HOLTHOF	Matthieu	CREN (Antenne de Charente maritime)
KANIA	Gaëlle	Communauté de communes du Bassin de Marennes
LAPOUYADE	Bérénice	CURUMA (excusée)
LEMAITRE	Stéphane	DDTM 17
MERIAU	Sébastien	Chambre d'agriculture de Charente-Maritime
PERROT	Elsa	Confédération paysanne
POUZIN	Laurent	Communauté de communes du Bassin de Marennes
SABIRON		exploitant
SALAUN-LACOSTE	Jérôme	Animateur SAGE Charente

Tableau n°08 :

NOM	Prénom	Organisme
ALEZINE	Thierry	SEPANSO Aquitaine
ALFONSI	Elsa	CG47
ARNAULD	Elisabeth	administratrice SEPANSO, représentante APNE au comité de bassin Adour Garonne, et membre de la CLE du SAGE Estuaire de la Gironde
ASTRE	Caroline	Agence de l'Eau Adour Garonne
AUGEREAU	Alfred	Maire-Adjoint de Le Verdon sur Mer,
BARRE	Elsa	CG 33, CATERZH
BAZIN	Bertrand	Rivière environnement
BEDIN	Marion	Sogreah
BENASSY	Frédéric	Commune de Saint-Georges de Didonne, service urbanisme
BEULLENS	Katryn	CG 33
BOGA	Jean-Yves	Agence de l'Eau Adour Garonne
BOIS	Stéphane	SCOT de la métropole Nantes-Saint Nazaire
BONNET	Claude	SEPANSO, vice président Gironde
BOUET	Marie	Mairie de Royan, Service environnement et développement durable
BOUSSENS	Eloïse	CG33
BRUERE	Cécile	Pays Médoc
CALAS	Cécile	CUB
CAMPISTRE	Jean-Pierre	Adjoint au Maire-de Moulis en Médoc,
CHEVALIER	Sandrine	CG4 7
CONGE	Mylène	CG 33
CORFOU	Jérémy	CG 33
COYEZ	Mickaël	Cemagref Bordeaux
CRESTE	Magali	CG 33
CREZUELLE	Marie-Thérèse	SEPANSO
CUGAT	Catherine	DDTM 33
DANIEL	Jean-François	DDTM 17
DECOURT	Dominique	DDTM 17
DEGRAVE	Laurent	PNR Landes de Gascogne
DELARCHE-JOLI	Anne	GEREA-INGENIEURS ECOLOGUES
DEMARTY	Fabrice	SIJALAG

DESURMONT	Anne	CUB
DOMONT	Marie-Claire	Agence de l'Eau Adour Garonne
EOCHE	Joel	SIJALAG
EYSNER	Karine	SEPANSO
FAVRE	Viviane	DDTM 17
FERLAND	Eric	G2C ingénierie
FLOCH	Sylvie	DDTM 17, responsable du service aménagement
FOUERT	Jérome	PNR Landes de Gascogne
GAFFORY	Christian	CG 33
GAUFILLET	Clémentine	SAGE Boutonne
GEFFROY	Florian	Rivages de France - Conservatoire du littoral
GENEAU	Eléonore	chargée de mission urbanisme au PNR landes de Gascogne
GENOT	Elise	CUB
GRENIER	Cyril	Communauté de communes Estuaire
GRIGNON-DUBOIS	Micheline	Université de Bordeaux 1
GRISSER	Florence	CG 33
GROSS	Françoise	société Rivière-Environnement, directrice
GUINARD	Guy	Syndicat Bassins Versants Artigue & Maqueline, Président
HENRIOT	Lucie	Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie
HERRAIZ	Julien	CDC de Montesquieu
HUMBERT	Alexandre	CG 33
JARLETON	Stéphane	EPIDROPT, technicien rivière
JEAN	Christine	Conseil régional d'Aquitaine
JUN	Raphaël	Ecologue
KERLOC'H	Sophie	Conseil régional d'Aquitaine
LALOUBEYRE	Julien	Syndicat Bassins Versants Artigue & Maqueline, technicien rivière
LAPORTE	Frank	Mairie de Talais
LAPOUYADE	Bérénice	CURUMA
LASKOWSKI	Natacha	particulier
LAVIE	Eric	Conseil régional d'Aquitaine
LAVIGNE	Sébastien	Syndicat Mixte de Gestion des Bassins Versants de l'Engranne et de la Gamage
LEDUC	Alain	CG 33, Direction des infrastructures

LETHIER	Jean-Baptiste	CG 33
LONDEIX	Baptiste	S.I.A. Saye, Galostre, Lary
LORIAUD	Xavier	Conseiller général de Gironde Maire Adjoint de Blaye Vice-président de la C.D.C du canton de Blaye
MAS	Julien	Port de Bordeaux
MASFRAND	Séverine	CG 33
MATHE	Eric	Commune de Saint-Georges de Didonne, service environnement
MAYONNADE	Jean-Louis	DDTM 33, service Nature, eau et risques
MAZIN	Antoine	SYMBO
MONGES	Sylvie	Agence de l'Eau Adour Garonne
MOREl	Mathias	Commune de Villenave d'Ornon
MOUCHE	Sylvain	Mairie de Hourdin
MOUSSEAU	Jérome	Chambre d'agriculture 17
NAVROT	Catherine	SAGE de la Leyre, PNR Landes de Gascogne
NOUGUES	Damien	Mairie de Royan, Service environnement et développement durable
OZENNE	Mélanie	EPIDOR
PAIN	Cédric	Simethis
PAYEN	Sandrine	responsable du service urbanisme
PÈRE	Caroline	Responsable du Réseau Oiseaux d'eau-Zones Humides à la FDC33
PINGUET	Astrid	Agence de l'Eau Adour Garonne
PRIVAT	Stéphanie	CG 33
PUECH	Joanna	CUB
REJSEK	Franck	Mairie de Bruges, délégué à l'environnement et au développement durable
RENARD	Alain	Vice-président au Conseil général de la Gironde Chargé du patrimoine environnemental commun et du tourisme
RIVIERE	François	particulier
ROUSSET	Denis	EPTB Charente
SALAÜN-LACOSTE	Jérome	EPTB Charente
SIMO	Arancha	CG 33, Cellule WAT
UTEAU	Franck	CG 33
VEIGA	Jésus	Fédération Départementale des Chasseurs 33
VERMEERSCH	Perrine	CETE Sud-Ouest

Bilan 2010

Forum des Marais Atlantiques
BP 40214
Quai aux vivres
17304 Rochefort Cedex
33 (0)5 46 87 08 00
www.forum-marais-atl.com